dossier spécial ★ 12 pages supplémentaires ★ 4 euros

ALTERNATIVE LIBERTAIRE

Alternative Libertaire

MENSUEL DE L'UNION COMMUNISTE LIBERTAIRE
N°312 ★ JANVIER 2021 ★ 4 euros

LOI DE SÉCURITÉ GLOBALE
Le gouvernement en pleine insécurité p. 2-3

FACEBOOK
Le réseau antisocial contre l'information sociale p. 30

INTERNATIONAL
Les communistes libertaires et la lutte palestinienne p. 26-27

IL Y A 150 ANS

L'espoir meurtri de la Commune de Paris

pages 11-23

Léon Choubrac, 1883

L 15980 - 312 - F: 4,00 € - RD

ÉDITO

La « science politique » a parlé

Jean-Yves Camus, chercheur en « science » politique (une étiquette parfois affichée par certains à défaut de pouvoir se revendiquer de la rigueur scientifique de la sociologie politique), a publié le 16 décembre 2020, dans *Charlie Hebdo* une chronique sur les mouvements de gauche radicale, dont l'UCL, chronique certes médiocre mais surtout symptomatique de la reconfiguration actuelle du champ politique. C'est désormais dans le « black bloc » de J.-Y. Camus que se trouvent jetés en vrac syndicalistes, manifestants occasionnels, gilets jaunes, insurrectionnalistes, ou encore communistes libertaires, bref, toutes celles et ceux qui contestent le capital et l'État.

La cartographie politique est en soi un enjeu polémique, et lorsqu'un tel spécialiste de l'extrême droite, proche du PS, rejette avec mépris et confusion tout ce qui s'apparente à une contestation de l'ordre établi, il faut y voir le symptôme d'une polarisation nouvelle qui oppose la raison du pôle libéral et les passions des extrêmes, la gauche parlementaire et la droite conservatrice ayant été englouties dans toute l'Europe au profit des nouveaux partis hégémoniques. Nous pouvons bien lui accorder qu'il y a en effet de quoi être désorienté lorsque les partis sociaux-démocrates et journaux satiriques d'antan, respectivement occupés à politiser les inégalités et à dénoncer l'ordre moral bourgeois, se mettent à célébrer l'autorité et l'ordre.

UCL, 27 décembre 2020

Loi de sécurité globale

Le gouvernement

Dans un contexte de crise politique et de remise en cause de plus en plus virulente de la légitimité de la police, le pouvoir donne un tour de vis sécuritaire supplémentaire à l'aide de la loi dite de « sécurité globale ». En renonçant même au vernis démocratique – au débat parlementaire et au respect des libertés fondamentales – le gouvernement prend des risques, face à un front néanmoins traversé de divisions.

Alors qu'il était possible d'espérer que cette crise sanitaire déclenche au minimum un investissement de moyens dans l'appareil de santé, la bourgeoisie s'attelle toujours au pillage des maigres conquêtes du prolétariat, avec par exemple la réforme des retraites. Afin de se prévenir de toute résistance, la classe dominante étoffe ses armes, en élargissant ses possibilités de surveillance et de collecte d'informations [1], ainsi que par les lois sur le « séparatisme », sur la programmation pour la recherche, et enfin sur la « sécurité globale ». En reprenant également le champ lexical de l'extrême droite dans son entreprise, c'est une de ses formes les plus sinistres qu'elle menace désormais d'arborer.

LA COUPE EST PLEINE

Depuis le quinquennat d'Hollande, le pouvoir ne s'encombre même plus des formalités démocratiques. Aujourd'hui, la loi dite de « sécurité globale » peut donc jouir d'une procédure accélérée et a été adoptée par l'Assemblée nationale le 24 novembre. L'élément de langage alors utilisé pour défendre cette loi, et plus particulièrement le controversé article 24 qui interdit la diffusion d'images permettant l'identification des keufs, est consternant : il s'agirait de « protéger ceux qui nous protègent ». Cette propagande tombe à plat : la vidéo insoutenable du passage à tabac de Michel Zecler, ainsi que les images choquantes de l'évacuation brutale des tentes et de plus de 400 migrants place de la République à Paris [2], viennent prouver la nécessité de filmer la police afin de rendre visibles ses violences.

Au-delà de l'article 24, c'est l'intégralité de cette proposition de loi, la logique dans laquelle celle-ci s'insère, et finalement la totalité des organes répressifs de l'État qui sont ici à dénoncer : or, les esprits ont déjà pris le pas. Les mutilations et les volées de coups infligées aux gilets jaunes lors de la quasi-totalité de leurs rassemblements, s'ajoutant à l'attitude zélée des flics, ont fini de prouver la dangerosité de la police à celles et ceux qui auraient pu en douter.

PATRICK LECLERC/PHOTOTHÈQUE DU MOUVEMENT SOCIAL

Le 28 novembre, une véritable marée humaine a défilé contre la loi de sécurité globale, à Paris et partout en France.

En juin, l'assassinat de George Floyd aux États-Unis a ému jusqu'en Europe. C'est à la fois contre le racisme et la violence de la police qu'en France la mobilisation a d'ailleurs uni de front des organisations de proches des victimes de violences policières, leurs soutiens, ainsi que de nombreux et nombreuses jeunes. C'est en effet le courage et la ténacité de ces organisations qui ont réussi à en faire un sujet de société.

CONVERGENCES ET COLLISIONS

Finalement, les syndicats ne sont pas en reste et n'hésitent pas à faire le lien entre accaparement de la richesse par la bourgeoisie et lois répressives. Ainsi, l'ensemble des très nombreuses manifestations et rassemblements depuis le 17 novembre revendiquent une large diversité d'aspirations à plus d'égalité économique et à plus de démocratie. À Toulouse par exemple, l'appel pour la manifestation du 12 décembre par la CGT du CHU [3] titre « Un plan d'urgence pour notre Santé pas pour les profits ! Plus de sécurité sociale, moins de sécurité globale ». Le même jour, dans certaines villes, cette démarche devait même être associée aux luttes contre l'islamophobie de la loi sur le « séparatisme ». Le terrain est donc tout à fait propice à la formulation et la dissémination des idées radicales de notre camp.

Ce n'est cependant pas sans divisions ni ratés. « *Les libertés publiques et la vie démocratique de notre pays* (sic) *sont très gravement menacées* » conclut un appel au rassemblement toulousain du 17 novembre [4] lancé par Alternatiba. « *Le peuple de la liberté a marché partout en France contre la loi Sécurité Globale* » [5] titre un terrible communiqué de la coordination StopLoiSécuritéGlobale dénonçant les « *dégradations et violences* »... non pas de la police, mais des manifestants ! La bourgeoisie n'a plus besoin de nous diviser, ceux qui ne tolèrent la violence que quand elle est le fait des bourgeois s'en chargent. En parallèle, l'amour

1. « Retour du fichage des opinions politiques et de l'appartenance syndicale », sur rapportsdeforce.fr.
2. « Place de la République : la face visible des violences policières contre les migrants », sur rapportsdeforce.fr.
3. « Le 21 novembre pour un plan d'urgence pour la santé, par pour les profits », sur cgtchutoulouse.fr.
4. « Appel national à rassemblements 17 novembre à 18h contre la loi sécurite globale », sur universitepopulairetoulouse.fr.
5. « Le peuple de la liberté a marché partout en France contre la loi "sécurité globale" », sur snjcgt.fr.
6. « Contre l'islamophobie et la loi sur le séparatisme : faisons bloc le 12 décembre », sur unioncommunistelibertaire.org.

en pleine insécurité

de la posture et de la division nous faisant vraiment toucher le fond, Solidaires et la CGT ont été ciblés physiquement depuis l'intérieur même du cortège le samedi 5 décembre à Paris *(lire ci-contre)* ; la semaine suivante, craignant une répression policière délirante d'un côté et les coups de poignard dans le dos de l'autre, plusieurs organisations ont retiré leur appel à manifester.

Le 12 décembre, alors que la même logique sécuritaire, le même autoritarisme sont à l'œuvre dans la loi de « sécurité globale » et dans la loi contre le « séparatisme », et que donc faire front uni contre ces deux lois paraissait évident [6], la convergence ratée de la manifestation du 12 décembre laisse un goût amer aux organisations en lutte contre le racisme. Les rassemblements et défilés contre le sécuritarisme ayant été annulés, les protestations contre l'offensive islamophobe se sont retrouvées isolées, dans des rassemblements très restreints.

Convergence ratée, le 12 décembre, contre la loi séparatisme

Finalement, face à une bourgeoisie qui ne veut rien lâcher et qui s'apprête à mater toute opposition, et alors qu'une large partie de la population est prête à remettre en cause l'ordre établi, il semble que les solutions révolutionnaires, prenant le problème à la racine soient prêtes à être entendues. Par ailleurs, il reste un travail à faire pour dépasser les divisions qui minent le mouvement alors même que des opportunités de faire front ne manquent pas : pointer les limites des doléances toujours respectueuses de l'ordre établi, faire faire respecter la diversité des tactiques : manifestations de masse et confrontations directes, la panoplie doit être complémentaire. Un ennemi commun : le pouvoir.

Géro (UCL Toulouse), avec Austin

Face aux flics, pas de coups de couteau dans le dos

Les militant·es syndicalistes et révolutionnaires sont habitué·es à devoir jouer du rapport de forces, dans la rue, avec une police de plus en plus violente. Mais le 5 décembre à Paris, on a également eu à se protéger de l'agression venue de certain·es manifestant·es en panne d'idées pour prouver leur radicalité.

La manifestation contre la Loi Sécurité Globale du 5 décembre s'est vue férocement attaquée par les forces de l'ordre [...]. Ces attaques contre le mouvement appellent à une réponse. Pour nous, il s'agit de continuer à construire des syndicats et d'autres contre-pouvoirs : collectifs de victimes de violences policières, organisations antifascistes... à même d'assurer notre défense collective et de garantir notre droit à manifester.

Néanmoins, toutes les attaques lors de cette manifestation n'ont pas été le seul fait des forces de l'État. Il y a également eu plusieurs altercations entre manifestant·es, avec un point culminant lorsque certain·es s'en sont pris à des syndiqué·es et à des camionnettes syndicales.

Cette attaque n'est vraisemblablement pas due à un quelconque groupe d'extrême droite, mais à un petit groupe de manifestant·es. Il s'agissait d'une attaque délibérée contre des camarades de lutte, en l'occurrence celles et ceux syndiqué·es à la CGT. Et soyons clairs : il ne s'agissait pas d'une altercation entre un service d'ordre et des manifestant·es. Que nous ayons des désaccords tactiques ou stratégiques entre groupes militants, c'est normal. Mais lorsque ces désaccords se transforment en des agressions physiques, une ligne rouge est franchie, comme ça a été le cas le 5 décembre. Or certains groupes militants s'en sont publiquement réjoui. Nous disons très clairement que cette posture est irresponsable et dangereuse. Peu importe le point de vue choisi, cet acte divise de fait le mouvement entre « bon·nes » et « mauvais·es » manifestant·es, et nous expose tous et toutes à davantage de répression policière. [...]

Communiqué de six groupes UCL d'Île-de-France, 24 décembre 2020

Décryptage

Hold-up sur la pensée critique

Le succès du « documentaire » *Hold-up* s'inscrit dans le développement de scénarios conspirationnistes. Ces discours supposément « anti-système » portent souvent la marque d'un repli identitaire et sont incapables de lutter contre la domination étatique et capitaliste.

Avec plusieurs millions de vues en quelques semaines, le succès du pseudo documentaire *Hold-up* interpelle. La situation politique et la gestion sanitaire catastrophique de cette année créent un climat propice à un tel succès. Plus profondément, les démocraties libérales sont en crise, les institutions étatiques prétendant nous protéger en échange d'une perte de nos libertés échouent à mener à bien cette promesse, et c'est à l'affirmation d'un virage autoritaire que l'on assiste. Dans ce contexte, la critique sociale révolutionnaire peine à se faire entendre et les rhétoriques conspirationnistes s'engouffrent dans la brèche. Comment y répondre sans jouer leur jeu et se faire absorber dans des débats techniques sans fin ?

UN BRAQUAGE INTELLECTUEL

Revenir sur chaque propos est une entreprise vaine, d'abord parce que beaucoup d'aspects sont invérifiables pour des non-experts, ensuite parce que les adeptes de ces discours rejetteront en général les faits contradictoires (« les scientifiques sont achetés par les labos »). Les analyses rigoureuses et indépendantes, pour importantes qu'elles soient, font alors rarement le poids. Mais la situation peut être différente lorsqu'on discute avec une personne qui doute, tentée par ces grilles de lecture sans en être entièrement convaincue [1]. Il va alors s'agir d'identifier ce qui anime cette personne (colère, résignation ?) et ce qu'on partage éventuellement avec elle (position sociale commune, lutte commune ?). Si la réponse doit être ferme devant les discours racistes et antisémites et autres propos discriminatoires qui peuvent être véhiculés, nous devons aussi comprendre ce qui séduit dans ces explications. C'est alors à nous de porter notre critique sociale, en pointant l'arnaque de discours tout sauf émancipateurs.

PORTER NOTRE CRITIQUE SOCIALE

Ces discours détournent des colères légitimes au profit de quelques individus et véhiculent en fait une grille de lecture de droite [2], désignant des bouc-émissaires et incitant au mieux au fatalisme. *Hold-up* en est un exemple flagrant : après deux heures trente de propos catastrophiques, la seule issue proposée est un soutien financier au documentaire ! C'est ce que nous devons mettre en évidence, ces contenus n'attaquent jamais les bases matérielles du système étatique et capitaliste. Alors, que faire ? Aux discours réactionnaires et aux accusations vagues qui ne mènent qu'à la résignation, nous répondons : socialisation du système de santé, organisation, projet de société fondé sur la solidarité et l'autogestion. Sans renoncer à la rigueur et à une pensée critique au service de l'émancipation collective.

Irène (UCL Haute-Savoie) et David (UCL Grand-Paris-Sud)

1. Voir aussi « Que répondre à un ami en train de basculer ? » dans le dossier d'*Alternative libertaire* de 2009 sur le conspirationnisme.
2. Sur le site eunomia.media, lire l'article « Un "Hold Up" de notre capacité d'agir : sur le film de Pierre Barnérias » qui développe cette analyse.

Statistique

Le terrorisme n'a pas le

Alors que les lois antiterroristes se succèdent en France et plus largement dans le monde, une ONG australienne spécialisée dans la recherche statistique sur la paix a publié son rapport sur le phénomène terroriste. Analyse.

Le terrorisme reflue pour la cinquième année consécutive dans le monde. C'est le premier enseignement d'une étude produite par l'Institute for Economics and Peace, une ONG ayant son siège en Australie [1]. Les attentats terroristes ont coûté la vie à 13 826 personnes en 2019, en baisse de plus de 15 % par rapport à 2018. Le pic du phénomène coïncide avec la période d'activité maximale de l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL, ou Daech) de 2014 à 2016. En 2019, le terrorisme a fait près de 60 % de morts de moins qu'en 2014. C'est pourtant sous le prétexte de cette menace intangible et permanente quele gouvernement multiplie les lois sécuritaires, fait patrouiller des militaires dans les rues, et prévoit l'armement généralisé des polices municipales.

L'étude vient rappeler que les populations les plus touchées par le terrorisme sont, et de loin, celles qui habitent des pays en guerre. Entre 2002 et 2019, 95 % des victimes se trouvent dans des pays où se déroule un conflit armé.

L'impérialisme joue un rôle évident dans l'apparition et le maintien de la violence terroriste. Les deux pays les plus touchés sont l'Afghanistan et l'Irak, tous deux occupés militairement par les États-Unis, dont l'objectif affiché est pourtant de « détruire le terrorisme » et de « rétablir la démocratie ». La Syrie (au 4e rang mondial) constitue quant à elle le terrain de jeu de puissances étrangères au premier rang desquelles on trouve la Russie, la Turquie et l'Iran,mais aussi les Etats-Unis. Au Yémen (6e) une guerre meurtrière, dont l'acteur principal est la monarchie saoudienne, se prolonge avec la bénédiction des Etats-Unis et des marchands de canons européens, dont la France. Plus généralement, c'est dans les pays qui sont d'anciens protectorats ou d'anciennes colonies que le terrorisme sévit le plus.

MASSACRES AU SAHEL

La France prend toute sa part dans ce sombre tableau : Daech déplace progressivement ses activités vers le Sahel, où la France mène des opérations militaires depuis plus de six ans, et où elle soutient à bout de bras des dictateurs corrompus. Le Burkina Faso, où l'armée française a installé une base de ses forces spéciales, a vu le nombre des victimes liées au terrorisme être multiplié par près de cinq ces dernières années.

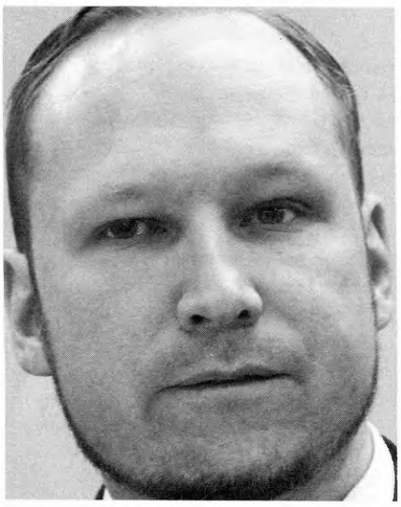

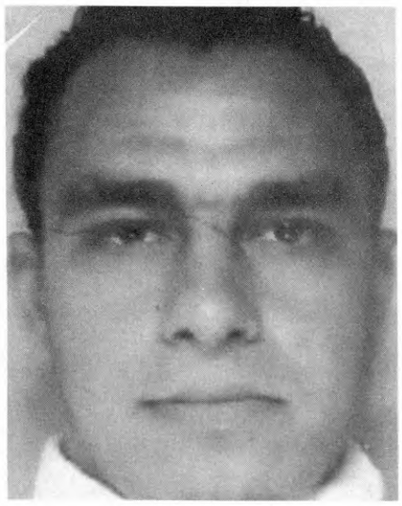

Le Norvégien Anders Breivik (à g.) : 77 victimes en 2011 à Oslo et à Utøya. Le Tunisien Mohamed Lahouaiej-Bouhlel (à dr.) : 86 victimes en 2016 à Nice. Dans les deux cas, un fanatisme individuel connecté à une mouvance politique : ultranationaliste pour le premier, djihadiste pour le second.

LES ATTENTATS D'EXTRÊME DROITE EN PLEINE ASCENSION

De la tuerie d'Utøya en Norvège en 2011 à l'attentat de Christchurch en Nouvelle-Zélande en 2019, les attentats d'extrême droite se multiplient aux États-Unis et dans ses satellites capitalistes avancés.

Alors que les attentats d'extrême droite comptaient pour seulement 14 % des attentats entre 2002 et 2014 dans ces États, cette proportion est montée en flèche à 40 % en 2015, et atteint en 2019 46 %. Les attaques d'extrême droite y ont même été responsables de 82 % des morts en 2019. Seule exception : la France, pays le plus touché d'Europe par les attentats djihadistes.

Les États-Unis comptent plus de la moitié des attentats. Les raisons en sont multiples : sur le terreau d'un racisme dont les fondements juridiques n'ont été finalement abolis que dans les années 1970, la présidence Trump a galvanisé les groupes d'extrême droite, du

1. Institute for Economics and Peace, *Global Terrorism Index 2020. Measuring the Impact of Terrorism.*

débat

L'école publique, lieu majeur de la socialisation enfantine

Dans *Alternative libertaire* de décembre 2020, un article invitait à ne pas diaboliser l'instruction en famille (IEF). Certes, mais il aurait fallu rappeler la priorité est de se battre pour transformer l'école publique.

Plus de 12,4 millions d'élèves sont scolarisé·s en France, tandis que seul·es 50 000 sont instruit·es en famille. La moitié a une solide raison pour n'être pas scolarisé : handicap, pathologie lourde, familles itinérantes. La plupart suit les cours du Centre national d'enseignement à distance (le Cned). Il reste donc environ 25 000 enfants pour lesquels l'instruction en famille (IEF) ne relève pas d'une nécessité. S'il ne s'agit pas de diaboliser cette forme d'instruction, il est en revanche utile aux communistes libertaires d'en avoir une approche critique.

Le recours à l'IEF ou l'inscription dans une école privée hors-contrat est un combat historique de la bourgeoisie française. En 1984, c'est une mobilisation de rue massive de la bourgeoisie qui aboutit au retrait du projet de loi visant à nationaliser l'école privée. [...] Ce contexte libéral en matière de scolarité infuse dans la société. L'IEF apparaît aujourd'hui à nombre de parents ouverts et progressistes comme un facteur d'épanouissement important [...]. Il s'agit aussi, dans un contexte de forte compétition scolaire, de maximiser le potentiel de ses enfants.

Pourtant, cette forme d'enseignement ne va pas sans poser de nombreuses questions. Ainsi, pour enseigner à la maison, il faut d'abord en avoir le temps [...]. Dans une société patriarcale, c'est bien souvent la mère qui sera amenée à abandonner la sphère sociale du travail au profit de l'éducation des enfants. Il faut ensuite en avoir les compétences. Ce sont donc les parents à fort capital culturel et économique qui peuvent investir dans cette forme d'instruction, et [...] assumer la contrainte financière importante.

Au-delà des questions matérielles, il faut se garder de réduire l'institution scolaire au seul lieu de reproduction des inégalités sociales — à cet égard, l'IEF est bien pire. L'école est également le lieu majeur de la socialisation enfantine : c'est à l'école que l'on fait l'expérience de l'altérité [...], et de la confrontation au monde. Les enfants des classes populaires scolarisés vont à l'école. C'est d'ailleurs pour cela que tous les pédagogues progressistes n'ont eu de cesse [...] d'intégrer l'école publique [...] : une pédagogie destinée aux classes populaires ne trouve à s'épanouir qu'à leur contact.

L'école publique, laïque, gratuite et émancipatrice constitue d'ailleurs un horizon du progrès social. C'est le projet d'école de toutes les organisations syndicales de lutte comme la CGT et SUD, comme du syndicat majoritaire (la FSU) qui se revendique aussi de la transformation sociale.

Brendan (UCL Amiens)
et Basile (UCL 93 Centre)

lisez l'intégralité de cet article sur ww.unioncommunistelibertaire.org

visage que l'on croit

Ku Klux Klan aux franges les plus réactionnaires du parti républicain. Mais l'Europe est également touchée, dans un contexte où l'extrême droite y a le vent en poupe. Partout sur le continent, les capitalistes n'hésitent pas à s'acoquiner avec elle. Faire monter les thématiques identitaires, racistes, xénophobes, antisémites et islamophobes est, pour les possédants, un moyen certes ancien mais toujours efficace de continuer à jouer la division des classes populaires.

Une baisse de 60 % de victimes entre 2014 et 2019

POLICE ET ARMÉE GANGRENÉES

Dans ce contexte, la police et l'armée agissent comme une chambre d'écho des zélateurs de l'extrême droite. Elle servent autant d'inspiration (par l'équipement, les codes virilistes, l'utilisation de la violence) qu'elles sont perméables aux idéologies fascistes. En Italie en 2019, un arsenal de guerre comprenant même un missile était retrouvé chez des fascistes, pendant que le gouvernement se réfugiait dans un mutisme embarrassé. Le gouvernement allemand, lui, a dû se résoudre à dissoudre cette année une compagnie entière sur les quatre que comptaient ses forces spéciales antiterroristes (KSK), car elle était composée de néonazis. En France, près de sept policiers sur dix ont voté Le Pen au premier tour des élections présidentielles en 2017. Le cas de Lille est emblématique. Lorsqu'au début des années 2010 le corps d'un militant antifasciste connu est repêché dans la Deûle, la police conclut à un suicide. Il faudra des années de lutte de la famille pour obtenir une enquête, à la faveur de laquelle émergera la figure de Claude Hermant, en lien avec les suspects. Ancien para, passé par le service action de la DGSE, il est militant d'extrême droite bien connu à Lille... et indic. Trafiquant d'armes, il est accusé par la justice d'avoir vendu des armes utilisées lors de l'attentat antisémite de l'Hyper Cacher en 2015.

PERSPECTIVES

Si le tableau est inquiétant, il est nécessaire pour le mouvement social de se montrer à la hauteur de la situation. Avec des angles différents mais complémentaires, les manifestations qui s'organisent régulièrement depuis plusieurs mois, malgré les restrictions imposées par les précautions sanitaires contre l'islamophobie, les violences policières, pour les libertés publiques, dans le cadre d'arcs très larges donnent des raisons de penser que le rapport de force peut contraindre le gouvernement à reculer. Les manifestations massives de décembre 2019 avaient rendu un temps inaudibles les politicien·es et éditorialistes d'extrême droite. Dans la période qui s'ouvre et la crise qui s'annonce, il est plus urgent que jamais pour les communistes libertaires comme pour tout notre camp social de nous appuyer sur la solidarité de classe.

Brendan (UCL Amiens)

Rectificatif

Une lectrice nous a signalé une erreur dans l'article « L'instrumentalisation raciste du féminisme » dans *Alternative libertaire* de décembre 2020. Le paragraphe sur le « traitement infligé » aux mères voilées dans les écoles est hors sujet depuis l'abrogation, en 2014, de la circulaire Chatel, qui prohibait que des mères d'élèves voilées accompagnent des sorties scolaires. Dans un département comme la Seine-Saint-Denis, la résistance des parents d'élèves, enseignantes et enseignants à cette circulaire avait en effet été massive, et il faut s'en féliciter même si, hélas, des cas de discrimination continuent à être ponctuellement signalés.

orientation fédérale

L'engagement de l'UCL contre l'islamophobie

Comme la Ligue des droits de l'homme, Amnesty International, Solidaires et d'autres, l'UCL a protesté contre la dissolution du Comité contre l'islamophobie en France (CCIF) par le gouvernement, qui l'accusait d'avoir partie liée avec le djihadisme, alors qu'il s'agit d'une ONG de défense des droits garantis par la laïcité. Pour clarifier de son engagement contre l'islamophobie, la coordination fédérale de l'UCL a adopté à 90 % des mandats, en octobre 2020, cette motion de cadrage.

Alors que le gouvernement désigne le « séparatisme religieux » comme nouvel ennemi de l'intérieur, il est nécessaire de réaffirmer, en la clarifiant, la démarche de l'UCL dans sa lutte contre l'islamophobie.

Le *Manifeste de l'UCL* identifie deux sources à l'islamophobie en Occident : d'une part la construction d'un *« corps national blanc et chrétien »* ; d'autre part la persistance d'un racisme colonial.

Pour l'UCL, l'islamophobie vise les personnes musulmanes ou assignées comme telles. Elle mène cette lutte sur une base antiraciste et de classe, contre la division du prolétariat par le pouvoir, pour l'égalité et pour la liberté de culte et de conscience. Un engagement nullement contradictoire avec la critique radicale des religions.

L'objectif de l'UCL n'est pas seulement de dénoncer l'islamophobie, mais bien de la faire reculer à une échelle de masse. Pour porter ce combat à une échelle de masse – que l'UCL ne saurait atteindre seule – il faut un cadre unitaire large.

POURQUOI UN CADRE UNITAIRE

La marche du 10 novembre 2019 avait été impulsée par un tel cadre unitaire, avec un arc de force rassemblant largement à gauche (politiquement et syndicalement). S'y était jointe une composante confessionnelle, dont la plateforme L.E.S. Musulmans, avec des éléments conservateurs.

Cette marche du 10 novembre 2019 – qui ripostait à une vague d'islamophobie alimentée des plus hauts sommets de l'État – a marqué un tournant. Pour la première fois depuis longtemps, la gauche française a, dans son ensemble, bravé la campagne de dénigrement médiatique et affirmé son refus de la stigmatisation de la minorité musulmane. Le camp antiraciste en est sorti renforcé.

QUEL PÉRIMÈTRE POLITIQUE ?

Il est nécessaire que participent à ce cadre unitaire les structures syndicales, politiques et associatives engagées dans la lutte antiraciste : CGT, Solidaires, CNT, CNT-SO, FSU... ; FA, NPA, Ensemble, EELV, PCF... ; Mrap, LDH... De surcroît, il est vital que ce cadre unitaire intègre des associations qui, bien que non confessionnelles, peuvent elles-mêmes être ciblées par l'islamophobie – CCIF, FUIQP, ATMF, FTCR, ACTIT, Acor, Comité Adama...

L'UCL cherchera en priorité à associer ces structures au cadre unitaire car, comme l'indique son *Manifeste*, sa solidarité va *« en premier lieu aux mouvements qui, aux luttes antiracistes, associent un projet démocratique d'émancipation sociale en s'appuyant sur l'action des classes populaires »*.

L'UCL ne fera en revanche rien pour associer à ce cadre unitaire des associations conservatrices, confessionnelles ou non, institutionnelles ou non – du style CFCM, Amif, plateforme L.E.S. Musulmans. Mais, dans la mesure où elles ne défendent pas explicitement un projet intégriste, leur présence dans un cadre unitaire n'entravera pas la signature de l'UCL sur un appel commun, dès lors que celui-ci est politiquement clair, et non contradictoire avec ce que défend l'UCL.

NOTRE DÉMARCHE MILITANTE

Le courant communiste libertaire doit s'inscrire dans les mobilisations, pas seulement les commenter de l'extérieur. C'est en étant dans un cadre qu'on le fait évoluer, et la marche du 10 novembre 2019 a prouvé qu'il était possible que cela aille dans le bon sens. Cette démarche reste celle de l'UCL.

Le débat peut rester ouvert sur l'opportunité de la présence ou non de certaines structures ou personnalités dans ce cadre unitaire. Mais ce débat ne doit pas être un moyen d'affaiblir la riposte à l'offensive islamophobe.

Coordination fédérale de l'Union communiste libertaire, octobre 2020

Jeu vidéo

« Finish Him ! » Un syndicat

L'entreprise française de jeux vidéo, Ubisoft, s'est récemment retrouvée sous les feux des projecteurs pour une affaire de harcèlement. Une ambiance de travail sexiste et viriliste dénoncée depuis longtemps déjà par les syndicalistes et travailleurs de l'univers vidéoludique.

L'industrie du jeu vidéo a été construite par et pour des hommes. C'était déjà ce que dénonçait Mar_Lard en 2013 dans un article, abondamment relayé à l'époque[1]. Elle y critiquait l'image sur-sexualisée du corps des femmes, les blagues potaches, sexistes et fréquentes de la part des hommes ou des vagues de harcèlement en ligne envers celles qui osaient lever la voix. Cette ambiance masculiniste a été le terreau du grand mouvement *alt-right*[2] de ces dernières années. Cet été, c'est Ubisoft, l'un des leaders mondiaux du jeu vidéo, créateur d'*Assassin's Creed*, de *Rayman* ou de *Just Dance*, qui s'est retrouvé pris dans une affaire d'agressions sexuelles.

C'est donc dans ce contexte que s'est déclarée l'affaire Ubisoft cet été. Finalement, plusieurs accusations de harcèlements et d'agressions sexuelles ont été prononcées contre des directeurs de studios, créatifs ou éditoriaux de ce développeur. Sont évoquées des remarques sexistes, des comportements misogynes ou des abus de pouvoir de la part de managers.

UNE INDUSTRIE HISTORIQUEMENT SEXISTE

Les inégalités entre les femmes et les hommes se retrouvent bien à Ubisoft. Dans un communiqué du 25 novembre 2020[3], la section syndicale de Solidaires Informatique jeux vidéo (SI-JV) à Ubisoft Paris pointait du doigt les inégalités salariales entre les femmes et les hommes, qui peuvent aller jusqu'à 10 % d'écart. Les femmes du studio accéderaient en outre moins fréquemment à des postes à responsabilité, à ancienneté constante et auraient davantage de contrats précaires. Il s'agit de problèmes structurels qui se traduisent, en partie, en dominations bien réelles qui viennent toucher de plein fouet les femmes de l'industrie du jeu vidéo.

Chez Ubisoft, une culture d'entreprise viriliste

Les premières accusations portées par *Libération*[4] concernaient des hommes haut placés, protégés principalement par un « mur de RHs ». En effet, plusieurs cas problématiques semblent avoir été remontés à certaines équipes RHs qui étouffaient l'affaire ; souvent parce que l'homme problématique était haut placé et défendu par ces RHs à coup de : « c'est son caractère », « il est comme ça » ou « il ne faut pas mal le prendre ».

Les directions de studios semblent faire la sourde oreille : les actions entreprises par les studios pour tenter d'inverser la donne sont, pour beaucoup, vues comme des « coups de pub ». Ces actions n'agissent que peu, ou lentement pour améliorer la diversité au sein des équipes et des directions. Quelques apparitions dans des événements labellisés « diversité », mais guère plus. Dans les faits, rien ne semble avoir changé réellement.

UNE RÉPONSE SYNDICALE AUX OPPRESSIONS SUBIES

C'est donc dans cette ambiance délétère, qualifiée parfois de *boy's club*, que les sections syndicales au Studio Ubisoft de Paris ont joué un rôle prépondérant pour agir sur le terrain. La convention collective au sein de l'industrie vidéoludique est la convention

1. Mar_Lard, « Sexisme chez les geeks : pourquoi notre communauté est malade et comment y remédier », cafaitgenre.org, 16 mars 2013.
2. L'*alt-right* désigne une partie de l'extrême droite américaine qui rejette le conservatisme classique, milite pour le suprémacisme blanc et contre le féminisme.
3. « Faire carrière chez Ubisoft Paris pour les femmes ? », Solidaires Informatiques Ubisoft Paris, 25 novembre 2020.
4. « Ubisoft, le harcèlement aux manettes », *Libération*, 1er juillet 2020.
5 « "Tu vas pleurer les premières fois" : que se passe-t-il au sein du studio d'Ubisoft derrière Trackmania ? », Numerama, 10 septembre 2020.

Inceste

La plus précoce des violences patriarcales

D'après une enquête faite pour l'association Face à l'inceste en novembre 2020, un·e français·e sur dix aurait été victime d'inceste, dont 78 % de femmes. Dans 96 à 98 % des cas, l'agresseur est un homme.

Plus de 1033 personnes majeures ont participé au sondage Ipsos en ligne réalisé pour l'association Face à l'inceste[1]. Le rapport d'Ipsos estime que les chiffres de l'enquête auraient triplé depuis le dernier sondage de 2009, où le nombre de victimes d'inceste déclarées s'élevait à deux millions. Selon l'enquête, cette augmentation est en corrélation directe avec la libération de la parole des dernières années.

En l'absence de prise en charge thérapeutique, les conséquences individuelles sont terribles : dépression, risques suicidaires, addictions, troubles alimentaires. Les amnésies traumatiques sont également fréquentes, empêchant parfois les personnes incestées de porter plainte avant la prescription.

Être victime d'inceste, c'est se retrouver déboussolé·e quand les réveils nocturnes confondent réalité et cauchemars. C'est se sentir tiraillé·e : entre culpabilité d'avoir été violé·e et celle de devoir trahir un parent aimé. Les faits d'incestes sont souvent connus des familles, qui entretiennent le secret. Souvent ce ne sont pas les agressions qui font exploser les familles mais leur dénonciation et les familles qui se soudent autour des violeurs.

Le traitement social et judiciaire de ce crime est profondément lié au patriarcat. Les chiffres et les conséquences de l'inceste sont connus du grand public : en 1986, Eva Thomas, victime de viol par son père à l'âge de quinze ans, témoignait à la télévision. Pourtant le sujet semble être une éternelle redécouverte.

La famille étant le pivot de l'ordre social, admettre qu'elle est un lieu de violence envers les enfants remet en cause cet ordre social. Être une femme victime d'inceste, c'est apprendre la soumission et le silence, c'est être écrasée, c'est se préparer à une vie de femme adulte en patriarcat. L'inceste concourt à la fabrication des dominants et des dominées.

LES DÉNONCIATIONS INVISIBLES

La théorie de l'interdit de l'inceste comme base universelle des sociétés humaines, largement admise, entretient le silence. Les violences faites aux femmes sont un outil de coercition du patriarcat. La peur qui habite la plupart des femmes restreint leur déplacement, leur puissance, les pousse à l'encouplement pour être sous la protection (bien utopique) d'un seul homme. L'écrasement causé par l'inceste, qu'une femme en ait été victime ou témoin, prépare la peur et la soumission de l'adulte.

Malgré la difficulté à être entendues, les associations de lutte ont gagné des combats : en 2016, le mot inceste fait son apparition dans le code pénal ; en 2018, le délai de prescription (période pendant laquelle des poursuites peuvent être intentées) pour crime de viol sur mineur·e passe de 20 à 30 ans après la majorité de la victime, même si c'est l'imprescriptibilité qui était demandée par les associations.

Un combat reste à gagner : que la loi instaure un âge du consentement aux relations sexuelles. Cette disposition fera qu'un·e enfant sera toujours considéré comme n'ayant pas consenti et n'aura donc pas à « prouver » le viol. Il n'y a pas qu'en matière d'inceste que ce seuil est nécessaire, mais pour tous les viols d'enfants où les tribunaux concluent au consentement s'il n'y a pas eu cris et violences.

Christine (UCL Sarthe)

1. Voir leur site internet : facealinceste.fr.

contre le sexisme à Ubisoft

des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils, dite Syntec. Le taux de syndicalisation au sein de cette convention collective est inférieur à deux pour cent.

Alors qu'il n'y avait notoirement aucune section syndicale dans le studio, situation qui ravissait évidemment la direction, deux sections se sont créées durant l'année 2020. La première est la section syndicale Solidaires Informatique jeux vidéo, au début de l'année. La section produit le 3 juillet, deux jours après le premier article de *Libération*, un appel à témoignages pour tenter de libérer la parole des victimes. La seconde section provient du Syndicat des travailleurs et travailleuses du jeu vidéo (STJV). Le STJV a invité les victimes du studio Ubisoft à Montpellier à se rapprocher d'elles et eux pour un soutien psychologique ou un accompagnement.

La direction d'Ubisoft effectue, elle, quelques actions mineures : une partie seulement des accusés sont mis à pied, la majorité est simplement transférée à des postes moins « voyants », mais bel et bien toujours en poste. Aussi, un système anonyme, mais complètement opaque est mis en place, pour remonter à une entité indépendante les soucis. Rapidement, la section syndicale estime tout ceci insuffisant au vu des témoignages recueillis. Ainsi, à la fin du mois de juillet, elle publie sur son site : « *Le syndicat Solidaires Informatique annonce travailler sur une action collective en justice contre le groupe Ubisoft* ».

QUELS JEUX POUR DEMAIN ?

En dépit de ces actions, le groupe continue de faire la sourde oreille. Par exemple, le site Numerama publiait en septembre 2020, de graves accusations similaires dans un studio d'Ubisoft basé à Paris : Nadéo[5]. Cet article faisait suite à un autre appel à témoignages du syndicat. Malgré ces témoignages effarants d'abus de pouvoir, la direction d'Ubisoft n'a pas réagi publiquement et ne semble avoir entrepris aucune enquête interne.

Balance ton porc à Ubisoft ! (image tirée du jeu *Beyond Good and Evil 2*).

Évidemment, les problèmes de sexisme ne s'arrêtent pas aux portes d'Ubisoft. La même année, le studio californien de jeux vidéo Insomniac Games s'est vu porter le même genre d'accusations. Plusieur·es employé·es ont décidé de démissionner pour protester contre une culture du harcèlement envers les femmes du studio.

Le schéma semble se répéter. Même si des actions syndicales sont enclenchées et permettent l'accompagnement des victimes d'une industrie historiquement et structurellement sexiste, d'énormes combats de fond doivent encore être menés. La lutte pour l'égalité, pour les droits des femmes et des minorités, doit continuer d'être une priorité. Avec un taux de syndicalisation très bas dans ce secteur, il faut également s'attacher à rassembler les travailleuses et les travailleurs pour qu'ils et elles décident, ensemble, de comment s'organiser pour produire dans un contexte sain et démocratique, des jeux pour toutes et tous.

H. (UCL Paris Nord-Est)

Santé

L'endométriose, la souffrance sous silence

Alors que les tabous et l'instrumentalisation patriarcale autour des règles et de la sexualisation féminine persistent, on estime qu'une femme sur dix souffre d'endométriose. Cette maladie peut provoquer des douleurs quelquefois invalidantes et des problèmes d'infertilité.

Il est souvent considéré comme « normal » qu'une femme souffre durant ses règles. Ainsi socialement acceptée, cette douleur est minimisée, ce qui entrave la recherche sur l'endométriose.

C'est une pathologie aux manifestations diverses : des douleurs invalidantes et continues aux malaises et troubles digestifs, qui requiert des dispositifs de diagnostic et des traitements lourds (chirurgie et IRM). Cette maladie se caractérise par une présence anormale de tissu utérin hors des cavités utérines. D'autres pathologies (syndrome du côlon irritable) peuvent y être associées, car les tissus migrants endommagent différents organes. Les causes et les expressions de la maladie sont multiples : il y a autant d'endométrioses que de personnes atteintes. Contrairement aux idées reçues, l'endométriose n'est pas nouvelle. Découverte durant l'antiquité, elle est reconnue depuis la fin du XIXe siècle. Pourtant la recherche sur son diagnostic et traitement reste récente et engourdie. La normalisation des douleurs liées aux menstruations (donc leur invisibilisation) et la méconnaissance de l'endométriose causent des retards de diagnostic de huit ans en moyenne.

Dans une société patriarcale, ce désintérêt du corps médical s'explique : particulièrement lorsqu'elle touche à la sphère gynécologique, la douleur des femmes ne fait pas l'objet de recherches approfondies, car elles y seraient sujette par nature. Au lieu de soigner leurs corps et leurs esprits, les malades sont psychiatrisées et renvoyées à leur statut assigné de femme. On théorise l'endométriose comme on le faisait hier pour l'hystérie.

UN PARCOURS MÉDICAL DE LA COMBATTANTE

Ces croyances profondément sexistes mènent à des réalités dures pour les femmes et les hommes trans qui se voient poussés dans des années d'errance médicale : négation des douleurs, humiliations ou violences dans les cabinets médicaux, et cela même lorsque la maladie est diagnostiquée.

De plus, les traitements et les prises en charge de cette maladie sont majoritairement liées à la fertilité, oubliant les autres symptômes possibles. Décidément la question de la santé des femmes n'intéresse pas en dehors de leur capacité à procréer. Une façon de les renvoyer continuellement à leur rôle de mère. Le manque de formation des médecins au diagnostic de l'endométriose conduit certain·es d'entre eux et elles à privilégier une médication à base de puissants anti-douleurs, d'hormones, voire d'antidépresseurs sans jamais s'intéresser à la base du problème. Il s'agit de faire taire les symptômes plutôt que de guérir la maladie.

Atteintes de douleurs handicapantes mais non reconnues comme telles par les institutions, les personnes qui souffrent de cette maladie peinent à s'adapter aux critères de la machine marché du travail. Au sexisme lié à l'endométriose s'ajoute le validisme, qui pousse les personnes atteintes à une précarité sociale et économique. Si les hommes qui nous gouvernent, nous embauchent et nous soignent souffraient d'endométriose, cela ferait longtemps que nous aurions des congés menstruels, et que notre maladie serait reconnue comme telle.

Luz (UCL Toulouse et Alentours)

Santé

Aider « de l'extérieur » : la

À Nantes, la double mobilisation de réseaux syndicaux et féministes « extérieurs » à une entreprise ont contribué à sortir une grève de son isolement, et à emporter la victoire. Récit par des camarades de l'UCL impliqué·es.

La clinique du Parc est un petit établissement nantais d'à peine 50 salarié·es, spécialisé dans la psychiatrie. Elle a été rachetée il y a quelques années par un groupe privé d'origine australienne, Ramsay. Depuis, les conditions de travail se dégradent : non-remplacement des collègues en arrêt, sous-effectifs, salarié·es multifonction, absence de formation... Tout cela pour des salaires bien bas, gelés depuis des années : 1 130 euros net mensuels pour une aide-soignante avec cinq ans d'ancienneté et un week-end de garde par mois ! Comme souvent, ce n'est pourtant pas l'argent qui manque chez Ramsay France, avec un chiffre d'affaire de 3,4 millions d'euros, en hausse de 52 % sur un an.

Le 16 juin 2020, les salarié·es de la clinique se sont mises en grève, répondant à l'appel national pour la santé, au sortir du confinement. Pour beaucoup, il s'agissait d'une première. Tout l'été suivant, les salarié·es du Parc ont multiplié les débrayages avec piquet. Équipe très soudée, ambiance excellente entre collègues quels que soient les statuts : infirmier·es, aides-soignant·es ou administratifs. Une détermination déroutante, bien loin du pessimisme de l'époque.

Entraver les réquisitions de personnel pour bloquer réellement

Gros hic cependant : les délégué·es du personnel (CGT) sont parmi les seuls non-grévistes ! Ils et elles tentent même maladroitement une conciliation avec la direction. Pourtant les grévistes sont toujours largement majoritaires, même si les réquisitions de personnel empêchent d'impacter réellement le fonctionnement de la clinique. Un cahier revendicatif est remis à la direction mais celle-ci le méprise.

Le 17 septembre, au soir d'une nouvelle journée d'action nationale, les grévistes décident, sans prévenir la directrice, de ne pas reprendre le travail le lendemain. La grève reconductible est lancée. Et, contre toute attente, elle va durer trente jours ! En face, une direction de combat qui finira par lâcher timidement une augmentation de 60 euros net mensuels et une prime de 100 euros. Une victoire en demi-teinte (pas si mal dans la période) mais une lutte exemplaire.

Des militantes et militants UCL y ont apporté leur aide, de quelle façon ?

L'OUTIL SYNDICAL EN PREMIÈRE LIGNE

Dès l'été, des militantes et militants de l'UCL Nantes passent sur le piquet discuter avec les grévistes et exprimer leur soutien. Une démarche de base dont il ne faut pas sous-estimer l'importance. Outre le fait de permettre aux militantes et militants libertaires de garder les pieds dans la réalité des luttes et de leurs besoins, tout gréviste sait à quel point chaque témoignage de solidarité compte et encourage face à l'adversité. C'est notre rôle de dire à notre classe qu'elle a raison de se défendre, que nos luttes sont légitimes et que ses difficultés sont partagées par des millions de salarié·es. Et lorsque c'est possible et/ou nécessaire, il faut savoir aller plus loin, pour mettre à disposition des grévistes des outils de lutte supplémentaires.

Et pour les communistes libertaires, l'outil syndical est un levier qui s'impose. Ainsi l'union Solidaires 44, que des camarades UCL participent à animer, et le syndicat SUD-Santé-sociaux vont agir pour faire parler de la grève dans la presse et dans les réseaux militants. Des syndicalistes de tous secteurs passeront ainsi régulièrement témoigner de leur soutien. Une caisse de grève

1. « L'hôtel Ibis Batignolles, épine tenace au pied d'Accor », *Alternative libertaire*, octobre 2020.

Métallurgie

Florange passe, Mittal rapace

Tout est parti d'une grève-bouchon au laminoir à chaud du site mosellan, jusqu'à prendre des proportions nationales. C'est une conséquence du Covid-19 : les salarié·es ne peuvent se serrer davantage la ceinture.

En octobre, un mouvement de grève parti de Florange (Moselle) a gagné huit autres sites français du groupe Arcelor-Mittal (Reims, Gray, Pontcharra, Woippy, Ottmarsheim, Saint-Nazaire, Bruyères-sur-Oise, Denain), avec des débrayages et même des blocages. Démarrée le 6, la grève a été suspendue trois semaines plus tard, en attendant les négociations annuelles obligatoires (NAO). *« On a bossé pendant toute la période du premier confinement,* explique Lionel Kozinski, délégué syndical CGT à Florange, *on n'a pas arrêté. Plus de 50 salarié·es ont été touchés par le Covid et on a quand même continué. »* Et pour ceux des salarié·es qui étaient en chômage partiel, la direction n'a pas voulu compléter l'argent versé par l'État pour garantir 100 % de leur revenu. Si bien qu'en septembre, le syndicat a calculé que le manque à gagner pour les salarié·es serait de 4 000 euros en moyenne. Aujourd'hui, il demande une prime Covid de 2 000 euros, et la prise en charge jusqu'à 100 % du chômage partiel. La direction répond par le silence : *« Depuis les ordonnances Macron et la mise en place du comité social et économique, explique Kozinski, le "dialogue social" est rompu, les syndicats ne sont plus pris au sérieux et les atteintes aux conditions de travail s'accumulent, d'où le ras-le-bol. »* Le groupe ArcelorMittal a pourtant une trésorerie bien garnie. Il capte des fonds considérables, notamment par le biais d'aides publiques, et va bénéficier du plan de relance de l'État.

Le mouvement est parti de la base des salarié·es de l'usine sidérurgique de Florange, et la CGT aidé à sa construction et à son extension, notamment par la constitution d'une caisse de grève.

BLOCAGE DE LA SORTIE DU LAMINOIR À FROID

Tout a commencé par un débrayage du laminoir à chaud qui, se trouvant à la première étape de la chaîne de production, a immobilisé par la force des choses le laminoir à froid, en aval – c'est ce qu'on appelle une « grève-bouchon ». Les ouvrières et ouvriers, en faisant chacun·e quelques heures de grève chaque jour, ont réussi à tout stopper, démontrant ainsi qu'un nombre même restreint de grévistes déterminés, sur un secteur stratégique, peuvent empêcher la production de toute une usine.

Le vendredi 16 octobre, la CGT et les grévistes ont par ailleurs bloqué la sortie du laminoir à froid, empêchant les camions de charger les produits finis. La presse était présente, le mouvement bien suivi et la caisse de grève abondée par des camarades de la CGT Moselle. Le jour du blocage, un groupe d'ouvrières et ouvriers anti-grévistes, proches de la direction, se sont rassemblé·es devant la Maison des syndicats. Peu nombreux, ils ont rapidement levé le camp en voyant que les grévistes prenaient le chemin de l'usine à froid.

Le lendemain, au bout de treize jours de grève, les syndicats CFDT et CGC, d'habitude bien timorés et soumis à la direction, ont rejoint la CGT sur ses revendications. C'est qu'il leur était difficile de nier que le mouvement était soutenu par l'ensemble des salarié·es. Ils l'auraient payé cher aux prochaines élections...

En décembre, au terme des NAO, la direction du groupe a finalement consenti à une augmentation générale des salaires de 0,6 %, et à une prime exceptionnelle de 500 euros. On est loin des 2 000 euros revendiqués mais, après consultation des salarié·es du groupe, la CGT a accepté de signer l'accord.

Jean-Baptiste (UCL Thionville)

grève de la clinique du Parc

est abondée par les syndicats, et près de 13 000 euros sont récoltés. L'isolement est rompu grâce au travail des militant·es et le collectif gréviste se sent plus que jamais soutenu. La CGT, se rendant compte de l'inaction de ses élu·es, s'efforce de rattraper le coup en dépêchant des militant·es du secteur, qui seront une aide vitale grâce a leur solide service juridique.

Car en arrière-plan de la grève, se pose la question des réquisitions et de leur légalité. Grâce aux avocats de la fédération CGT-Santé, les réquisitions de la direction finissent par être annulées, ce qui entraîne la fermeture de la clinique, mettant véritablement Ramsay en difficulté.

Parallèlement à l'utilisation de l'outil syndical, le soutien aux grévistes a pu avancer par l'intermédiaire du collectif Féministes révolutionnaires, auquel des militantes UCL participent activement.

DIDIER RAYNAUD/SOLIDAIRES

Équipe soudée, ambiance excellente entre collègues quels que soient les statuts... La grève reconductible est lancée. Et, contre toute attente, elle va durer trente jours !

LE FÉMINISME DE CLASSE EN ACTION

Dès août, des militantes de ce collectif ont pu rencontrer des salarié·es de la clinique, à grande majorité féminine. Pourtant, se présenter comme collectif féministe auprès de salarié·es en lutte pour leurs conditions de travail ne va pas de pas forcément de soi. Mais la prise de contact a fonctionné, d'abord parce que le collectif s'était publiquement exprimé, pendant le confinement, sur les conditions de travail des femmes, notamment dans la santé. Reste que c'est le soutien quasi quotidien sur le piquet de grève, avec prêt d'un mégaphone, thermos de café, diffusion de l'info sur les réseaux sociaux et relais de la cagnotte, qui ont permis de construire la confiance.

Au terme de la mobilisation, une soirée de soutien aux grévistes du Parc a été organisée avec la présence de femmes grévistes de l'hôtel Ibis Batignolles [1]. Cette expérience montre l'appui que peuvent représenter des collectifs extérieurs lors d'une grève. S'ils ne peuvent se substituer à l'outil syndical pour construire le rapport de force, ils apportent un appui symbolique et matériel nécessaire pour tenir dans la durée. L'action du collectif Féministes révolutionnaires donne un exemple pratique d'un féminisme de classe, réactif, capable de faire le lien entre des grévistes et d'autres travailleuses, en dispensant une analyse féministe de la situation.

Les communistes libertaires ont donc pu, à leur modeste échelle, apporter un soutien concret et utile, tout en tissant des liens pour la suite. Ce soutien s'est fait en mobilisant leurs organisations syndicales ou féministes. Ces contre-pouvoirs peuvent fournir une aide juridique, financière et médiatique importante. Mais pour cela, encore faut-il contribuer à construire et animer ces organisations de manière autogestionnaire, dans l'optique qu'elles grossissent et aident à emporter des victoires pour notre classe.

Anna et Benjamin (UCL Nantes)

Santé

Le bluff honteux des 183 euros « pour tout le monde »

Il y a tant d'exclu·es de l'augmentation de salaire promise par le « Ségur de la santé » que les fédérations signataires de l'accord – FO, CFDT et Unsa – s'en mordent les doigts. Les autres continuent le combat !

La deuxième vague de Covid-19 n'a pas laissé de répit aux travailleuses et travailleurs de la santé, pour lesquels il n'y a pas eu de « trêve des confiseurs »... Mais la contestation, elle non plus, ne connaît pas de répit.

On a manifesté le 3 décembre en Île-de-France, puis une journée d'action nationale a eu lieu le 15 décembre. Au cœur du mécontentement : les pauvres 183 euros d'augmentation de salaire concédés au terme du « Ségur de la santé ».

Pour mémoire, les cinq fédérations représentatives dans la fonction publique hospitalière – CGT, FO, CFDT, SUD et Unsa – avaient été invitées aux négociations au ministère de la Santé, avenue de Ségur, à Paris 7e. En fait, SUD-Santé-sociaux a claqué la porte dès que Nicole Notat (l'ex-patronne de choc de la CFDT), chargée par Macron de présider le Ségur, a annoncé qu'elle n'avait pas la main sur les moyens financiers.

En effet, la revendication centrale des personnels en lutte, portée notamment par le Collectif inter-urgences, c'est une augmentation de 300 euros. Au cours des négociations, le ministère a donné le choix : 300 euros pour les soignant·es et rien pour les autres, ou bien 183 euros « pour tout le monde ». Finalement, FO, la CFDT et l'Unsa ont signé pour ça. La CGT a rejeté l'accord après avoir consulté ses syndicats.

Restent donc deux fédérations dans la lutte : SUD et la CGT, qui n'ont pas tardé à montrer que les « 183 euros pour tout le monde » excluaient en fait plein de monde ! Le secteur médico-social – y compris quand il est dans la fonction publique hospitalière – peut ne pas être concerné. Idem pour les services à domicile ou les centres d'addictologie, dont la plupart se sont retrouvés en dehors du périmètre. Quant aux personnels en formation de promotion professionnelle, ils en sont également exclus ! Une seule bonne nouvelle : alors que le Ségur ne concernait pas le secteur social, certaines conventions collectives du social ont intégré les 183 euros d'augmentation.

FAUT LIRE AVANT DE SIGNER

Résultat, les fédérations FO, CFDT et Unsa passent un peu pour des buses. À croire qu'elles n'avaient pas lu l'accord avant de signer. Paniquée, FO s'agite à présent dans ses fiefs pour intégrer les services exclus dans les « 183 euros ». Ça fait beaucoup rire les directions qui ont parfois répondu à des tracts FO en expliquant qu'elles-mêmes n'auraient jamais signé pour une telle usine à gaz. FO s'est également plainte au ministère que les gens en « promotion professionnelle » étaient exclus... et le ministère a répondu qu'il n'y pouvait plus rien, tout en reconnaissant que la situation était anormale !

Également ennuyée que les 45 euros supplémentaires qui vont être alloué aux soignants « au lit du patient » ne concernent pas les assistantes sociales par exemple, la CFDT a fait une manif de témoignage (toute seule) pour les 183 euros pour tous et toutes...

À ce stade, chaque syndicat mobilise dans ses fiefs, de façon peu coordonnée pour l'instant. Une prochaine journée d'action nationale s'organise pour le 21 janvier !

Solow (UCL Grand-Paris sud)

Agression

À Lyon les fafs frappent encore

Deux bénévoles associatifs ont été agressés le 12 décembre alors qu'il fermaient la librairie et bibliothèque associative et libertaire La Plume noire. Cet énième épisode de violence de la part de l'extrême droite nous rappelle que ceux-ci sévissent dès que nous baissons la garde.

Samedi 12 décembre dans la soirée, deux bénévoles de l'association PESE (Pour l'égalité sociale et l'écologie) fermaient le rideau de la librairie et bibliothèque libertaire La Plume Noire après une journée de collecte solidaire de vêtements et de jouets lorsqu'il ont été abordés, pris à partie puis roués de coup par une dizaine de nervis d'extrême droite.

Le mode opératoire indique que l'opération a été préparée et que les bénévoles sont tombés dans un véritable guet-apens. L'Union syndicale Solidaires (dont les deux bénévoles étaient également militants) ainsi que l'UCL qui auto-gère la librairie ont aussitôt appelé à un rassemblement populaire le dimanche 20 décembre suivant sur l'esplanade de la Croix-Rousse.

Bien que non-revendiquée cette lâche agression porte la signature de l'extrême droite. Très active dans la citée lyonnaise depuis une dizaine d'année celle-ci multiplie les actes de violence depuis cet été : incendie de mosquées, saccage du restaurant « Le Tonton Burger », menace contre les locaux du PCF, etc.

Cette nouvelle agression est également révélatrice de l'impunité dans laquelle agissent les militants de la droite radicale dans la cité des Gones : la Traboule et l'Agogé, le local et la salle de boxe de Génération identitaire servent, à la vue de toutes et tous, de lieu d'organisation à une mouvance qui tente d'imposer par la violence et la terreur contre les minorités et le mouvement social son projet politique.

UN RENOUVEAU DU TRAVAIL UNITAIRE S'IMPOSE

Le 18 décembre à Chalon-sur-Saône, en marge de la l'acte IV des sans-papiers, quatre militants du PCF et de la Cimade ont également été agressés par de jeunes fascistes. Il est temps que partout nous réaffirmions notre refus absolu de la violence d'extrême droite.

DR

Nos camarades ont été pris dans un guet-apens le 12 décembre à la Plume noire, à Lyon.

Celle-ci ne s'exerce pas aveuglément, elle vise les minorités, les bénévoles associatifs du mouvement social qui œuvrent pour un monde meilleur sans discriminations, loin de leur vison du monde faite de violence envers les « autres ».

Face à ces agressions il est plus que jamais urgent, sur Lyon et partout ailleurs, que les organisations libertaires, antifascistes, anticapitalistes et les syndicats de lutte unissent leurs forces pour faire barrage au poison de l'extrême droite. Le travail de terrain des groupes antifascistes, de VISA (Vigilance et initiatives antifascistes) sur le plan syndical, de la Horde au niveau de la veille et de l'information, et de bien d'autres, s'avère plus nécessaire que jamais et même essentiel, mais cela est encore insuffisant.

Il nous faut aujourd'hui localement et nationalement réapprendre à travailler ensemble. L'UCL soutiendra et s'investira dans toutes les initiatives unitaires visant à combattre l'extrême droite sur les terrains politique, syndical et social.

Commission antifasciste de l'UCL

Infiltration

Repérer les fachos dans les manifs

Ces dernières semaines des manifestations partout en France ont rassemblé plusieurs centaines de milliers de personnes contre le projet de loi dit « sécurité globale ». On y a vu ici et là des tentatives diverses, heureusement infructueuses, de l'extrême droite pour tenter de s'insérer dans ces rassemblements. Décryptage d'une stratégie.

De façon récurrente ces dernières années, l'extrême droite a tenté d'infiltrer nombre de manifestations massives de plusieurs manières. La première est de s'assumer plus ou moins ouvertement pour faire valoir leurs idées confusionnistes : elle appelle à une convergence des manifestant·es se revendiquant « antisystème » tout en niant les rapports de dominations dans notre société. Le confusionnisme s'appuie sur des problèmes souvent réels, mais simplifie leurs causes à travers des rhétoriques complotistes qui détournent des perspectives de luttes matérielles.

Plus insidieux, ces groupuscules tentent aussi de s'immiscer dans les manifestations pour se fondre dans la mobilisation. Récemment, un groupuscule d'extrême droite, Vengeance patriote, s'est affiché sur les réseaux sociaux auprès de trois militant·es (Alice Coffin, Assa Traoré et un militant libertaire). Leur stratégie est simple : montrer qu'ils sont présents et peuvent intégrer des cortèges sans être reconnus et/ou dégagés. Dans le cas contraire, ils jouent la carte de la victimisation : « *Voyez ce sont eux les extrémistes, les sectaires* ». Cela leur permet aussi de se dédouaner de toute action violente commise ultérieurement par leurs membres.

Cependant, quand ils en ont la possibilité, les groupes d'extrême droite optent pour la confrontation directe. Se rassemblant en bande reprenant généralement les codes des « hooligans » ils viennent directement se confronter au mouvement social, pour intimider et casser celui-ci par la violence.

VENGEANCE PATRIOTE FAIT DES SELFIES

Si ils trouvent sur leur chemin de nombreux militant·es antifascistes, cela se fait au prix de la mise en danger physique de ces mêmes militant·es. Nous y avons fait face récemment à Paris, à Strasbourg, à Lyon et à Caen. Même si les fachos n'attaquent pas toujours, le but de se rassembler autour des manifestations est aussi d'intimider les participant·es et de montrer leur « force ». Elle s'inscrit dans la même logique que la répression policière : instaurer la peur auprès des manifestant·es pour décourager les mobilisations.

L'extrême droite ne cherche qu'à étouffer la contestation sociale. Elle n'est pas opposée aux lois liberticides, n'a que faire du fait qu'elles renforcent la répression contre les classes populaires : l'extrême droite y est même favorable, elle a approuvé toutes les dernières lois répressives et sécuritaires.

Il est donc vital de ne pas tomber dans leur piège. Il est nécessaire d'être vigilant·es et de ne pas leur laisser de l'espace dans nos mobilisations. Pour ce faire, nous nous devons de mettre en avant la nécessité des classes populaires de s'auto-organiser pour défendre leurs intérêts de classe.

Commission antifasciste de l'UCL

ILLUSTRATION POUR H.D. JUSTESSE, *HISTOIRE DE LA COMMUNE DE PARIS*, 1879

L'espoir meurtri de la Commune de Paris

Un dossier coordonné par Cuervo (UCL Marseille) et Guillaume (UCL Montreuil)

Meurtrie, la Commune de 1871 le fut à plus d'un titre. Elle le fut par l'impitoyable répression de la Semaine sanglante. Elle le fut par les calomnies qu'on déversa sur elle, la réduisant à une « trahison » fomentée par des forces occultes. Elle le fut encore par le travestissement stalinien qui, à coups de burin, tâcha d'établir une filiation entre le mur des fédérés et la place du Colonel-Fabien, via l'URSS. Elle le fut par sa réduction dans les manuels scolaires à un épisode de guerre civile sans logique.

Mais meurtrie, elle le fut aussi un peu par un mouvement ouvrier trop friand d'images d'Épinal : barricades de pavés, baïonnettes et drapeaux rouges en lambeaux.

Or, la Commune de Paris fut un peu plus que cela.

Il importe de la redécouvrir dans sa singularité, sans l'affubler d'oripeaux anachroniques. Non, la Commune ne fut ni libertaire, ni socialiste, ni communiste. À l'image du mouvement ouvrier d'alors, elle fut à la fois patriote et internationaliste ; combattante et antimilitariste ; autogestionnaire et bureaucratique ; républicaine et prolétarienne ; socialiste et modérée… et férocement anticléricale. Elle respecta la Banque de France mais incendia les Tuileries. Peu féministe, elle fut pourtant un tremplin pour l'action féminine.

Le dossier que propose *Alternative libertaire* cherche à déchiffrer un moment clé de l'histoire des mouvements populaires d'émancipation. Il est bien sûr un hommage aux femmes et aux hommes dont l'espoir fut si grand qu'il nous inspire encore aujourd'hui. Mais mémoire et lucidité doivent aller de pair, et nous avons cherché à éviter autant la mythification que la condescendance. Quelles étaient les contradictions internes, les dynamiques, les limites ? Quelles leçons pour nous aujourd'hui, quels écueils éviter ?

Tout en refusant d'annexer la Commune de 1871 à l'histoire du mouvement anarchiste – qui ne naîtra qu'une décennie plus tard – nous nous sommes efforcé·es de l'analyser d'un point de vue libertaire. Jusqu'à quel point y eut-il une poussée du pouvoir populaire ? Y eut-il tentation de remettre en question la propriété privée des moyens de production et d'échange ? Pourquoi le « peuple en armes » fut-il ainsi terrassé par l'armée régulière ? Dans quelle mesure la hiérarchie hommes-femmes fut-elle altérée ? Quels étaient les principes éducatifs et démocratique en gésine ?

Laissons la dévotion aux dévots, l'amertume aux passéistes, et posons-nous les questions en révolutionnaires, à l'exemple des plus lucides des communardes et communards : les deux pieds fermement dans le présent et toute notre énergie tendue vers l'avenir.

Crise prérévolutionnaire

Les rouges prémices

Quand la Commune de Paris se dresse face au gouvernement, en mars 1871, c'est l'aboutissement d'un processus. Depuis déjà six mois, sur fond d'invasion allemande, le pays est en proie à une crise prérévolutionnaire, marquée par plusieurs tentatives insurrectionnelles. À chaque fois, la prise d'armes s'est faite sur l'idée que les communes pouvaient être le recours des classes populaires, et la relève d'un État failli.

Lorsque la France déclare la guerre à la Prusse, le 19 juillet 1870, le Second Empire se croit imbattable. Après un plébiscite réussi en mai 1870, le régime pense consolider encore sa base grâce à une guerre patriotique qui fera taire la contestation intérieure. En effet, Napoléon III a été contraint à bien des concessions depuis quelques années : il a dû accorder le droit de grève en 1864, la fin de la censure préalable de la presse en 1868, le droit de réunion publique en juin 1868. Affaiblie par le massacre de juin 1848 [1], la classe ouvrière retrouve au début des années 1860, une nouvelle combativité. La création en 1864 de l'Association internationale des travailleurs (AIT) et la montée de la conflictualité sociale ont fait naître des fantasmes de complots ouvriers au sein du patronat [2].

Le Palais-Bourbon est envahi, le régime s'effondre

ABATTRE L'EMPIRE POURRISSANT

Mais la guerre de « Badinguet » va signer sa chute. Et les premières défaites de l'été 1870 ouvrent une période prérévolutionnaire : des émeutes républicaines, auxquelles prend part l'AIT, éclatent les 7 et 8 août à Marseille ; idem à Lyon et à Paris les 13 et 14 août.

Après la reddition de Napoléon III à Sedan le 2 septembre, la révolution éclate à Lyon, à Paris, à Marseille et ailleurs. Le Palais-Bourbon est envahie par la foule et le président de l'Assemblée, Eugène Schneider, grand patron de la métallurgie, s'enfuit sous les cris de *« À mort l'assassin du Creusot ! À mort l'exploiteur des ouvriers ! »* La République est proclamée le 4 septembre, à Lyon d'abord, puis à Paris, par le député républicain Léon Gambetta.

L'extrême gauche – de Blanqui à Bakounine en passant par Vaillant et Jules Vallès –, réclame alors la « guerre populaire » pour refouler l'armée prussienne. De leur point de vue, la journée du 4 septembre a changé la nature du conflit qui, de dynastique, est devenu politique. Blanqui lance le journal *La Patrie en danger* sur ce thème, en multipliant les références à l'imaginaire de 1792-1793, quand le peuple en armes sauva la révolution face aux armées monarchistes de l'Europe coalisée.

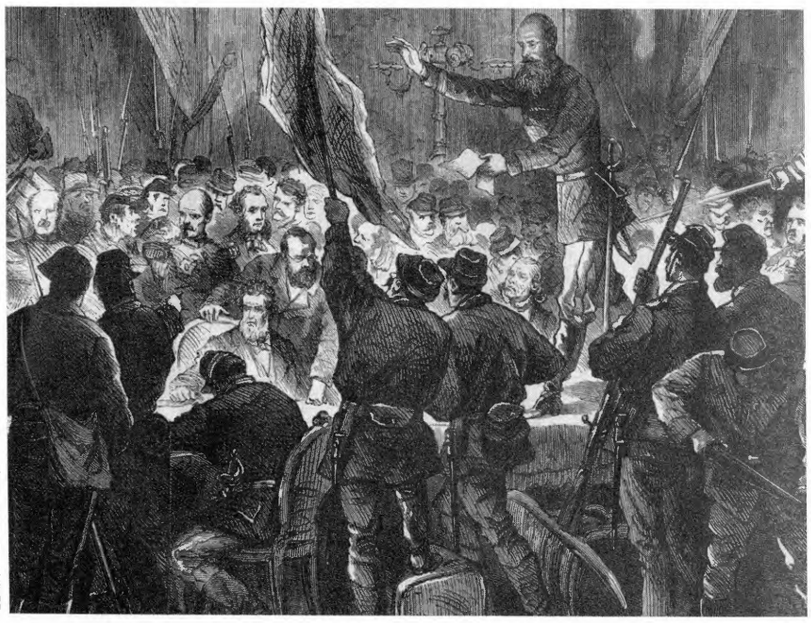

LE MONDE ILLUSTRÉ, 12 NOVEMBRE 1870

Le 31 octobre 1870, le gouvernement provisoire (on reconnaît Trochu, Favre, Pelletan, Ferry, Garnier-Pagès) est séquestré par les partisans de la Commune. Debout sur la table, Flourens, un officier rouge de la garde nationale, annonce sa déchéance. Mais le coup de force va échouer.

Le gouvernement provisoire, dit « de défense nationale », qui prend la suite de l'Empire déchu, se montre cependant incapable d'une telle énergie. Composé de républicains modérés comme Jules Favre ou Jules Ferry, il se préoccupe avant tout du maintien de l'ordre social et se montre pressé de négocier la paix avec la Prusse.

LES PRUSSIENS NE PASSERONT PAS

Ce gouvernement – et la bourgeoisie qui le soutient – se sent d'autant plus en insécurité qu'après la destruction de l'armée impériale à Sedan, il ne peut plus guère s'appuyer que sur la garde nationale, une « armée citoyenne » jugée peu fiable *(lire page 18)*. Dès le 19 septembre, alors que l'armée prussienne encercle Paris, Jules Favre entame donc des pourparlers avec Bismarck. Colère des Parisiens et Parisiennes contre ce « défaitisme ». Dès le lendemain, le journaliste Félix Pyat lance, dans *Le Combat*, l'idée d'un pouvoir concurrent et révolutionnaire : une Commune, élue par le peuple de Paris sur le modèle de celle de 1792 [3].

L'idée, qui va être abondamment reprise, entre en résonance avec celle de Bakounine et de ses amis qui de Lyon, appellent quelques jours plus tard à une *« Fédération révolutionnaire des communes »* pour mener contre la Prusse une guerre populaire qui pourrait être l'épicentre d'un nouveau Printemps des peuples contre les vieux trônes de toute l'Europe. Le 28 septembre, la

1. Lire « Juin 1848 : L'autonomie de la classe ouvrière s'impose sur les barricades », *Alternative libertaire*, juin 2008.
2. Lire « 1864 : La Première Internationale ouvrière naît à Londres », *Alternative libertaire*, septembre 2014.
3. Lire « 1792 : La première Commune insurrectionnelle de Paris », *Alternative libertaire*, décembre 2008.
4. Lire « 1870 : Faire la guerre et la révolution, avec Bakounine à Lyon », *Alternative libertaire*, septembre 2020.

Les tendances politiques qui vont animer la révolution

Différentes tendances animaient l'opposition de gauche au Second Empire, sans former des partis constitués.

• Les historiens qualifieront a posteriori de « **NÉOJACOBINS** » ces républicains de gauche, parfois ex-quarante-huitards, qui se retrouvèrent en nombre au conseil de la Commune, et dont les figures de proue furent le journaliste Charles Delescluze (61 ans en 1871) et l'universitaire révoqué Gustave Flourens (32 ans). Habités par le souvenir de 1793, vénérant Robespierre, leurs conceptions se révéleront centralistes et socialement floues.

• Plus à gauche se situaient les **BLANQUISTES**, partisans du plus célèbre révolutionnaire de son temps : Auguste Blanqui (1805-1881). Anticléricaux féroces, socialistes, partisans d'une dictature temporaire qui collectiviserait les moyens de production, ils étaient la fraction politique la plus homogène. En l'absence de leur chef emprisonné, les plus en vue furent les journalistes Émile Eudes (28 ans) et Raoul Rigault (25 ans), et le fondeur Émile Duval (31 ans).

• Les **PROUDHONIENS** étaient les mieux insérés dans la classe ouvrière, où ils avaient diffusé les idées mutuellistes et coopérativistes. Depuis 1867, la vieille garde – qui pour partie devait condamner la Commune – avait été reléguée à l'arrière-plan par des militants plus « lutte de classe » et animateurs de grèves, comme la relieuse Nathalie Lemel (45 ans), le ciseleur Albert Theisz (32 ans), le teinturier Benoît Malon (30 ans) ou le relieur Eugène Varlin (31 ans) qui s'était rapproché de Bakounine et du collectivisme.

• Les **INTERNATIONAUX**, c'est-à-dire les membres de l'Association internationale des travailleurs (AIT) agrégeaient des militantes et militants de toutes les nuances citées plus haut *(lire ci-contre)*. La section parisienne était animée par les proudhoniens de gauche, mais on y trouvait aussi deux proches de Marx : l'orfèvre Léo Frankel (27 ans) et le bottier Auguste Serraillier (30 ans).

• Il faut également citer certaines **FÉMINISTES** qui, au sein de l'opposition à l'Empire, formaient une mouvance active et solidaire, avec par exemple la romancière André Léo (47 ans), la journaliste Paule Mink (32 ans) ou les institutrices Victoire Tinayre (40 ans) et Louise Michel (40 ans).

Guillaume (UCL Montreuil)

de la Commune

section lyonnaise de l'AIT, avec Bakounine, fomente ainsi un soulèvement populaire dans la préfecture du Rhône. Las, l'affaire tourne court, et les bataillons bourgeois de la garde nationale rétablissent l'ordre [4].

À Lyon, l'AIT tente de fomenter un soulèvement populaire

Les semaines qui suivent, les troubles s'étendent cependant à Paris où l'on réclame de meilleurs fusils pour les gardes nationaux, la sortie en masse contre l'assiégeant prussien et, parfois, *« la Commune »*.

Un mois après Lyon, le 31 octobre, c'est Paris qui est le théâtre d'une nouvelle tentative insurrectionnelle, avec un vieux révolutionnaire de légende : Auguste Blanqui. Paris assiégé vient alors d'apprendre avec consternation la capitulation du maréchal Bazaine à Metz qui, peu désireux de défendre la république, a livré son armée aux Allemands. Une manifestation envahit alors l'hôtel de ville de Paris au cri de *« Vive la Commune ! »* et séquestre plusieurs membres du gouvernement provisoire pour empêcher la signature d'un armistice. Mais pendant que les chefs révolutionnaires discutent de mettre sur pied un Comité de salut public, des bataillons bourgeois de la garde nationale reprennent le contrôle de la situation. Blanqui et Flourens se retrouvent derrière les barreaux. Ce n'est que partie remise.

« PLACE À LA COMMUNE »

Le 6 janvier, dans un Paris toujours assiégé, grelottant et affamé, une affiche rouge signée de 140 délégués du Comité central républicain des vingt arrondissements, initié par les internationaux, réclame *« la réquisition générale, le rationnement gratuit, l'attaque en masse »* et finit par *« Place à la Commune ! »* L'idée revient, encore et encore.

Or la seule initiative du gouvernement provisoire pour briser le siège est la ridicule sortie de Buzenval le 19 janvier, dont l'objectif réel est d'envoyer la garde nationale au casse-pipe, pour briser son moral. L'opération, au contraire, décuple la colère. Le 22 janvier 1871, devant l'hôtel de ville, une manifestation contre l'armistice est accompagnée par les gardes nationaux de l'Est populaire. Elle est dispersée dans le sang, par des soldats bretons et vendéens qui tirent dans la foule. Le général Clément-Thomas, nommé chef de la garde nationale, fait arrêter 83 « meneurs », tandis que les clubs politiques et certains journaux sont interdits.

Alors que le peuple panse ses plaies, l'armistice est signé le 28 janvier.

ULTIMES HUMILIATIONS

Dans la foulée, des élections législatives sont convoquées. Elles accouchent d'une majorité monarchiste et d'un nouveau gouvernement, dirigé par Adolphe Thiers, à Bordeaux. Paris, alors, se vide de sa population bourgeoise qui, craignant les troubles, fait ses valises. Incapable de se faire obéir de la garde nationale, le général Clément-Thomas démissionne le 14 février. Dès le lendemain, une vaste assemblée de 2 000 délégués de bataillons se réunissent à la salle du Tivoli-Vauxhall et fondent la « Fédération républicaine de la garde nationale ». Son comité central exige le maintien de la solde de 30 sous, indispensable à de nombreuses familles. Ces « fédérés » seront, un mois plus tard, le bras armé de la Commune de Paris.

Avant de lever le camp le 3 mars, les soldats allemands défilent sur les Champs-Élysées. Trottoirs déserts, rues barricadées le long du parcours, drapeaux noirs de deuil aux fenêtres : Paris leur a ostensiblement tourné le dos. Quant aux canons de la garde nationale, payés par souscription populaire, ils ont été mis à l'abri sur la butte Montmartre. Le gouvernement de Thiers, lui, marche sur des œufs. Comment, sans provoquer une explosion, désarmer cette garde nationale qui a pris son autonomie ? Le 18 mars, il va maladroitement tenter de s'emparer des canons stockés à Montmartre. Ce sera l'étincelle dans la poudrière.

Renaud (UCL Alsace)

LE MONDE ILLUSTRÉ, 25 MARS 1871

Le 18 mars 1871, place Pigalle, la garde nationale affronte, pour la première fois, les soldats versaillais qui tentaient de voler les canons de la butte Montmartre. Le même jour, les généraux Lecomte et Clément-Thomas sont arrêtés et fusillés.

L'AIT parisienne en ordre dispersé

Plus d'un quart des élus à la Commune sont issus de l'Association internationale des travailleurs (la « Première Internationale »). Mais, leurs vues sont loin d'être unifiées, et leur impulsion politique n'est pas coordonnée.

« La bataille de Paris est finie. [...] *Mais la lutte continue. Une puissance occulte et collective* [...] *qui s'appelle aujourd'hui l'Association internationale des travailleurs appelle plus ouvertement que jamais les prolétaires de tous les États à une nouvelle prise d'armes. »* La pléthorique littérature anticommunarde est caractérisée par cet imaginaire du complot qui prête à une « puissance occulte », forcément étrangère, la responsabilité de l'insurrection. La réalité est tout autre. Engels a relevé ce paradoxe que la Commune était spirituellement *« fille de l'Internationale bien que l'Internationale n'ait pas remué le petit doigt pour la faire »*.

Affaiblie par plusieurs procès et grandes grèves en 1869-1870, l'AIT n'est pas au mieux de sa forme quand la guerre de 1870 éclate. Si les adhésions parisiennes augmentent après la chute de l'Empire grâce au ralliement des blanquistes, les divisions s'exacerbent en parallèle.

Parmi les fondateurs français de l'AIT, Tolain et Fribourg s'en sont écartés dès 1869, quand le congrès de Bâle a adopté les principes collectivistes. Ces « proudhoniens étroits » rallient alors le parti de l'ordre, et Fribourg dénonce même *« les crimes commis dans Paris par une poignée de misérables, rebuts de tous les partis et de toutes les classes sociales »*. Mais un autre proudhonien de l'AIT, Pierre Denis, ami de Jules Vallès, donne la tonalité décentralisatrice et fédéraliste de la Commune dans la « Déclaration au peuple français » du 19 avril 1871.

CONTRE LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC

Dans le bouillonnement qui voit surgir la Commune, l'AIT parisienne est plutôt atone, et c'est davantage à titre individuel que ses militants rallient le Comité central de la garde nationale ou le Comité central républicain des vingt arrondissements. Mais l'AIT parisienne reprend du poil de la bête en vue des élections du 26 mars au conseil de la Commune. Son manifeste appuie la *« révolution communale »* qui doit *« fournir à chaque citoyen les moyens de défendre ses droits* [...] *et de déterminer l'application progressive des réformes sociales »*. Elle obtient 23 élus sur 92. Parmi eux, Eugène Varlin, Albert Theisz ou encore le Hongrois Léo Frankel portent haut le volet social de la Commune - notamment avec le décret visant à la reprise des ateliers vacants par des associations ouvrières.

Début mai, on retrouve les éléments les plus notables de l'AIT - hormis la quasi totalité des blanquistes - dans l'opposition au comité de salut public, contre lequel ils défendent l'action révolutionnaire sans recours à la dictature. Bakounine évoque leur *« situation excessivement difficile »* : *« Ne se sentant pas suffisamment soutenus par la grande masse de la population parisienne - l'organisation de l'Association internationale, très imparfaite elle-même d'ailleurs, n'embrassant à peine que quelques milliers d'individus -, ils ont dû soutenir une lutte journalière contre la majorité jacobine. »*

Tandis que dans la coulisse sa lutte contre Bakounine est déjà engagée, Karl Marx rédige en juin 1871, à Londres, l'Adresse du conseil général de l'AIT, passé à la postérité sous le nom de *La Guerre civile en France*. Ce panégyrique, où Marx critique lui-même le principe étatique, contribuera largement au rayonnement de la Commune au sein du mouvement ouvrier international.

Mathieu Léonard

18 mars-28 mai

De la révolte montante

La Commune de Paris aura vécu neuf semaines. Suffisant pour lancer des idées et des décrets, mais pas vraiment pour les appliquer. Pendant ce temps, les versaillais ne se préoccupaient que de déployer une armée pour reconquérir la capitale...

FÉVRIER 1871, la garde nationale s'autonomise. Une semaine après l'armistice franco-allemand, des élections législatives sont convoquées et donnent une large majorité (62 %) aux monarchistes, et une minorité (35 %) aux républicains. Installée à Versailles, l'Assemblée est cependant unie dans son désir de rétablir l'ordre à Paris, et désigne pour cela le caméléon réactionnaire Adolphe Thiers chef du gouvernement. Peu après, les bataillons parisiens de la garde nationale s'autonomisent, se fédèrent et élisent un comité central *(lire page 18).*

PARIS CONTRE VERSAILLES

18 MARS, l'insurrection. Pour désarmer Paris, Thiers ordonne la saisie de ses canons payés par une souscription populaire. C'est l'étincelle dans la poudrière. Le peuple parisien accourt, cerne la troupe venue saisir les canons, et celle-ci finit par fraterniser. Des barricades sont érigées, les généraux Lecomte et Clément-Thomas sont fusillés.

19-25 MARS, le comité central de la garde nationale à la barre. Les délégués les plus révolutionnaires veulent marcher immédiatement sur Versailles. Mais la victoire facile du 18 mars pousse la majorité à réorganiser en priorité la vie de la cité. On annonce donc des élections municipales. Les quartiers riches protestent mais, le 22 mars, la garde nationale brise une manifestation conservatrice dans le sang. La bourgeoisie se contentera désormais de se terrer en attendant l'armée de Versailles. Dès le 21 mars, celle-ci s'empare du fort stratégique du Mont-Valérien.

ÉBAUCHE D'UN PROGRAMME

26-28 MARS, Élection du conseil de la Commune. Le scrutin du 26 mars se déroule dans le calme. Sur 92 élus, 16 conservateurs élus dans les quartiers bourgeois vont rapidement démissionner. Pour le reste, républicains et socialistes sont largement majoritaires, et parmi eux bon nombre de militants de l'Association internationale des travailleurs (AIT), de blanquistes et de néojacobins. Mais, depuis l'insurrection, dix jours ont été perdus, tandis qu'à Versailles le gouvernement remet sur pied une armée opérationnelle.

LIX/BNF

Le 28 mars, le résultat des élections municipales est proclamé: à l'inverse de l'Assemblée siégeant à Versailles, le conseil de la Commune est majoritairement composé de socialistes et de républicains habités par le souvenir de 1793.

29 MARS, création de commissions spécialisées. Au sein du conseil de la Commune, neuf commissions sont créées (sûreté générale, justice, défense, finances, subsistances, travail-industrie-échange, services publics, enseignement, relations extérieures). Mais elles manquent de coordination, et les élus sont débordés. Malgré la cacophonie, des mesures avancées esquissent un programme révolutionnaire, socialiste et démocratique. Le même jour, la Commune annule les loyers d'octobre 1870 à avril 1871.

2 AVRIL, séparation de l'Église et de l'État. Trente-quatre ans avant que la IIIe République s'y résolve, un décret abroge le budget des cultes. Le même jour, les troupes versaillaises chassent les communards de Courbevoie.

Quand les libertaires prenaient leurs distances

Né dans le désir de venger la Commune de Paris, l'anarchisme s'est ensuite montré plus critique envers l'événement. Jusqu'à le délaisser. Il s'agit aujourd'hui moins de le commémorer que de le comprendre.

Dans la mémoire de l'anarchisme français, la Commune est passée par plusieurs étapes. D'abord référence suprême, sanctifiée par le sang des martyrs – ce qui n'empêchait pas de vifs débats entre exilés –, une prise de distance s'opéra dès la fin des années 1870. Au congrès de 1880 qui, en Suisse, lança le mouvement anarchiste [1], l'ancien communard Élisée Reclus brisa le mythe : *« la Commune de Paris, insurrectionnelle par en bas, était gouvernementale par en haut, maintenait toute la hiérarchie des fonctionnaires et des employés. »* Le communalisme, ajouta le Suisse Herzig, n'était qu'une *« décentralisation de l'autorité »*. Le congrès les approuva, mécontentant certains, comme Gustave Lefrançais *(lire page 17).*

Tout en lui rendant hommage, Kropotkine critiqua le manque d'audace révolutionnaire de la Commune en 1885 *(lire page 16),* à une époque de renouvellement générationnel, où les anciens communards s'effaçaient peu à peu. La dimension patriotique propre à 1870-1871, notamment, dérangeait de plus en plus, alors que les libertaires, en 1886, fondaient la Ligue des antipatriotes pour s'opposer au nationalisme revanchard. Dans un meeting de mars 1887, une Louise Michel furieuse fut même obligée de défendre la Commune face à de jeunes anarchistes qui conspuaient *« le cloaque communaliste et ses vieilles ganaches à galons »* [2].

Les années suivantes furent celles du déchirements entre survivants et héritiers de la Commune : pour ou contre Boulanger, le « général Revanche », en 1888-1889 ? Pour ou contre Dreyfus, dix ans plus tard ? Les uns furent accusés de trahir la révolution, les autres de trahir « la France ». Les années suivantes, on se bouscula devant le mur des fédérés où, chaque 18 mars, était commémoré l'événement. En 1888, un blanquiste-boulangiste fut ainsi blessé par balle par un anarchiste. Ce n'est qu'en 1903 que l'extrême droite, affaiblie, renoncera à la « montée au mur » [3].

Le mouvement socialiste assit alors son hégémonie sur cette mémoire, tout en prenant à son tour ses distances avec des idéaux qu'il n'assumait plus guère. *« Il ne s'agit pas de savoir si la Commune a fait ceci ou n'a pas fait cela, si elle eût raison de le faire différemment,* éludait alors le vétéran Édouard Vaillant. *Elle a combattu et cela suffit. »* [4].

Pour les décennies suivantes, la « montée au mur », le 18 mars, devint une véritable démonstration de force du PS, puis du PCF quand celui-ci le supplanta. Marée de drapeaux rouges, couverture spéciale de *L'Humanité*... Un fort contraste avec la quasi indifférence de la presse anarchiste : presque rien en 1891, en 1901, en 1911, un grand article assez convenu dans *Le Libertaire* en 1921, un autre sans grand intérêt en 1951...

Le centenaire de 1971 qui, trois ans après Mai 68, mobilisa fortement la gauche et l'extrême gauche, marqua un regain d'intérêt et l'Organisation révolutionnaire anarchiste publia, dans *Front libertaire,* une analyse politique de l'événement. En 2021, c'est la même démarche de compréhension qui anime *Alternative libertaire.*

Guillaume Davranche (UCL Montreuil)

1. « 1880 : le "parti" anarchiste communiste affirme son existence », *Alternative libertaire,* novembre 2020.
2. *Le Temps,* 19 mars 1887.
3. Éric Fournier, *La Commune n'est pas morte. Les usages politiques du passé, de 1871 à nos jours,* Libertalia, 2013.
4. Danielle Tartakowsky, *Nous irons chanter sur vos tombes,* Flammarion, 1999, cité par Eric Fournier, *op. cit.*

à l'ultime barricade

3-4 AVRIL, échec de l'attaque contre Versailles. Une sortie est maladroitement tentée pour attaquer Versailles *(lire page 18)*. Mais, bombardés depuis le Mont-Valérien, les fédérés sont écrasés à Rueil par le général Boulanger. Flourens, commandant élu de la garde nationale, est tué.

11 AVRIL, création de l'Union des femmes. L'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés est créée par Nathalie Lemel, ouvrière relieuse, syndicaliste et socialiste, et Élisabeth Dmitrieff, une intellectuelle russe proche de Marx. Le mouvement revendique l'égalité salariale, le droit de vote des femmes, etc.

16 AVRIL, décret sur les ateliers vacants. La commission Travail-industrie-échange, constituée de socialistes révolutionnaires, décrète que les ateliers abandonnés par les patrons ayant fui Paris pourront être confiés à des coopératives ouvrières, dans une logique d'autogestion.

21 AVRIL, création d'une école laïque et gratuite. La commission à l'enseignement travaille sur le projet d'une école laïque, expurgée du cléricalisme, et gratuite. Les mairies des 3e, 10e et 20e arrondissements sont en pointe pour mettre en œuvre ces propositions, excluant l'enseignement religieux, payant les fournitures scolaires, etc.

28 AVRIL, création d'un Comité de salut public. Pensant résoudre le désordre administratif, le conseil de la Commune vote la création, comme en 1793, d'un « Comité de salut public » de 5 membres, détenteur de *« pouvoirs élargis »*. Une minorité d'élus, pour beaucoup issus de l'AIT, dénoncent une illusion passéiste qui *« n'ajoutera aucune force à la Commune » (lire page 17)*.

La minorité reprochait à la majorité de vouloir singer 1793

9 MAI, les fédérés perdent le fort d'Issy. Après deux semaines de combat, les versaillais font sauter le principal verrou sur la route Paris. L'armée campe à présent aux abords des remparts sud-ouest de la capitale.

16 MAI, la colonne Vendôme est abattue. Cétait un symbole militariste et nationaliste des guerres napoléoniennes.

15-21 MAI, scission de la minorité anti-autoritaire. Vingt-deux élus cosignent un manifeste contre la *« dictature »* du Comité de salut public, et cessent de siéger. Cette démission est mal perçue par la population, et les scissionnistes réintègrent le conseil six jours plus tard.

LA SEMAINE SANGLANTE

21 MAI, entrée des versaillais dans Paris. Avertie par un habitant hostile à la Commune que le rempart, en raison d'une négligence, n'est pas défendu, l'armée versaillaise pénètre dans la capitale par la porte Saint-Cloud. Au bout de quarante-huit heures, elle occupe les riches 15e et 16e arrondissements, tandis que les fédérés se replient spontanément vers « leurs » quartiers, dans l'Est populaire. La Commune tient son ultime conseil.

23 MAI, prise de la butte Montmartre. Cette place forte tombe sans beaucoup de résistance. Dombrowski, un des meilleurs officiers de la Commune, est tué sur une barricade, rue Myrrha. Chaque quartier prépare une défense désespérée, dans l'idée de vendre chèrement sa peau.

Ouvrière relieuse, Nathalie Lemel (1826-1921) a été une militante de l'AIT et une figure majeure de la Commune : oratrice dans les clubs populaires, barricadière place Pigalle, elle fut déportée en Nouvelle-Calédonie avec Louise Michel.

Eugène Varlin (1839-1871) a été un des animateurs de l'AIT parisienne. Ouvrier relieur, correspondant avec Bakounine, très apprécié humainement, il est assassiné par les versaillais le 28 mai 1871.

24 MAI, les grands incendies. Pour ralentir l'ennemi, les communards font sauter la poudrière du Luxembourg, incendient l'hôtel de ville, la préfecture, le palais de justice. Les versaillais exécutent les prisonniers en masse, et les blessés dans les hôpitaux.

25 MAI, chute de la butte aux Cailles. Après trois jours de résistance, Wroblewski évacue la dernière poche de résistance du 13e arrondissement avec un millier de combattants. Dans la confusion d'une défaite imminente, plusieurs dizaines d'otages versaillais sont exécutés.

27-28 MAI, mort de la Commune. Le dernier carré se bat à Belleville, à Ménilmontant et dans le cimetière du Père-Lachaise. Les captifs sont fusillés le long de ce qui deviendra « le mur des fédérés ». Au total, 12 000 à 30 000 personnes seront assassinées pour avoir mené cette révolution populaire aux accents socialistes et autogestionnaires.

Adèle (UCL Pantin)

« La Commune légiférait, mais agissait peu »

JEAN GRAVE (1854-1939) a été un des militants les plus en vue de l'anarchisme français entre 1880 et 1914. Trop jeune pour jouer un rôle en 1870-1871, il fréquenta en revanche abondamment les anciens communards devenus anarchistes dans l'exil, comme Louis Pindy ou Élisée Reclus. Les jugements définitifs qu'il s'autorise dans ce texte publié par *La Revue blanche* en mars 1897 peuvent donc être considérés comme représentatifs de l'opinion que le mouvement anarchiste se faisait de la Commune un quart de siècle plus tard : un ratage certes héroïque, mais avant tout un ratage, dont le mouvement révolutionnaire devait tirer des enseignements.

Ce que je pense de l'organisation parlementaire, financière, militaire et administrative de la Commune se résume en très peu de mots. Elle a été trop parlementaire, financière, militaire, administrative et pas assez révolutionnaire.

Pour débuter, alors que, tous les jours, les bataillons de fédérés se réunissaient à leurs lieux de rendez-vous, attendant les ordres pour marcher sur Versailles, [...] le comité central [...] ne pensa qu'à organiser les élections [...]. La Commune, élue, s'occupa de faire des lois, des décrets, qui, pour la plupart, restèrent inexécutés, parce que ceux qu'ils visaient s'aperçurent que la Commune légiférait beaucoup, mais agissait peu.

Révolutionnaires !... ils croyaient pourtant l'être, mais en mots et en parade, seulement [...]. Ils manquaient d'argent, alors que des centaines de millions dormaient à la Banque, et il leur aurait suffi de lancer contre elle deux ou trois bataillons de gardes nationaux [...].

Ils votèrent la loi sur les otages et n'osèrent jamais l'exécuter, alors que Versailles continuait à massacrer les fédérés qui lui tombaient entre les mains. Je ne dis pas qu'elle aurait dû fusiller les quelques gendarmes ou prêtres obscurs qu'elle avait entre les mains. Versailles s'en souciait fort peu [...] ; mais elle avait le cadastre, le bureau des hypothèques, les officines des notaires, tout ce qui régularise la propriété bourgeoise ; si, au lieu de menacer, la Commune avait fait flamber toute la paperasse, s'était emparée de la Banque, les mêmes bourgeois qui insultaient les fédérés prisonniers auraient forcé Thiers à leur venir faire des excuses.

C'est que, en révolution, la légalité est non seulement une blague mais une entrave [...]. Ce ne sont pas des discours, des paperasses ni des lois qu'il faut en période révolutionnaire, mais des actes. Au lieu de voter la déchéance des patrons en fuite, il fallait, de suite, mettre leurs ateliers en possession des travailleurs qui les auraient fait marcher. Et ainsi en toute chose : au lieu d'une loi, d'un décret, qui restait à l'état de lettre morte : un fait ! [...]

Ils voulurent jouer au soldat, parader, en uniformes d'officiers jacobins, comme si les révolutionnaires devaient faire la guerre disciplinée. [...] Non, même acculés dans Paris on voulut encore faire de la stratégie : on dressa d'énormes barricades qui, braquées pour faire face à un point désigné, furent tournées par l'ennemi. [...] C'était [pourtant] si facile de créneler les maisons, de faire de chacune d'elles une forteresse [...]. La Commune respecta la propriété ! Versailles, son défenseur, moins scrupuleux, n'hésita pas à éventrer les maisons lorsqu'il fallait tourner une barricade.

Maintenant, il faut le dire, les hommes de la Commune ne sont pas responsables de ce qui n'a pas été fait. Ils étaient de leur époque, et, à leur époque, s'il y avait un vague sentiment de socialisme, chefs, comme soldats, personne n'avait d'idées nettement définies, de sorte qu'il était fatal que tout le monde pataugeât dans l'incertitude.

Triomphante, la Commune serait devenue un gouvernement comme tous les autres ; il aurait fallu une révolution nouvelle pour la mettre par terre.

Vaincue, elle a synthétisé toutes les aspirations prolétariennes, et donné l'impulsion au mouvement d'idées dont à l'heure actuelle nous sommes tous le produit.

Pouvoir populaire

Commune, comités de quartiers,

Les ex-communards devenus anarchistes reprocheront beaucoup au conseil de la Commune d'avoir perpétué les formes anciennes du pouvoir politique : des élus certes intègres, mais dont l'action était trop déconnectée de celle des comités d'arrondissements, expression directe de l'action populaire.

Dans quelle mesure y eut-il eu un pouvoir populaire sous la Commune ? On peut dire qu'elle fut un projet tendant vers la démocratie directe, mais inabouti. Pour qu'il aboutisse, il aurait fallu une véritable dialectique entre les comités d'arrondissement, émanation directe du peuple – ou du moins de sa frange active – et le conseil de la Commune issu des élections municipales du 26 mars 1871.

Cette dialectique n'exista guère. Dans les quartiers populaires, les comités d'arrondissement exercèrent des tâches de gestion locale, tandis qu'à l'hôtel de ville, les élus de la Commune étaient débordés par le cumul des tâches administratives, législatives et exécutives. « *Nous étions surmenés de travail,* racontera par la suite Arthur Arnould, *accablés de fatigue, n'ayant pas une minute de repos, un instant où la réflexion calme pût se produire* [...]. *Comme membres de la Commune, nous siégions deux fois par jour* [...]. *En plus, chacun de nous faisait partie d'une commission* [...]. *D'autre part nous étions maires, officiers de l'état civil, chargés d'administrer nos arrondissements respectifs* »[1]... Dans l'ensemble, le conseil ne sut pas articuler son action avec l'énergie populaire motrice de la révolution, ce qui a pu exaspérer les révolutionnaires de base.

Freinée par les conditions chaotiques et le manque de temps

Pourquoi ce ratage ? On peut incriminer le manque de temps – la Commune n'exista que deux mois – et les conditions chaotiques d'un Paris à l'économie désorganisée, épuisé par le siège prussien et menacé par l'armée de Versailles. On peut aussi regretter, en cette époque où l'anarchisme et le syndicalisme révolutionnaire n'existaient pas encore, l'absence d'une organisation influente, dotée d'une claire vision fédéraliste et autogestionnaire, pour peser sur le cours des événements. Les néojacobins – qui étaient les plus nombreux – et les blanquistes – les plus sérieux – n'avaient pas cette conception des choses, et leur dirigisme échoua. Les proudhoniens étaient trop impolitiques, et les militants de l'Association internationale des travailleurs *(AIT, lire page 3)* trop divisés.

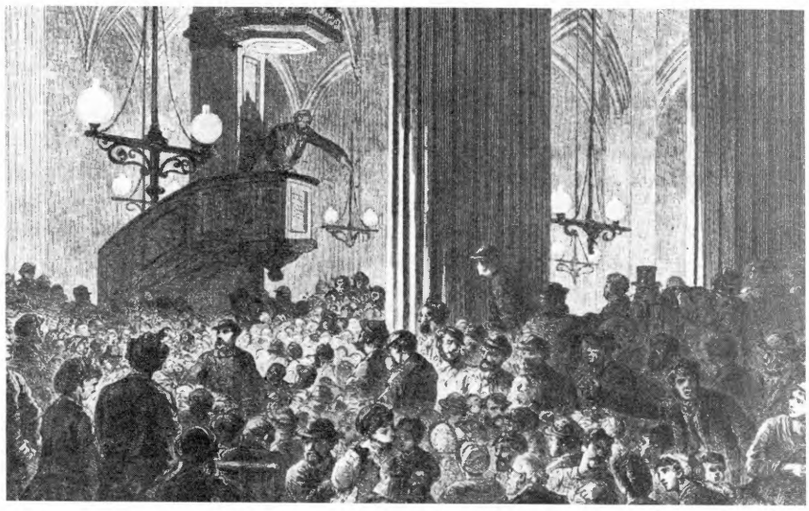

SMETON/BNF

Après le 18 mars, les clubs réquisitionnèrent les églises pour tenir leurs séances (ici à Saint-Nicolas-des-Champs). Ces lieux de débat admettaient les femmes, ce en quoi ils étaient plus avancés que le conseil de la Commune, élu au suffrage masculin le 28 mars.

Pourtant, la soif d'engagement était là. Bien avant le mois de mars 1871, selon l'historien Bernard Noël, « *les comités pullulaient dans Paris : il y avait des comités de vigilance, des comités républicains, des comités municipaux... Il y avait aussi des conseils, des assemblées, sans parler des clubs* [...]. *Cette multiplication était le signe d'une vie politique intense.* »[2]

BOUILLONNEMENT POPULAIRE

Dès la chute de Napoléon III, la section parisienne de l'AIT avait impulsé des « comités de vigilance », bientôt fédérés par un Comité central républicain des vingt arrondissements. Un

1. Arnould, Arthur, *Histoire populaire et parlementaire de la commune de Paris*, 1878.
2. Bernard Noël, *Dictionnaire de la Commune*, Mémoire du Livre, 2000.

Mesures sociales

Pas de révolution sans attenter à la propriété privée

La majorité jacobine à la Commune ne voulant pas toucher à la propriété privée, elle répondit, au coup par coup à des « urgences sociales », mais sans vision socialiste globale.

Dans *Paroles d'un révolté* (1885), l'anarchiste Kropotkine n'incrimina pas que le « manque de temps » pour expliquer la modestie des réalisations sociales de la Commune. Pour lui, « *les socialistes eux-mêmes ne se sentaient pas l'audace de se lancer à la démolition de la propriété individuelle* [...]. *On cherchait à consolider d'abord la Commune en renvoyant à plus tard la révolution sociale, alors que l'unique moyen de procéder était de consolider la Commune par la révolution sociale !* » Quelles furent les mesures prises ?

LOGEMENT Le 29 mars, la Commune secourut les locataires en détresse en décrétant la remise des loyers d'octobre 1870, janvier et avril 1871 : les sommes dues étaient annulées, les sommes déjà payées seraient imputables sur les trimestres à venir. Tous les baux devenaient librement résiliables par les locataires pour une durée de six mois. Enfin, toutes les expulsions furent différées de trois mois.

MICROCRÉDIT À l'époque, les familles nécessiteuses pouvaient mettre des objets (montre, bijoux, vêtements, linge, matelas...) en gage au Mont-de-Piété, en échange de quoi on leur accordait un petit emprunt. Elles ne récupéraient l'objet qu'en remboursant la somme, augmentée d'un intérêt de 12 % environ. Si elles ne pouvaient rembourser, l'objet était vendu aux enchères. Antichambre de la misère, le Mont-de-Piété était une société privée, avec des actionnaires – plus de 784 000 francs de bénéfices en 1869. Très timide, la Commune suspendit, le 30 mars, les ventes aux enchères ; le 6 mai, elle se contenta d'autoriser la récupération des objets d'une valeur inférieure à 20 francs.

PENSIONS Le 11 avril, la Commune alloua 600 francs aux femmes de gardes nationaux tués, ainsi qu'une pension annuelle de 365 francs à chacun de ses enfants, reconnus ou non, jusqu'à l'âge de 18 ans. Dans la classe ouvrière, près du tiers des unions étaient libres, et de nombreux enfants conçus hors mariage.

COOPÉRATIVES Le 16 avril, la Commune invita les chambres syndicales à dresser une statistique des ateliers abandonnés par leurs patrons et à faire l'inventaire des stocks et des instruments de travail. Puis ces ateliers pourraient être relancés sous le contrôle d'associations coopératives de travailleurs. Expropriation capitaliste ? Pas vraiment, et cela montre la timidité de la Commune sur la question de la propriété : un « *jury arbitral* » devait statuer sur la cession desdits ateliers aux associations ouvrières... et sur le dédommagement à verser aux patrons.

TRAVAIL DE NUIT Le 20 avril fut acceptée la revendication des ouvriers boulangers de la suppression du travail de nuit pour leur permettre de « *rentrer dans la vie commune* ».

AMENDES Le 27 avril, la Commune décréta que désormais aucune administration privée ou publique ne pourrait imposer des amendes ou des retenues sur salaire.

Dominique (UCL Angers)

une dialectique avortée

contre-pouvoir donc mais qui, contrairement aux espoirs des gens de l'AIT, n'alla jamais jusqu'à se poser en concurrent du gouvernement provisoire, oscillant *« entre le rôle d'auxiliaire maugréant, d'opposant modéré ou d'adversaire résolu »*. Du coup, à la base, les comités d'arrondissements furent assez vite *« domestiqués »* par les maires [3].

Le 25 mars, à la veille des élections municipales, le Comité central des vingt arrondissements s'enhardit et publia un appel penchant vers la démocratie directe : *« La commune est la base de tout État politique* [...]. *Elle implique* [...] *la souveraineté du suffrage universel* [...] *pouvant se convoquer et se manifester incessamment. Le principe de l'élection appliqué à tous les fonctionnaires ou magistrats. La responsabilité des mandataires, et par conséquent, leur révocabilité permanente. »*

« Compléter, mais non recommencer la première Révolution »

Quant aux clubs, au nombre d'une trentaine dans Paris, sans tâche précise à accomplir, ils furent surtout un baromètre de l'opinion populaire. On y dénonçait les insuffisances de la Commune, au risque parfois d'une surenchère verbale de plus en plus exaspérée [4].

Et du côté du conseil de la Commune ? Celui-ci, élu au suffrage universel masculin, comptait 92 hommes – moins 16 élus des quartiers bourgeois, qui ne siégèrent pas [5] – issus des classes populaires et de la petite bourgeoisie : 33 artisans et commerçants ; 24 professions libérales ou intellectuelles ; 6 ouvriers.

Les décisions du conseil s'élaboraient dans neuf commissions thématiques, allant des finances à la justice en passant par la « sûreté générale » et l'enseignement. Une commission exécutive coiffait l'ensemble. Fallait-il, comme sous la Révolution française, que « le peuple » puisse assister aux délibérations ? On s'y refusa tout d'abord, en invoquant le secret militaire. Il fallut attendre le 18 avril pour que ses délibérations soient publiés dans le *Journal officiel*. Puis, dans une « Déclaration au peuple français », la Commune proclama *« l'intervention permanente des citoyens dans les affaires communales par la libre manifestation de leurs idées, la libre défense de leurs intérêts »* et se prononça pour le *« droit permanent de contrôle et de révocation des magistrats ou fonctionnaires communaux de tous ordres »* [6]

SCISSION AUTOUR DU « COMITÉ DE SALUT PUBLIC »

Pensant surmonter le désordre administratif, le conseil de la Commune vota le 2 mai, par 45 voix pour et 23 contre, un « Comité de salut public » de 5 membres dotés des *« pouvoirs les plus étendus »*. Réminiscence de la Révolution française, cette tentation dictatoriale provoqua une scission au sein de la Commune. Tandis que néojacobins et blanquistes dominaient la majorité, on retrouva dans la minorité – qualifiée a posteriori d'« anti-autoritaire » – la plupart des militants de l'AIT comme Eugène Varlin, Pindy et Ostyn, Arthur Arnould mais aussi l'écrivain Jules Vallès et le sculpteur Gustave Courbet. La minorité quitta l'assemblée après avoir publié un manifeste dénonçant l'illusion passéiste d'un *« pouvoir dictatorial qui n'ajoutera aucune force à la Commune »*, une *« usurpation de la souveraineté du peuple »*. Le Comité de salut public s'avérant finalement impuissant, la minorité recommença à siéger le 21 mai. Analysant l'événement, Arthur Arnould estima que la minorité voulait *« une révolution originale, essentiellement sociale et populaire, qui devait compléter, mais non recommencer la première Révolution »* [7]

Élu au conseil de la Commune, Arthur Arnould (1833-1895) se réfugia en Suisse où il milita dans l'AIT anti-autoritaire. En 1876, il fut un des dépositaires des archives de Bakounine.

La démocratie directe, c'est précisément ce qui manqua, selon Arnould : *« La première erreur de la Commune, celle dont toutes les autres découlèrent, fut de se constituer beaucoup trop en gouvernement, de se considérer trop comme une assemblée souveraine ordinaire, et de vouloir légiférer, agir, en vertu de son exclusive initiative, quand elle n'aurait dû se considérer que comme le pouvoir exécutif du peuple de Paris. »* [8]

Dominique (UCL Angers)

Merci à l'historien Mathieu Léonard pour la relecture critique de ce dossier

3. Jacques Rougerie, « La Première Internationale à Paris 1870-1871 », à retrouver sur Commune1871-rougerie.fr.
4. Benoît Malon évoque un *« flot de radicalisme outré »* dans *La Troisième Défaite du prolétariat français*, Guillaume éd., 1871.
5. *Journal officiel*, 2 avril 1871.
6. *Journal officiel*, 21 avril 1871.
7. Arthur Arnould, *op.cit.*, p 84, 1878.
8. *Ibidem*, p 96.

Gustave Lefrançais, entre communalisme et anarchisme

Parmi les mémorialistes de la Commune, Gustave Lefrançais (1826-1901) fut de ceux qui ont tiré de l'événement un enseignement révolutionnaire allant dans un sens fédéraliste et autogestionnaire.

Quand débute la Commune de Paris, cet instituteur angevin, devenu journaliste d'opposition, a déjà une solide expérience de révolutionnaire et de proscrit. À 22 ans, habité par la légende de 1793, il a pris part à la révolution de février 1848. La trahison de la classe ouvrière par la IIe république et les massacres de juin l'ont écœuré et fait basculer dans un camp plus radical : celui du socialisme. Un socialisme fondé sur l'association ouvrière, mais pas exactement proudhonien, car ouvert au féminisme : il a collaboré, notamment avec Jeanne Deroin et Pauline Roland, à un programme d'éducation novateur qui, publié en 1849, lui a valu révocation.

Exilé pendant deux ans à Londres après le coup d'État de Bonaparte, il est ensuite revenu en France, où il a vécu de divers métiers. L'autorisation des réunions publiques, en 1868, l'a révélé orateur – bientôt un des plus écoutés sur la place parisienne, professant des idées sociales assez analogues à celles de Bakounine : collectivisation des moyens de production, suppression de l'héritage, rejet du mariage, union libre...

Après la chute de l'Empire, il a été un des animateurs du Comité central républicain des vingt arrondissements, impulsé par l'AIT, prônant la guerre populaire et dénonçant la pusillanimité du gouvernement provisoire. Partie prenante de la tentative insurrectionnelle du 31 octobre 1870, il a de nouveau connu la prison.

TENDANCE BAKOUNINIENNE

C'est donc un personnage assez connu qui, le 28 mars 1871, est élu à la Commune, par le 4e arrondissement. Dans ses *Souvenirs d'un révolutionnaire* (1886), il racontera avoir, très rapidement, pressenti l'écrasement inéluctable de la Commune, isolée et démunie. Il s'engage cependant à fond.

Exilé en Suisse, Lefrançais militera au sein de l'AIT anti-autoritaire.

Membre de la commission du travail et des échanges, puis de celle des finances, il prône en vain la prise de contrôle de la Banque de France, puis se classe dans la « minorité anti-autoritaire » qui, en mai, s'oppose à l'instauration d'un comité de salut public. La Semaine sanglante le voit sur les barricades de la Bastille, puis il réussit à se réfugier en Suisse. Là, il travaille au chemin de fer, et adhère à l'Association internationale des travailleurs (AIT), dans la tendance bakouninienne. Il présidera d'ailleurs le congrès de Saint-Imier, fondateur de l'AIT anti-autoritaire. Sa solide *Étude sur le mouvement communaliste à Paris, en 1871* fera forte impression à Kropotkine, qui y verra un livre majeur. Il y regretta par exemple que la Commune ait insuffisamment remis *« aux citoyens eux-mêmes, au moyen de leurs assemblées de quartier, le soin de régler leurs intérêts collectifs et locaux »*. Pour lui, *« l'administration centrale ne devait être que la coordinatrice »* et non *« l'unique juge et directeur des intérêts de tous »*.

Lefrançais sera par la suite un « compagnon de route » de l'anarchisme, sans revendiquer l'étiquette. Se disant *« communaliste »*, il critiquera en effet, dans son essai *Où vont les anarchistes ?* (1887), les conceptions *« modernes »* (antipatriotes, communistes) de l'anarchisme, mais aussi la mode anti-organisationnelle et illégaliste florissante dans les années 1880.

Il mourra le 16 mai 1901, en plein trentième anniversaire de la Commune. Des milliers de personnes accompagneront son cercueil jusqu'à la crémation au Père-Lachaise. Eugène Pottier lui dédia son célèbre hymne révolutionnaire, *L'Internationale*.

Dominique (UCL Angers)

Aspects éducatifs

L'alliance des mains et des cerveaux

On sait que la Commune, dix ans avant la IIIe République, a fondé l'école publique, laïque et gratuite. On connaît moins le programme pédagogique qu'elle se promettait d'y insuffler, qui abolissait la hiérarchie entre travail intellectuel et travail manuel.

L'œuvre scolaire de la Commune s'inspire d'un important fonds pédagogique construit par le mouvement ouvrier et les divers socialismes au XIXe siècle, avec des cours du soir, un accès à l'instruction, un perfectionnement professionnel, le tout en revendiquant une éducation nouvelle et universelle.

Trois éléments font, en particulier, l'originalité du projet ouvrier en matière d'éducation : *l'éducation intégrale ; l'école-atelier ; la méthode syndicale.* Une idée les réunit : le *travail* doit tenir le premier rôle dans les plans éducatifs.

Sur ces bases, l'action scolaire de la Commune associe la construction d'une école républicaine à une éducation socialiste.

LA PREMIÈRE ÉCOLE RÉPUBLICAINE

Car c'est la Commune qui a créé la première école républicaine en France : publique et commune, démocratique (assise sur le droit universel à l'éducation et à l'instruction), laïque et tendant vers la gratuité.

Elle entame le remplacement de l'enseignement congréganiste par l'enseignement laïc, sur la base du décret du 2 avril 1871 de séparation de l'Église et de l'État. Une véritable révolution politique et culturelle.

Mais l'école de la Commune s'aligne également sur les principes pédagogiques du mouvement ouvrier socialiste.

L'ÉDUCATION INTÉGRALE

Pour Paul Robin (1837-1912), pédagogue et ami de Bakounine, qui rédigea un rapport sur l'enseignement en 1870 pour la section parisienne de l'Association internationale des travailleurs (AIT), il faut proposer une même éducation aux filles et aux garçons, sans hiérarchiser les formes de savoirs, sans exclure de l'école le travail manuel et la formation professionnelle.

C'est là le principal marqueur socialiste du programme scolaire de la Commune, conforme aux besoins populaires et à l'idée d'une société reconstruite autour du Travail, car débarrassée du Capital. Quelques écoles professionnelles ouvrent ainsi brièvement en mai 1871.

> « Qu'un manieur d'outil puisse écrire un livre »

L'éducation intégrale, c'est aussi la diffusion par l'école d'éléments jusque-là réservés aux riches : par exemple, la culture du corps et la pratique des exercices physiques, ou l'entrée de l'art et de l'artiste à l'école, comme le propose le manifeste de la Fédération des artistes, animée par le peintre révolutionnaire Gustave Courbet. Il faut prendre le contre-pied de la société bourgeoise, qui ne concède aux prolétaires qu'une éducation fragmentaire pour mieux les enchaîner à un travail divisé. Il faut, comme l'écrit un journal communard, que *« l'éducation soit professionnelle et intégrale* [...], *qu'un manieur d'outil puisse écrire un livre, l'écrire avec passion, avec talent, sans pour cela se croire obligé d'abandonner l'étau ou l'établi »* [1].

L'ÉCOLE-ATELIER

Le concept d'« école-atelier » concrétise l'articulation entre le travail productif et l'instruction scolaire. Tout comme l'ouvrier ne peut pas apprendre sans faire, l'enfant ne peut apprendre qu'en agissant et en travaillant. Parce qu'il est à la fois l'activité centrale de la société et l'activité par laquelle l'individu se réalise, le travail doit être au cœur de la pédagogie. Dans l'école-atelier, le clivage entre formation intellectuelle et formation professionnelle disparaît, de même que la césure chronologique entre deux étapes distinctes : d'abord le scolaire, puis le professionnel.

La Commune souhaite même permettre aux travailleurs de participer à l'enseignement. Le modèle classique de l'enseignant défini avant tout par son instruction « scolaire » doit cohabiter avec une intervention directe des ouvriers, des artistes, des gymnastes, etc. La commission de l'organisation de l'enseignement, au moment d'ouvrir l'école professionnelle pour garçons, invite *« les ouvriers qui voudraient être maîtres d'apprentissage dans l'école* [...] *à adresser leurs demandes à la délégation du travail et de l'échange »* [2].

Cette école-atelier, dans laquelle les enfants seraient initiés à certains métiers, avait pour modèle l'« école polytechnique » dont parlait l'AIT : rapprochement entre les organisations de travailleurs et l'école ; visée pragmatique d'amélioration de la formation initiale des travailleurs ; émancipation des travailleurs par le contrôle de l'action éducative ; transmission à l'école d'une culture et d'une morale du travail afin d'extirper des consciences enfantines les discours des dominants.

LA MÉTHODE SYNDICALE

L'utilisation de la méthode syndicale signifie la volonté de bâtir la nouvelle école en lien avec le mouvement ouvrier, les initiatives corporatives et les chambres syndicales, ainsi qu'avec le mouvement social, les enseignants, les associations républicaines et socialistes, et la population.

Comme l'émancipation des travailleurs ne saurait être que l'œuvre des travailleuses et des travailleurs eux-mêmes, ceux-ci doivent se saisir de l'éducation comme ils et elles doivent s'emparer de la production, de la consommation, du crédit et des services communs. La réforme scolaire de la Commune s'inscrit ainsi dans un projet global d'auto-émancipation, à distance de l'État et de l'Église.

C'est la promesse d'une exploration pédagogique révolutionnaire, dans laquelle l'instruction ne serait pas qu'un moyen de savoir, mais deviendrait un moyen de vivre en commun dans l'égalité et dans la liberté.

Jean-François Dupeyron (Landes)

WALTER CRANE

Une illustration anglaise. Aux pieds du prolétariat, tous les attributs des sciences, des arts et des lettres, mis à disposition de l'émancipation.

Édouard Vaillant, délégué à l'enseignement, nomma Victoire Tinayre inspectrice des écoles de Paris 12e, qu'elle entreprit de laïciser.

1. Henri Bellenger, « L'enseignement professionnel et intégral », *Le Vengeur*, 7 mai 1871.
2. *Journal officiel*, 22 mai 1871.

Doubler les salaires, chasser les curés

Sous la Commune, la réforme de l'enseignement – restée, pour beaucoup, sur le papier – fut principalement l'œuvre d'**Édouard Vaillant** (1840-1916), élu à la Commune et délégué à l'instruction publique le 20 avril. Blanquiste, il était aussi membre de l'AIT, dont il relaya les conceptions en matière d'enseignement, notamment sur l'abolition de la hiérarchie travail intellectuel-travail manuel.

Vaillant sut s'entourer d'une équipe active qui compta des féministes comme **André Léo** (1824-1900) et **Victoire Tinayre** (1831-1895). Mi-mai, la Commune décida l'égalité des salaires entre institutrices et instituteurs, dont le traitement fut doublé.

Et, la majorité des écoles parisiennes étant entre les mains de l'Église, on commença à en chasser les prêtres et les bonnes sœurs – malgré la résistance des dévotes et des dévots.

En revanche, la Commune n'alla pas jusqu'à abolir l'instruction séparée filles-garçons, qu'engageront les pédagogues libertaires trente ans plus tard.

Après la Commune, Édouard Vaillant deviendra un des leaders du blanquisme. En 1905 il cofondera le Parti socialiste unifié, dont il sera, avec Jean Jaurès et Jules Guesde, une des figures de proue.

Aspects féministes

« Un début de reconnaissance des femmes comme individus libres »

Serge Kibal, auteur d'un mémoire d'histoire intitulé « Le type du Versaillais à travers la presse de la Commune », explore, pour *Alternative libertaire,* la place des femmes dans la Commune, celle que leur accordait une révolution encore limitée par son époque, et celle qu'elles ont su prendre.

AL : Dans quelle mesure la Commune a-t-elle permis des avancées sociales pour les femmes ?

Serge Kibal : Il n'y a pas vraiment eu de droits accordés par la Commune aux femmes, hormis un décret prévoyant des pensions aux veuves de combattants, indépendamment de leur régime marital. C'était une reconnaissance explicite de l'union libre, l'un des enjeux féministes de l'époque. Mais le plus important est celui du travail domestique. Un exemple : le 3 avril 1871, un club de femmes organise une manifestation, accompagnée d'enfants. Le travail domestique, dont l'éducation des enfants, continue donc d'être perçu comme l'apanage des femmes, y compris chez les militantes. L'union libre, dans ce cadre, est un début de reconnaissance des femmes comme individus libres. Elles n'obtiennent pas d'autres droits, et notamment pas le droit de vote, malgré des revendications lors des élections du 28 mars.

Quels rôles ont endossé les femmes sous la Commune ?

Du côté institutionnel : tout bonnement aucun rôle. Pas d'élue à la Commune, pas de fonction administrative. Tous les postes sont masculins. Elles aussi sont absentes de la garde nationale, comme de toute l'état-major. C'est une forte limite de la Commune, c'est même ce qui nous empêche de transposer cet épisode révolutionnaire à notre époque.

En revanche, plusieurs participent à la commission de l'enseignement dirigée par Édouard Vaillant, avec la volonté d'étendre l'éducation à toutes les filles, ainsi qu'aux tout-petits, même si c'est avec l'idée d'une garderie qui délesterait les femmes d'une partie du travail domestique...

Pareillement, l'*Appel aux ouvrières,* cosigné entre autres de Nathalie Lemel et d'Élisabeth Dmitrieff [1], démontre une prise de parole publique. Les clubs *(lire page 16)* sont un de ces lieux mixtes où leur parole se déploie, les journaux de la Commune s'en font très souvent l'écho. Journaux où les femmes ne se privent pas de publier des courriers revendicatifs, par exemple sur des sujets domestiques.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 8 AVRIL 1871

Manifestation des Parisiennes, le 3 avril, pour soutenir l'offensive des fédérés contre Versailles.

Louise Michel (1830-1905) fut tour à tour ambulancière et combattante, et anima le club de la Révolution, à Paris 5e.

« La prostitution n'avait quasiment plus cours sous la Commune »

L'intrépide Polonaise Paule Mink (1839-1901) cofonda le club de Notre-Dame-de-la-Croix, à Paris 20e, et voyagea en province pour rallier des soutiens à la Commune.

Sur un autre plan, l'immense majorité des témoignages convergent pour dire que la prostitution n'avait quasiment plus cours sous la Commune. Ce thème a pourtant été largement utilisé par les détracteurs de la Commune, pour dire que c'était « l'anarchie » dans Paris - alcoolisme, crime et prostitution. Or, pour plusieurs raisons, la criminalité fut très faible voire inexistante sous la Commune [2].

La « pétroleuse » est un autre de ces rôles fantasmés, emblème honni d'une féminité déviante [3]. Inventée par les ennemis de la Commune, armée d'une cannette de pétrole, c'est elle qui aurait incendié nombre de bâtiments pendant la Semaine sanglante, dans le seul but de « semer l'anarchie ». Cette figure sert à dénier aux femmes la capacité de se battre dans « les règles de l'art », car incapables de tenir un fusil. En réalité, parmi les incendies de la Commune, un seul a été revendiqué par une femme.

Qu'en est-il sur les champs de bataille et les barricades ?

Les femmes y sont majoritairement cantonnées à des rôles d'ambulancières, cuisinières, couturières, blanchisseuses... Beaucoup sont aussi chargées de préparer des munitions. Mais il y a aussi des combattantes, comme Victorine Brocher ou Louise Michel. Et là encore beaucoup de fantasmes circulent sur ces « bataillons d'Amazones » chez les ennemis de la Commune. Elles ne sont pas décrites comme « des femmes qui se battent » mais comme « des femmes qui veulent se battre comme des hommes ». Le journaliste versaillais Maxime Du Camp écrit par exemple : *« nous ne dirons rien de leurs femelles, par respect pour les femmes à qui elles ressemblent quand elles sont mortes »*. L'état-major, de son côté, est assez indifférent à leur présence. Il n'y voit pas un contingent à mobiliser ; on les laisse faire quand elles sont sur les barricades. Durant la Semaine sanglante, elles ne sont plus cantonnées au soin, mais défendent leurs quartiers avec acharnement. Du Camp toujours : *« Elles n'eurent qu'une seule ambition, s'élever au-dessus de l'homme en exagérant ses vices : elles furent mauvaises et lâches comme ambulancières. Elles abreuvèrent les blessés d'alcool au prétexte de les remonter, elles se déguisèrent en soldats, et ainsi vêtues en chienlit, elles s'armèrent, firent le coup de feu et furent implacables. Elles se grisèrent du sang versé par elles et eurent une ivresse furieuse qui fut horrible à voir. »*

Qui sont les communardes les plus notables ?

Notables pour sûr : Louise Michel, Maria La Cécilia, Marie Ferré, Nathalie Lemel (qui invitera Louise Michel à devenir anarchiste), Béatrix Excoffon, Victoire Tinayre, Paule Mink, Élisabeth Rétiffe, Victorine Brocher... Notable aussi André Léo, journaliste à *La Sociale,* chez qui s'élabore la Société de revendication des droits de la femme, l'Union des femmes et la commission de l'enseignement ou encore le Comité de vigilance des citoyennes, qui aiguillonne les élus d'arrondissement et sert de trait d'union avec les élus de la Commune.

Moins connues : les actrices et chanteuses qui, comme Rosa Bordas ou Florence Agar, ont organisé les grands concerts du mois de mai aux Tuileries pour y relayer les messages révolutionnaires en chantant *La Canaille, La Marseillaise* et d'autres titres du répertoire...

Propos recueillis par Cess (UCL Grand-Paris Sud)

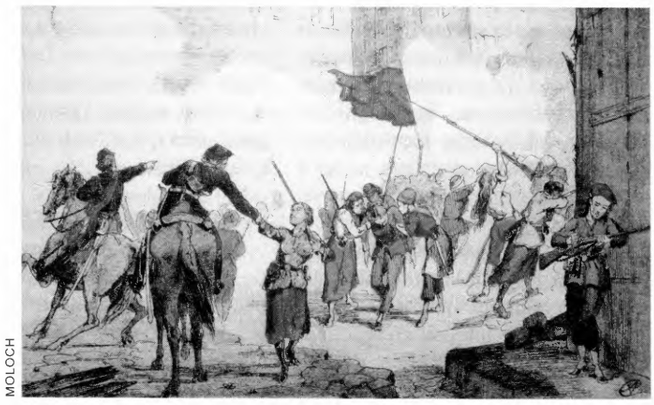

MOLOCH

La barricade de la place Blanche, défendue par des femmes.

1. Jean Bruhat, « Du nouveau sur Élisabeth Dmitrieff », *La Commune,* septembre 1977.
2. Quentin Deluermoz, « Images de policiers en tenue, images de gendarmes. Vers un modèle commun de représentant de l'ordre ? », *Société & Représentations,* 2e trimestre 2003.
3. Édith Thomas, *Les « Pétroleuses »,* Gallimard, 1963.

Isolement militaire

Pourquoi et comment les

Pourquoi les communards n'ont-ils pas triomphé ? On évoque souvent leur manque d'audace offensive (il aurait fallu marcher sur Versailles) et leur manque de discipline. La première explication est inexacte, la seconde insuffisante. C'est avant tout l'isolement de Paris, du fait de l'échec révolutionnaire en province, qui a condamné la Commune. L'anachronisme d'une défense barricadière, quartier par quartier, a fait le reste.

Jaroslaw Dombrowski (1836-1871), vétéran de l'insurrection polonaise de 1863, est un des officiers les plus capables de la Commune. Il est tué sur la barricade de la rue Myrrha.

L'échec militaire de la Commune a été expliqué par certains vaincus eux-mêmes, puis par une pontifiante litanie marxiste-léniniste, par l'absence de discipline militaire et par la modestie de ses objectifs tactiques. En résumé, ces insurgés bien trop anarchistes n'ont pas marché assez vite sur Versailles. Raisonner ainsi révèle une profonde méconnaissance de ce qui animait la base combattante communarde. Et, de la part des exilés eux-mêmes, un reniement de leurs idéaux qui ne peut s'expliquer que par le traumatisme du massacre versaillais.

Beaucoup de communards n'avaient aucun passé politique avant 1871. Ils ont rejoint la révolution par le biais de leur engagement dans la garde nationale *(voir ci-dessous)*, sans laquelle la Commune eut été inconcevable, tout comme les révolutions de 1789, 1792, 1830 ou 1848. Ils ont pleinement éprouvé ce qu'était l'autogouvernement, la citoyenneté pleine et entière dans cette milice civique organisée à l'échelle locale, élisant et contrôlant ses officiers. La garde nationale avait une dimension d'assemblée de « citoyens combattants », exerçant le plus directement possible leur souveraineté par la prise d'armes. Mais ses idéaux et ses pratiques rendaient inconcevables un affermissement de la discipline. Le strict colonel Rossel, bref général en chef de la Commune, voulant y mettre de l'ordre, *« s'égare dans une révolte populaire qu'il ne comprend guère »*, juge l'historien Jacques Rougerie. Certes, beaucoup de communards étaient d'anciens soldats de métier, parfois des sous-officiers. Mais aucun ne voulut imiter l'armée d'Empire ni reproduire la morgue arbitraire des officiers.

La Commune fut profondément antimilitariste, comme l'atteste la destruction de la colonne Vendôme, symbole exécré de l'arrogance, de la brutalité et de la « fausse gloire » napoléonienne. Imaginer qu'imposer davantage de discipline militaire dans ce contexte aurait permis de gagner la guerre n'a guère de sens : ce que la Commune aurait éventuellement gagné en coordination et en rapidité, elle l'aurait perdu en motivation. Et il n'est même pas sûr que, dans un combat devenu pour eux absurde, car reniant leurs espérances, les communards auraient obéi.

VERSAILLES, UN OBJECTIF DISCUTABLE

Que dire du reproche de ne pas avoir marché sur Versailles pendant qu'il en était encore temps ? Il est hors sujet pour trois raisons.

Pour commencer, une sortie a bien été tentée, les 3 et 4 avril 1871. Tactiquement compliquée, stratégiquement limitée, cette sortie torrentielle n'était pas une nécessité absolue. Elle s'est conclue par un désastre qui a échaudé les combattants.

Ensuite, faire de Versailles un objectif militaire est discutable. Face aux Allemands, le gouvernement républicain avait démontré sa mobilité. Il s'était installé à Tours, puis à Bordeaux. Il aurait pu faire de même pour poursuivre la guerre contre la Commune de Paris.

Enfin, la raison principale est que l'armée communarde était, fondamentalement, une force d'autodéfense. Pour la première fois depuis 1789, les révolutionnaires parisiens n'entendaient pas parler au nom de la France, ni imposer la Commune comme un gouvernement national, par respect pour la démocratie directe locale. La guerre des communards, subordonnée à cet idéal fédéraliste, ne pouvait être que défensive.

Du point de vue des insurgés,

Garde nationale

Une force politico-militaire autonome

Délaissant la plume pour la baïonnette, les révolutionnaires se sont fait élire officiers dans les bataillons populaires de cette « armée citoyenne » sans laquelle la Commune n'aurait sans doute pas eu lieu.

Le bras armé de la Commune de Paris, c'est la garde nationale. De quoi s'agit-il ? À l'origine, c'est la réserve de l'armée impériale, où sont versés les jeunes hommes non tirés au sort pour le service militaire. On distingue les gardes nationaux sédentaires – affectés à la défense locale – des mobiles (les « moblots ») qui peuvent monter au front aux côtés des soldats de ligne (les « lignards »). L'état-major, qui méprisait ces réservistes mal entraînés, ne les a que peu sollicités au début de la guerre. Mais une fois l'armée impériale détruite à Sedan, il n'est plus resté, pour la défense du pays, que la garde nationale. Le gouvernement provisoire s'est empressé de la mobiliser en renouant avec la mémoire de 1792 et de « la patrie en danger ».

Ceux qui s'y enrôlent sont dotés d'un fusil, d'un uniforme, et indemnisés 1,5 franc par jour. Leur réputation d'indiscipline est due au fait que les gardes nationaux ne sont pas encasernés. Comme ils dorment chez eux et conservent des liens avec la population civile, chaque bataillon reflète la composition sociale de son quartier. Dans l'ouest de Paris, ce sont donc plutôt des bataillons bourgeois et, dans l'est, des bataillons populaires qui défendent les « fortifs » face aux Prussiens.

UN LIEU DE POLITISATION

Après la capitulation, une bonne partie de la bourgeoisie a fui la capitale pour la province, renforçant le caractère prolétarien de la garde nationale et, pour des dizaines de milliers d'hommes, elle est devenue un lieu de sociabilité et de politisation. On y est, en moyenne, très hostile au gouvernement bourgeois qui a signé la capitulation. D'autant plus que les bataillons élisent leurs officiers, et ont placé à leur tête un certain nombre de révolutionnaires.

En janvier-février 1871, en assemblée générale, les délégués des bataillons fondent la Fédération républicaine de la garde nationale. Les « fédérés » se dotent bientôt d'un comité central d'une trentaine de membres. Forte, sur le papier, de près de 180 000 hommes – plutôt 40 000 dans la réalité –, la garde nationale est alors devenue une force politico-militaire indépendante du gouvernement et de l'armée régulière. Après l'insurrection du 18 mars, le pouvoir est, de facto, entre ses mains. Le comité central de la garde nationale passe le relais au conseil de la Commune après les élections du 26 mars, mais continuera, jusqu'à la fin, à coordonner les bataillons fédérés.

Guillaume Davranche (UCL Montreuil)

fédérés furent écrasés

cette stratégie était cohérente. Politiquement, elle était plus à même de rallier la province. Militairement, le scénario défensif était plausible. Paris était un des plus formidables villes fortifiées au monde grâce à l'enceinte achevée en 1845 et, depuis le siège prussien, regorgeait d'armes et de munitions. Bismarck avait affamé la ville, mais renoncé à donner l'assaut. Pourquoi l'armée versaillaise – hâtivement reconstituée avec les débris des états-majors bonapartistes et des recrues parfois inexpérimentées – aurait-elle osé ?

DÉFICIENCE DE LA CHAÎNE DE COMMANDEMENT

Les archives révèlent que le chef du gouvernement, Adolphe Thiers, était très inquiet à la perspective d'une guerre des rues dans Paris, d'autant plus que la Commune affirmait régulièrement sa détermination à s'ensevelir sous les ruines de la cité. Cela le décida à une approche prudente, par un bombardement méthodique détruisant des banlieues entières.

C'est au moment où les versaillais étaient aux portes de Paris que l'on put imputer au manque de discipline et à la déficience de la chaîne de commandement une faute majeure : l'ennemi pénétra dans le 16e arrondissement de la capitale le 21 mai, à un endroit où l'enceinte n'était pas gardée. Les insurgés regagnèrent alors spontanément et en désordre « leurs » quartiers, dans l'Est populaire. Une des dernières affiches de la Commune proclama : *« Que Paris se hérisse de barricades et que derrière ces remparts improvisés il jette encore à ses ennemis son cri de guerre, cri d'orgueil, cri de défi, mais aussi cri de victoire ; car Paris avec ses barricades est inexpugnable. »* Ce fut là une cause supplémentaire de la défaite de la Commune, plus fatale que son indiscipline ou que sa prétendue modération : l'anachronisme de sa tactique de guérilla urbaine. Les communards avaient une guerre de retard, la modernité était versaillaise.

La plupart des barricades furent encerclées et submergées

Ordre fut donné de ne jamais attaquer les barricades de front mais de les encercler soit en passant par les rues adjacentes, soit en « cheminant » à travers les immeubles, c'est-à-dire en perçant les murs et les cloisons pour établir des positions de tir surplombantes. Les versaillais perfectionnaient ainsi des tactiques expérimentées durant la révolte ouvrière de juin 1848. Contrairement à une idée reçue, peu de barricades furent attaquées au canon. La plupart furent encerclées et submergées. L'incendie de la ville par les communards apparaît comme une réponse improvisée à ce « cheminement » des soldats, en leur opposant une *« barrière de flammes »*, selon les mots de Louise Michel. L'incendie fut aussi assumé comme ultime acte de souveraineté dans une ville qui avait été le théâtre de l'accomplissement révolutionnaire de la république sociale – « la sociale » – qui est, selon la lumineuse formule de l'historien Jacques Rougerie, un « questionnement libertaire de la démocratie ». Les communards la défendirent jusqu'à la mort, durant la Semaine sanglante.

À la Commune de Paris, combattante et résolue, il avait finalement une chose fondamentale : l'extension de la révolution à d'autres villes de province, pour ne pas se battre seule.

Éric Fournier

• Éric Fournier, *La Commune n'est pas morte. Les usages politiques du passé de 1871 à nos jours*, Libertalia, 2013.

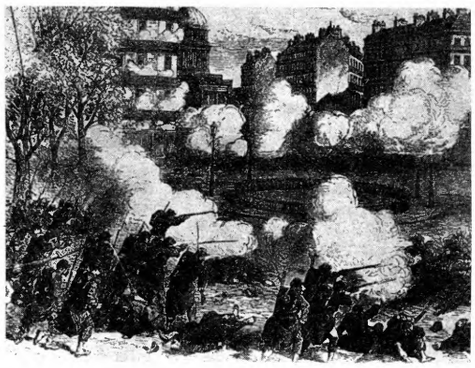

Aux abords du Panthéon, l'attaque des barricades défendant l'entrée des rues Soufflot et Gay-Lussac, vers le 24 mai.

Répercussions

La postérité internationale de l'idée de « commune »

Si la Commune de Paris a pu être vue comme la « fille de l'Internationale », elle est aussi la « mère » de nouvelles « communes » allant de la Russie de 1917 jusqu'à Oaxaca et au Rojava.

Les ingrédients sont toujours à peu près les mêmes : une répression qui isole un territoire ; un État devenu l'ennemi déclaré de sa propre population ; le souvenir des résistances passées qui enflamme les consciences ;l'occasion, trop belle, de se prendre en charge, d'expérimenter l'utopie, puis de disséminer... Isolement assumé, transformation voulue, contagion positive.

En France, désormais, on emploie parfois le terme de « commune » pour nommer les territoires libérés durant des mouvements révolutionnaires. Ainsi de la « Commune de Strandja » en 1903, dans l'Empire ottoman, de la « Commune de Shinmin » en 1929-1931, en Chine [1], ou de la « Commune d'Oaxaca », en 2006 au Mexique [2].

Mais ce sont des appellations attribuées a posteriori. Ce qui n'est pas le cas, en revanche, de la *kommuna* russe, « corps politique autonome » des paysans pauvres [3] qui, en 1917-1919, veut conduire la révolution sociale dans les campagnes russes. Avec la *kommuna,* il ne s'agit pas seulement de se partager les terres du seigneur, mais de les exploiter en commun. Une dynamique à laquelle aussi bien les makhnovistes que les bolcheviks tourneront les dos.

L'idée est que « la commune » peut être à la fois lieu d'expérimentation et méthode de propagation fédéraliste. Elle devient à ce titre, un instrument essentiel de la panoplie libertaire de transformation sociale.

C'est toute l'idée derrière les municipalités zapatistes, solidement arrimées dans un territoire et animées par des « assemblées de bon gouvernement » [4]. C'est encore l'idée que l'on retrouve dans le confédéralisme démocratique, au Kurdistan syrien, dont la cellule de base est le *komin* (« commune ») [5].

L'héritage de 1871 est aussi dans le projet zadiste, qui oblige tout acte de résistance à faire la jonction avec la population et les luttes locales, où des squatteuses et squatteurs se transforment durablement en paysannes et paysans. Où l'on retrouve aussi les pratiques anciennes liées aux « communs ».

Parfois quand la violence d'État est trop forte, comme dans le cas de la « Commune de Gwangjiu » en Corée [5], la volonté de former un contre-exemple à l'intolérable et d'inspirer les générations futures pousse à l'action, même désespérée.

On ne s'y trompera pas : si la Commune de Paris a subi des tentatives de récupération, parfois même par l'extrême droite, elle continue de nous enseigner que les mouvements de transformation sociale ne peuvent être artificialisés par le haut, ni être contraints par la seule théorie, encore moins laissés à la cacophonie avant-gardiste, partidaire. Ils supposent en revanche de se positionner « en bas, à gauche » comme disent les zapatistes, dans une écoute fine et respectueuse du local, avec une volonté farouche de renverser le modèle qui nous aliène, dans la recherche d'alliances de proche en proche, et avec l'autonomie comme horizon.

Cuervo (UCL Marseille)

1. « 1929 : La lutte anticoloniale des anarchistes coréens », *Alternative libertaire,* septembre 2019.
2. « Oaxaca : pouvoir populaire contre pouvoir d'État », *Alternative libertaire,* décembre 2006.
3. « 1917-1919 : les communes dans la Révolution Russe », *Alternative libertaire,* décembre 2019.
4. Guillaume Goutte, *Tout pour tous ! L'expérience zapatiste,* Libertalia, 2014.
5. « Oui, le peuple peut changer les choses (l'expérience du Rojava) », *Alternative libertaire,* novembre 2014.
6. « 1980 : la dictature sud-coréenne défiée à Gwangju », *Alternative libertaire,* juin 2020.

Soulèvements communalistes

Lyon, Marseille... tentatives avortées

Le mouvement communaliste n'a pas touché que Paris. La chute de l'Empire a provoqué deux vagues révolutionnaires : à l'automne 1870, Lyon et Marseille sont en avance sur la capitale, au printemps 1871, c'est l'inverse. Mais Narbonne ou Saint-Étienne ont aussi proclamé la Commune. Des soulèvements éphémères, qui n'ont pas secouru Paris face à Versailles.

Dès la nouvelle des premières défaites militaires contre les Prussiens, l'opposition à Napoléon III s'agite. Le 8 août 1870, à Marseille, la foule s'empare un temps de l'hôtel de ville ; le 13 août à Lyon, une émeute à la Croix-Rousse fait un mort et deux blessés. Le 4 septembre, les deux cités proclament la République quelques heures avant Paris, et forment des comités de salut public. Dans la vallée du Rhône et en Provence, le mouvement fait tache d'huile. Les comités envoient des émissaires dans les villes voisines, se coordonnent et finissent pas se fédérer le 18 septembre : 48 délégués de 13 départements, réunis à Marseille, créent la Ligue du Midi pour organiser la défense contre les Allemands.

48 délégués venus de 13 départements créent la Ligue du Midi

LE COMMUNALISME : VERS UN DÉPASSEMENT DE L'ÉTAT

À Lyon comme à Marseille, les sections de l'Association internationale des travailleurs (AIT), proches de Bakounine, jugent que l'insurrection est à l'ordre du jour. Une première tentative est faite à Lyon le 28 septembre, elle tourne court [1]. Le 1er novembre c'est au tour de la cité phocéenne, où la foule s'empare de l'hôtel de ville. Les révolutionnaires proclament la Commune révolutionnaire de Marseille. Mais la garde nationale est divisée et, le lendemain, des affrontements font trois morts. Les meneurs, effrayés par la perspective d'une guerre civile, mettent fin à l'insurrection. Le 3 novembre, l'armée fidèle au gouvernement reprend le contrôle de la situation.

Le mouvement communaliste reflue alors, et la Ligue du Midi disparaît du paysage politique. Les conditions ne sont pas mûres pour l'installation de pouvoirs populaires même dans les grands centres urbains. La priorité est à la défense du pays, ainsi qu'à l'unité des républicains face à la menace d'une domination monarchiste sur l'Assemblée nationale. Toutefois cette première vague révolutionnaire laisse des traces. En faisant de l'association des cités le fondement de la vie politique, le mouvement communaliste préfigure un dépassement de l'État, une idée qui va ressurgir à la fin de l'hiver.

Quand arrive la nouvelle de l'insurrection du 18 mars à Paris, plusieurs villes se soulèvent. La Commune est proclamée à Lyon et à Marseille le 23 mars, le 24 à Nîmes, à Narbonne et au Creusot, le 25 à Toulouse et à Saint Étienne, le 4 avril à Limoges. Mais c'est un feu de paille. Ces insurrections ne durent que quelques heures, quelques jours dans le meilleur des cas. À la différence des tentatives de l'automne, elles ne parviennent pas à s'étendre ni à se coordonner. Isolées, elles ne sont pas en mesure de résister à l'armée versaillaise. Les exemples de Lyon, Narbonne et Marseille illustrent le triste sort de cette seconde vague révolutionnaire.

Le soir du 22 mars, des compagnies de la garde nationale s'emparent de la mairie de Lyon ; une commission provisoire est constituée, et le lendemain la Commune est proclamée par voie d'affiches. Le nouveau pouvoir, faible, miné par les divisions, est incapable de gérer la situation. Constatant que la majorité de la garde nationale ne bouge pas, tandis que les versaillais concentrent des troupes aux portes de la ville, le pouvoir révolutionnaire abdique le soir du 24. Le lendemain, l'armée parade dans Lyon, la Commune est morte sans combattre.

NARBONNE ASSIÉGÉE

À Narbonne l'agitation révolutionnaire, commencée le 20 mars, porte ses fruits le 24. Le peuple en armes s'empare de l'hôtel de ville, au balcon duquel on proclame la « Commune centrale de l'arrondissement de Narbonne ». Le lendemain, les soldats fraternisent avec les insurgés, et les communards sont maîtres de la ville. Ils travaillent activement à la contagion aux villes voisines, mais Carcassonne, Béziers et Sète ne suivent pas ; les tentatives de soulèvement à Perpignan et à Coursan sont des échecs. Pendant ce temps, les versaillais ont levé des troupes dans la région, qui assiègent Narbonne le 31. Après des affrontements qui font deux morts, les communards, jugeant le rapport de force trop inégal, rendent les armes.

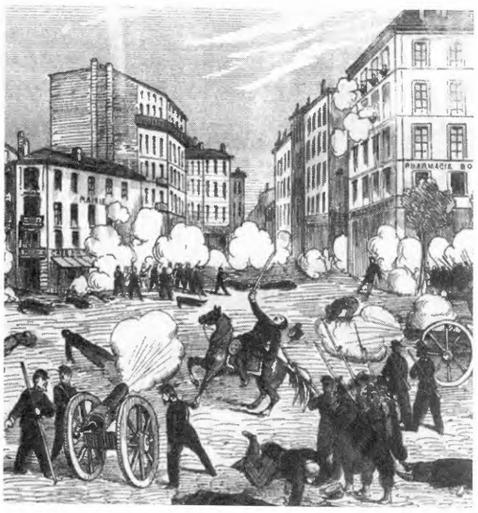

Le 30 avril 1871, le quartier de la Guillotière, à Lyon, est le théâtre d'une ultime tentative insurrectionnelle, en solidarité avec la Commune de Paris.

Leader de la Commune de Narbonne, puis réfugié en Espagne, Émile Digeon (1822-1894) participera, au début des années 1880, au mouvement anarchiste naissant en France, et sera le mentor d'un célèbre libertaire, tête pensante de la CGT : Émile Pouget.

VIERGE/LE MONDE ILLUSTRÉ, 8 JUILLET 1871

Un bataillon de marins déployés à Notre-Dame-de-la-Garde contre les communards retranchés dans la préfecture des Bouches-du-Rhône.

De toutes les communes de province, c'est celle de Marseille qui est allée le plus loin. Entre la prise de la préfecture le 23 mars et l'écrasement de la révolte le 4 avril, les communards ont eu le temps d'ébaucher un programme politique, mais pas assez pour le mettre en œuvre. Le pouvoir révolutionnaire, exercé par une commission départementale, est composé des différentes forces progressistes locales : les républicains modérés (qui tiennent le conseil municipal), les radicaux (dont le jeune avocat Gaston Crémieux) et les membres de l'AIT. Dès le départ, les tensions sont vives entre ces factions. À la tête du mouvement, Crémieux est indécis. L'arrivée de trois délégués de la Commune de Paris, le 27 mars, conforte les révolutionnaires les plus déterminés, et entraîne la rupture avec les modérés. Les revendications du manifeste du 31 mars montrent la continuité avec le mouvement communaliste de l'automne : il y est exigé une Assemblée constituante, l'autonomie municipale et la suppression des préfectures. Au niveau social, la seule décision que la Commune a le temps de prendre est la baisse des loyers avec effet rétroactif.

Tôt le matin du 4 avril, les troupes versaillaises pénètrent dans la ville, et l'artillerie bombarde les points de résistance. Les combats les plus acharnés se déroulent autour de la préfecture. Le soir, les révolutionnaires mal armés, mal organisés sont vaincus. Le bilan est de 150 morts côté communard, 30 côté versaillais. Marseille soumise, la Commune de Paris perd son ultime espoir de rompre l'isolement.

Hervé (UCL Marseille)

1. « 1870 : Faire la guerre et la révolution avec Bakounine à Lyon », *Alternative libertaire*, septembre 2020.

bibliographie

Le drapeau rouge à chaque page

Témoignages, travaux d'historiens ou œuvres créatives, les ouvrages inspirés de la Commune de 1871 sont nombreux. Petite sélection pour entrer dans le sujet.

Jacques Rougerie, *Paris libre 1871*. Cet ouvrage, rédigé par le grand spécialiste français de la Commune à l'occasion du premier centenaire, donne une vision centrée sur la vie au sein de la ville de Paris (qui est le fil rouge du livre), du début du siège par les Prussiens jusqu'à la Semaine sanglante. Il s'intéresse, de manière chronologique, aux idées et au programme de la Commune, et aux différents groupes politiques qui y ont joué un rôle. Pour cela, il s'appuie sur de très nombreux documents d'époque, permettant d'accéder directement aux textes, et donc de mieux cerner « de l'intérieur » les rapports de force, les décisions individuelles et collectives, et d'expliquer le déroulement des événements. Bien que la vision soit désormais un peu dépassée et complétée par d'autres approches, ce livre offre un bon recueil factuel (cartes, statistiques, documents) et chronologique pour illustrer l'histoire politique de Paris sous la Commune.
304 pages, Seuil, 2004.

Robert Tombs, *Paris, bivouac des révolutions. La Commune de 1871*. L'historien britannique Robert Tombs propose une histoire complète de la Commune. Interrogeant les faits et leurs successives interprétations, il analyse, toujours avec une extrême précision, évènements et décisions. La Semaine sanglante apparaît ainsi comme le *« massacre fondateur »* par lequel le régime va retrouver son attribut principal : le monopole de la violence légitime, et marque la fin d'un cycle : c'est la Révolution française qui fait ses adieux à l'histoire. Le suffrage universel permettra ensuite de refuser le droit de se révolter, de le décourager et le vaincre en pratique. Un travail historique remarquable et des plus recommandables.
480 pages, Libertalia, 2014.

Quentin Deluermoz, *Commune(s) 1870-71. Une traversée des mondes au XIXe siècle*. Ce livre s'appuie notamment sur les archives de l'administration pour bâtir une histoire centrée sur la vie quotidienne dans les quartiers (comme le rendu de la justice) et les aspects matériels et sensibles de la vie sous la Commune. Mais l'auteur s'intéresse également au retentissement mondial de l'événement, tant du fait de la présence d'étrangers dans Paris, que de la couverture par la presse internationale. Il porte également un regard sur d'autres communes peu étudiées (Thiers, Alger), et sur les projets politiques imaginés durant la Commune. Ce livre ouvre donc de nouvelles perspectives, sur les différentes échelles spatiales ou sur l'analyse fine dans les quartiers.
448 pages, Seuil, 2020.

• Michèle Audin, *Eugène Varlin, ouvrier relieur*, Libertalia, 2019, 488 pages, 18 euros.

Patrick Le Tréhondat, Christian Mahieux, *La Commune au jour le jour. Le* Journal officiel *de la Commune de Paris (18 mars-28 mai 1871)*. La lecture du *Journal officiel* est un bon moyen de comprendre ces soixante-douze jours. On en trouve les éditions complètes sur Internet, et des extraits dans ce livre. Un voyage dans le quotidien de celles et ceux qui ont fait la Commune : de la réquisition des immeubles vacants à l'organisation de la défense militaire, des destinées de l'art aux fournitures scolaires gratuites, de la suppression du travail de nuit pour les boulangers aux solidarités venues de Marseille, Alger ou Londres...
190 pages, Syllepse, février 2021.

• Robert Tombs, *Paris, bivouac des révolutions*, Libertalia, 480 pages, 20 euros.

Raphaël Meyssan, *Les Damnés de la Commune*. L'auteur mène une enquête personnelle suite à la découverte de son « voisin communard », Lavalette, un communard presque inconnu qui vivait dans le même immeuble que lui, à Belleville. En fouillant les archives, il découvre de nombreux personnages, et donne à voir le déroulement concret des événements, ainsi que les réalisations de la Commune. En s'intéressant à des parcours individuels, la bande dessinée donne une vision sensible de la période. Cette immersion est renforcée par le choix graphique : des images adaptées des gravures de l'époque, avec l'ajout de textes ou de citations, sous forme de collages, qui lui permettent de représenter les événements (comme ces cases déchirées lors de la Semaine sanglante). L'auteur ajoute énormément d'éléments didactiques (une carte représentant les principaux lieux mentionnés dans chaque tome, ou la référence de toutes les illustrations utilisées).
Trois tomes, 148 à 176 pages, Delcourt, 2017-2019.

Vautrin et Tardi, *Le Cri du peuple*. Cette bande dessinée adaptée d'un roman de Vautrin offre une vision de la Commune à hauteur de peuple. En suivant, à partir du 18 mars, l'enquête d'un inspecteur de police au sein de Paris assiégé, on s'immerge dans la population : argot, quartiers populaires et personnages réalistes incarnent la vie quotidienne de la capitale. Les grands événements offrent le décor, en noir, blanc et rouge, d'une ville bouleversée par la révolution. Résolument du côté des insurgés, l'ouvrage donne une vision sensible de la Commune et surtout, de celles et ceux qui l'ont faite.
Quatre tomes de 80 pages, Casterman, 2001-2004.

Édith Thomas, *Les "Pétroleuses"*. Un livre qui, en 1963, rendit justice aux femmes en étudiant leur rôle, trop souvent ignoré et déformé, dans l'histoire de la Commune de Paris, à une époque où elles ne peuvent vivre seules de leur salaire sans le compléter par la prostitution, et où le mouvement ouvrier français, dominé par les idées proudhoniennes est hostile à leur travail et à leur indépendance. Elle décortique notamment la figure de la « pétroleuse » inventée pour salir les communardes.
362 pages, L'Amourier, 2019.

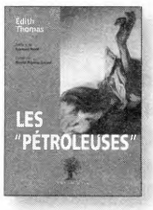

• Edith Thomas, *Les pétroleuses*, L'Amourier, 2019, 372 pages, 24 euros.

• Jacques Rougerie, *Paris libre 1871*, Seuil, 2004, 304 pages, 8,6 euros.

• Raphaël Meyssan, *Les Damnés de la Commune*, Delcourt, 2017-2019, 3 tomes à 23,95 euros.

• Patrick Le Tréhondat, Christian Mahieux, *La Commune au jour le jour*, Syllepse, février 2021, 190 pages, 10 euros.

Michèle Audin, *Eugène Varlin, ouvrier relieur, 1839-1871*. Ouvrier relieur, organisateur de premier plan, Varlin participa activement à la Commune et fut assassiné lors de la Semaine sanglante. Ses écrits, ici rassemblés, couvrent une période plus longue. C'est une occasion à ne pas louper de (re)découvrir l'Association internationale des travailleurs, les premières coopératives ouvrières, les débats sur la place des femmes au sein du mouvement ouvrier, et surtout l'activité d'hommes et de femmes qui s'organisent à la fois pour améliorer leur quotidien et pour l'émancipation sociale.
488 pages, Libertalia, 2019.

DU CÔTÉ DES TÉMOIGNAGES

Bakounine ou Marx ont écrit sur la Commune de Paris. Mais d'autres y ont participé avant de prendre la plume, de raconter les émotions populaires, les dilemmes politiques, de brosser le portrait des protagonistes. On pourra ainsi lire ***La Commune*** de Louise Michel (Éditions de la lanterne, 2019) ; ***Histoire de la Commune de 1871*** par P.-O. Lissagaray (Éditions du détour, 2018) ; l'***Histoire populaire et parlementaire de la commune de Paris,*** d'Arthur Arnoud (Klincksieck, 2018) ; l'***Étude sur le mouvement communaliste à Paris, en 1871*** que Gustave Lefrançais rédigea dans son exil suisse (Klincksieck, 2018) ; enfin les ***Notes pour servir à l'histoire de la Commune de Paris de 1871***, de Jules Andrieu, qui restèrent inédites pendant un siècle (Libertalia, 2016).

Christian (UCL Banlieue sud-est), Hugo (Montreuil) et Ernest (Le Puy)

LA COMMUNE EN DEHORS DE PARIS

Pour finir, quelques références sur le mouvement communaliste en dehors de Paris :

- Matthieu Rabbe, ***Les communards à Lyon. Les insurgés, la répression, la surveillance***, Atelier de création libertaire, 2015 ;
- Gérard Leidet, Colette Drogoz (coord.), ***1870-1871. Autour de la Commune de Marseille. Aspects du mouvement communal dans le Midi***, Syllepse, 2013.

Réseau libertaire

Des liens sur les cinq

Un an et demi après la création de l'UCL, sa commission internationale dresse un premier bilan d'activité, qui s'est accélérée avec la pandémie de Covid-19 et la crise économique mondiale qui rendent cruciale une analyse et une riposte globales.

Nous sommes internationalistes, la révolution sociale ne saurait survivre dans un seul pays. Quand une lutte sociale d'ampleur ou une révolution touche un ou plusieurs pays, il est bien souvent trop tard pour se rendre compte de l'utilité de l'internationalisme. C'est pour cela que face à cette tâche d'ampleur, nous nous efforçons d'organiser sur le long terme notre courant politique à cette échelle. La fusion entre Alternative libertaire et la Coordination des groupes anarchistes qui a donnée naissance à l'Union communiste libertaire (UCL) a eu un effet bénéfique pour l'implication internationale du communisme libertaire français.

Après sa création en 2019, l'UCL a poursuivi son élaboration politique à partir des positions collectives héritées de nos deux précédentes organisations, par exemple sur l'autodétermination des peuples et contre le colonialisme en Palestine. La fusion nous a également aidé dans notre travail en regroupant nos forces pour construire le courant communiste libertaire au niveau international. Nous produisons des analyses et des communiqués sur les luttes dans d'autres pays comme celles de la classe ouvrière biélorusse contre Loukachenko[1], des classes populaires libanaises[2] ou bien sur la crise sanitaire et sociale contre le Covid en Amérique latine. Nous tâchons aussi de faire vivre la solidarité internationaliste en France, l'année dernière nous avons organisé dans de nombreuses villes une tournée féministe avec des camarades de la Fédération d'organisations de base (FOB) d'argentine[3]. Nous poursuivons également nos relations avec les organisations de notre courant politique, notamment en Europe et en Amérique latine mais aussi dans les autres régions du monde. Une carte et une liste sur notre site[4] recensent les organisations politiques à travers le monde avec lesquelles nous entretenons des relations.

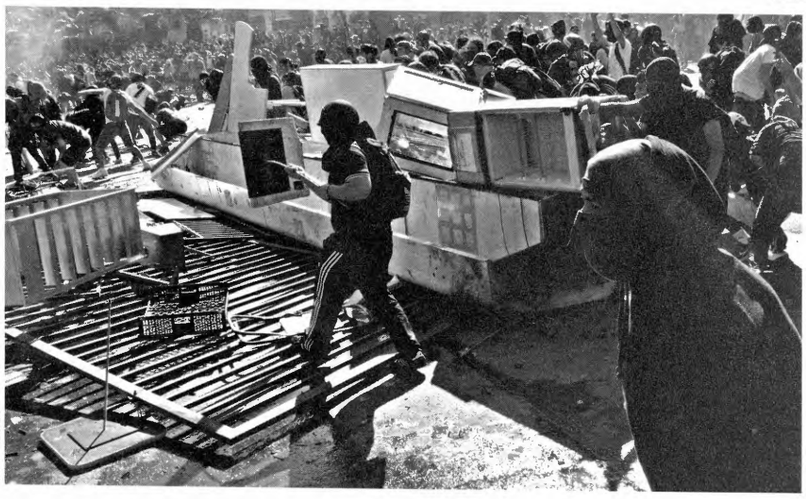

JM FREDES

Les manifestations d'octobre 2019 au Chili ont contraint le gouvernement à entamer un processus de révision de la Constitution ultralibérale héritée de la dictature Pinochet.

Le courant communiste libertaire est doté depuis 2005 d'un média en ligne international, Anarkismo.net, qui rassemble

Mexique

Une tournée zapatiste en Europe au printemps

Une délégation zapatiste parcourra l'Europe au printemps 2021, l'occasion pour nous d'échanges fructueux auprès des compagnonnes et compagnons toujours en résistance.

Depuis le soulèvement de 1994 le mouvement zapatiste s'efforce de construire l'autonomie, à la base et par la base, au sein des communautés insurgées du Chiapas, inspirant de nombreuses luttes politiques au Mexique et à travers le monde et sachant recueillir en retour de nombreux soutiens internationaux.

Le zapatisme, plus qu'un simple système de pensée, a su développer tout un système d'organisation politique, mais aussi sociale, économique et culturelle. Parmi ces nombreuses réalisations on peut citer les dispensaires de santé, les écoles autogérées, ou encore les coopératives de productrices et producteurs de café. Il existe une bibliographie bien fournie sur les théories et les réalisations zapatistes dans la littérature française. Grace à ces mises en œuvre pratiques et à la présence de l'armée insurgée de la communauté, l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), un rapport de force avec l'état mexicain a pu bon an mal an se maintenir toutes ces années.

Mais ces derniers mois, les communautés zapatistes sont de nouveau la cible d'attaques contre leur peuple et contre leurs outils, visant directement leur autonomie et leur auto-gouvernement.

Le 22 août, un groupe paramilitaire a attaqué puis incendié deux entrepôts contenant les récoltes de café des zapatistes dans le district de San Cristobàl de las Casas, portant un coup aux ressources des communautés.

Le 11 septembre c'est à Tila que des villageois·es ont été attaqués à l'arme lourde par le groupe paramilitaire « Paz y Justicia », faisant un mort et plusieurs blessé·es. Le retour de cette violence paramilitaire est généralement couverte et instrumentalisée par les autorités de l'État, quand elle n'est pas directement organisée par ce dernier pour déstabiliser le système zapatiste et les communautés indigènes autonomes.

Pour le spécialiste du Chiapas Jérome Baschet, « *cette guerre doit être comprise dans un double mouvement de prédation économique d'une part et de (re)conquête du contrôle étatique sur les territoires rebelles de l'autre. Pour justifier sa politique, l'État argue l'impératif de sécurité* – "ramener l'ordre" *en territoire indigène – et, dans une logique néolibérale limpide, les impératifs économiques (croissance, mondialisation). Tout à la fois, il tente de reprendre le contrôle sur les territoires perdus et de préparer le terrain au capital transnational.* »[1]

L'ÉTAT ET LES PARAMILITAIRES TOUJOURS EN EMBUSCADE

En effet, les mégaprojets, instruments de colonisation des territoires, sont légions dans le sud du Mexique et en particularité au Chiapas. On se rappelle du projet de « Train aya »[2], mais de nombreux programmes de construction d'infrastructures électriques et industrielles sont prévus au Chiapas par le gouvernement fédéral dans les prochaines années. Le retour des paramilitaires dans la zone est donc loin d'être une coïncidence.

C'est dans ce contexte que le 5 octobre dernier, le sous-commandant Moisés de l'EZLN a annoncé la venue en Europe au printemps 2021 d'une délégation de zapatistes, majoritairement formée de femmes. Cette tournée sera l'occasion pour les zapatistes de réaffirmer leurs positions, de pouvoir parler de ce qu'elles vivent au quotidien dans leurs territoires et de s'assurer d'un soutien international toujours vif. La fin de la tournée sera marquée par une manifestation le 13 août 2021 à Madrid, date symbolique du début de la colonisation espagnole au Mexique. Sachons accueillir comme il se doit la délégation zapatiste en Europe, et aidons-les à promouvoir leurs luttes tout en s'inspirant de leur expérience autogestionnaire pour une vie digne.

Vincent (UCL Var)

- Suivre l'actualité du Chiapas et retrouver de nombreux communiqués de l'EZLN traduits sur Espoirchiapas.blogspot.com.

1. Jérome Baschet, « Au Chiapas, les peuples organisés face à l'offensive paramilitaire », lundimatin#259, 19 octobre 2020.
2. « Mexique : le "Train maya", arme de domination », *Alternative libertaire*, septembre 2020.

continents

des organisations d'Europe, d'Amérique, d'Afrique et d'Océanie et publie des analyses et des déclarations sur la situation politique de leurs pays respectifs, des contributions individuelles et élaborent également des prises de positions communes. Il s'agit de l'effort le plus durable et concret de coopération et de structuration de notre courant.

Le réseau Anarkismo, en Europe en Afrique et aux Amériques

Lors de la crise sanitaire et sociale du printemps 2020, une coordination internationale a été impulsée, regroupant une vingtaines d'organisations communistes libertaires et anarchistes sociales sur cinq continents qui sont membres du réseau Anarkismo, comme l'UCL, ou qui en sont proches. De nos échanges sont sorties des analyses de la conjoncture internationale, par exemple sur la période de la crise sanitaire et économique liée au Covid et sur les résistances de notre camp social [5]. Cette coordination a permis de produire des expressions communes, sur le rôle de la lutte des femmes pendant le confinement [6], sur l'actualité des mouvements antiracistes lors de l'été 2020 à travers le monde [7] et récemment une déclaration de solidarité pour la libération des prisonniers et prisonnières politiques des révoltes au Chili signée par plus de vingt organisations [8].

Pendant le confinement du printemps 2020 nous avons également participé à une discussion retransmise en direct sur les réseaux sociaux avec des organisations communistes libertaires comme Black Rose / Rosa Negra (Etats-Unis) et Solidaridad (Chili), pour échanger sur nos situations sociales et sanitaires nationales respectives et nos perspectives de lutte.

ÉCHANGES ET ANALYSES SUR LES CRISES

La structuration de notre courant à l'échelle internationale est loin d'être arrivée au stade d'une internationale communiste libertaire. Nous avançons pas à pas. Nos liens nous permettent d'accompagner des organisations communistes libertaires ou anarchistes sociales dans leur développement, comme la récente organisation allemande Die Plattform, en bénéficiant de l'expérience politique et stratégique accumulée dans d'autres pays. Et aussi en transmettant et en partageant entre nous nos pratiques d'animation autogestionnaire dans les contre pouvoirs et dans les luttes. C'est bien l'autogestion des luttes des travailleurs et des travailleuses et de l'ensemble des opprimé·es qui sera le prélude de l'autogestion de la société toute entière.

La commission internationale de l'Union communiste libertaire

1. Communiqué UCL, « Biélorussie, la classe ouvrière contre Loukachenko », 25 août 2020.
2. Communiqué UCL, « Les victimes tombent, les impérialismes se bousculent et la colère populaire déborde », 11 août 2020.
3. « Tournée UCL-Argentine : La FOB à la pointe du féminisme de classe », *Alternative libertaire*, décembre 2019.
4. « Pandémie, crise : les classes populaires sont toujours en lutte », *Alternative libertaire*, janvier 2020.
5. « En première ligne, toujours du côté des exploité.es ! », déclaration commune de 14 organisations communistes libertaires d'Europe, d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Océanie, juillet 2020.
6. « Les peuples se dressent contre le racisme et les discriminations », déclaration commune de 20 organisations communistes libertaires et anarchistes des cinq continents, juillet 2020.
7. « Chili : Pour la libération des prisonnier.es politiques de la révolte », déclaration commune de 22 organisations communistes libertaires et anarchistes, décembre 2020.

Pérou

Le pouvoir au pied du mur

Le Pérou vient de connaître une crise politique et institutionnelle qui a mis en lumière la force du mouvement populaire.

Au mois de novembre, le Pérou a vu se succéder en dix jours trois présidents, du centre ou du centre droit, à la tête de l'État. La destitution par le Parlement du président Martín Vizcarra au profit de Manuel Merino a entraîné une vague protestation populaire et des manifestations de rue qui ont fait face à une répression violente des forces de l'ordre équipées d'armes à feu. Deux jeunes manifestants ont été tués par des tirs de policiers le 14 novembre et des dizaines d'autres ont été blessés. Acculé, Manuel Merino démissionne le lendemain après seulement cinq jours au pouvoir, et le nouveau président Francisco Sagasti limoge le commandant en chef de la police nationale ainsi que quinze généraux de haut rang et annonce une « réforme de la police nationale » visant à améliorer les droits des citoyens.

Cette crise institutionnelle et politique est un affrontement entre des secteurs de la bourgeoisie et de la droite avec des intérêts et des agendas politiques divergents [1].

CONTINUITÉ PUTSCHISTE

C'est l'analyse que livrent nos camarades de la Coordination anarchiste latino-américaine (CALA) qui regroupe la Coordination anarchiste brésilienne, la Fédération anarchiste de Rosario en Argentine et la Fédération Anarchiste Uruguayenne [2] exprimant leur « plus grande solidarité avec les frères et sœurs du peuple péruvien et de ses organisations, qui ont fait face à un nouveau coup d'État accompagné d'une violente répression de la part des secteurs dominants locaux. Ces secteurs qui ont généré une situation de coup d'État institutionnel ces derniers jours, en faisant descendre les militaires dans la rue pour discipliner et contrôler un peuple fatigué, sont les mêmes secteurs qui au cours des dernières décennies ont généré un véritable massacre avec la "guerre sale" dans les années 1980 et 1990 [3], qui ont cautionné l'auto-coup d'État de Fujimori en 1992, le massacre de Bagua en 2009 [4] et qui ont négocié avec Odebrecht [5]. [...]

C'est pourquoi la mobilisation générale de la semaine dernière est une nouvelle expression de la lassitude de la population face à un système politique, social et économique qui n'a fait qu'assujettir et affamer les secteurs opprimés. C'est l'expression la plus puissante de la longue et déterminée résistance de tout un peuple.

Comme l'affirment depuis longtemps le camp populaire organisé au Pérou, "le problème est structurel"et "la réponse est populaire". Ce coup d'État dirigé par Mérinos, qui a déjà échoué grâce à la lutte du peuple, ouvre également une période d'instabilité et de réadaptation des secteurs dominants pour approfondir le modèle néolibéral, le pillage et la répression des peuples qui résistent depuis plus de 528 ans. »

Coordination anarchiste latino-américaine (réseau Anarkismo)

1. Franz Verne, « Crónica de una vacancia anunciada o disputa interburguesa en Perú », novembre 2020, Anarkismo.net.
2. Coordination anarchiste latino-américaine, « Solidarité avec la résistance du peuple péruvien », novembre 2020.
3. L'Etat péruvien et ses forces armées ont commis des exactions à grande échelle dans la « guerre contre le terrorisme » (tortures, escadrons de la mort, exécutions sommaires, massacres de civils).
4. En juin 2009, les forces armées péruviennes interviennent contre des manifestants indigènes, les affrontements font 33 morts (20 policiers et 10 civils).
5. Affaire politico-financière impliquant l'entreprise de BTP brésilienne Odebrecht et des responsables politiques et dirigeants d'Amérique latine, dont plusieurs présidents péruviens.

Orientation communiste libertaire

Pour une Palestine libre

Le conflit israélo-palestinien est une guerre coloniale, opposant un État impérialiste à un peuple spolié. Croire que, d'un côté comme de l'autre, les motivations religieuses ou les intérêts économiques y sont essentiels serait se leurrer.

La classe dirigeante israélienne, et l'essentiel de la classe politique, sont profondément imprégnées d'une idéologie nationaliste et colonialiste, le sionisme. Cette idéologie est née dans un contexte de développement de l'antisémitisme et du nationalisme en Europe. À la différence des courants assimilationnistes ou révolutionnaires, les courants sionistes considéraient l'antisémitisme comme inéluctable [...] et ont eu pour objectif historique de constituer une majorité nationale juive en Palestine, ce qui est passé par l'expulsion des Palestiniennes et Palestiniens tout au long du processus colonial [...].

ISRAËL, UN ÉTAT COLONIAL

Pourtant, loin d'être homogène, la société israélienne, modelée par la guerre et la recherche d'une identité, est communautarisée à l'extrême. Les Arabes israélien·nes – y compris les Druzes – sont considéré·es comme des « sous-citoyen·nes » et ne bénéficient pas des mêmes droits que les Israéliennes et israéliens juifs. Au sein même de la population juive, d'importantes tensions existent entre les Ashkénazes, les Séfarades, les Mizrahim et les Juives et Juifs éthiopiens. Le pôle anticolonialiste et antiraciste, bien que très minoritaire, représente un des soutiens concrets les plus directs au peuple palestinien. À l'autre bout, les courants nationalistes-religieux et le lobby des colons constituent un pôle ultranationaliste, homophobe, patriarcal et jusqu'au-boutiste qui pèse de plus en plus sur l'État israélien.

L'expansionnisme sioniste ne répond pas seulement aux caractéristiques d'une guerre de conquête. Il s'est constamment doublé d'une politique d'épuration ethnique. Pendant la guerre de 1948, en poussant des centaines de milliers de civil·es palestinien·nes à l'exode sans retour. À l'issue de la guerre de 1967, en évitant d'annexer la Cisjordanie et Gaza – ce qui aurait obligé Israël à conférer la citoyenneté à ses habitant·es – mais en se contentant d'occuper militairement ces régions, privant ses habitant·es de tout droit. [...] La politique de colonisation forcée de Jérusalem-Est est la démonstration qu'une politique d'épuration ethnique peut également se mener en temps de « paix ».

La religion n'a pas joué de rôle dans l'émergence du sionisme, qui définit la judéité comme une nationalité, sur le modèle ethnonationaliste. La création de l'État d'Israël a amené une partie des courants religieux qui lui étaient initialement opposés à s'y rallier dans une « synthèse nationale-religieuse », qui entend justifier l'existence de l'État a posteriori par des arguments religieux [...].

Les intérêts économiques ne sont pas non plus la cause première de l'expansionnisme israélien. Sur le fond, la politique expansionniste des sionistes est typique de ces situations rares où l'idéologie l'emporte sur la rationalité économique. Le coût économique et social de la colonisation et de l'occupation militaire est sans commune mesure avec les quelques avantages que peuvent représenter le contrôle de ressources naturelles et d'un prolétariat palestinien privé de droits. L'un des ressorts majeurs de cette idéologie au sein de la diaspora juive et de la population israélienne est la peur d'un nouveau génocide, qui amène à considérer comme essentiel le maintien d'une « majorité nationale » juive dans un « État refuge », Israël, quel qu'en soit le prix. Pourtant, loin de représenter un refuge face à l'antisémitisme, cette politique contribue à l'isolement de la minorité juive dans les autres pays, et entraîne la population israélienne dans une fuite en avant guerrière et coloniale. Elle évacue la question essentielle de la lutte contre l'antisémitisme, en voulant la subordonner à un soutien à l'État israélien, et évacue aussi d'autres questions comme le « droit au retour » dans leur pays d'origine des minorités juives mizrahim et séfarades dont la culture arabe/perse/kurde... est niée.

> « L'expansionnisme des sionistes est typique de ces situations rares où l'idéologie l'emporte sur la rationalité économique »

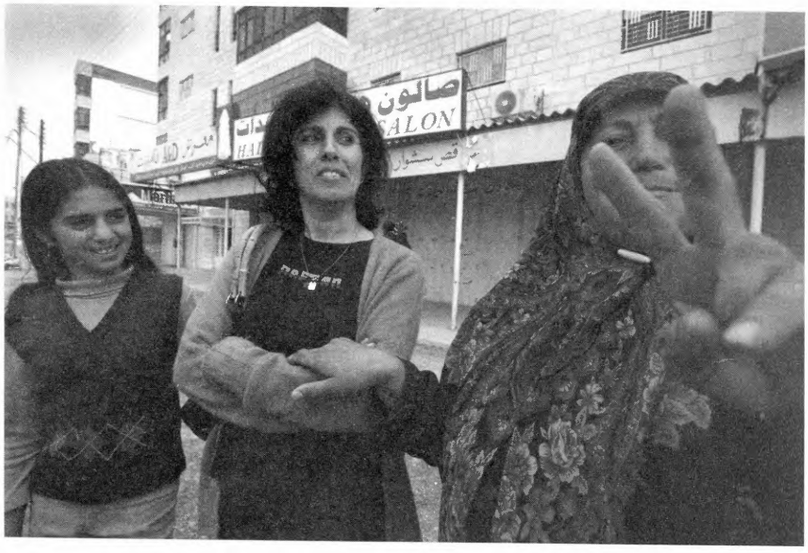

SÉB GODEFROY

Les intérêts économiques que peut avoir le peuple palestinien à son émancipation vont de soi : droits sociaux, droit de cultiver sa terre, droit de prendre la mer, liberté de circulation, récupération ou indemnisation pour les biens spoliés, etc.

Cependant, le colonialisme israélien a un intérêt économique et géostratégique majeur pour les impérialistes occidentaux : du mandat britannique à la création de l'État d'Israël, soutenue aussi bien par l'Occident que par l'URSS, ces derniers ont toujours souhaité garder sous contrôle le Proche et Moyen-Orient, enjeu géostratégique et économique majeur.

LE PEUPLE PALESTINIEN, EN LUTTE POUR SES DROITS.

Le peuple palestinien, dans toutes ses composantes, se bat avant tout pour ses droits. Les Palestiniennes et Palestiniens dits « de 48 » (Arabes israélien·nes, dont les bédouins) se battent pour l'égalité des droits et contre les discriminations. Celles et ceux de Cisjordanie et de la bande de Gaza se battent contre l'occupation militaire et pour la souveraineté sur leurs terres. Les réfugié·es se battent pour le droit au retour ou une indemnisation pour les préjudices subis. Même si les priorités de ces composantes peuvent diverger, une solidarité profonde les lie face à l'oppression.

Aujourd'hui, la résistance palestinienne est essentiellement une résistance civile et pacifique. Militairement, l'Autorité palestinienne – comme avant elle et l'Organisation de libération de la Palestine – ne pèse guère face à Israël. C'est cette incapacité à gagner leur indépendance par les armes qui a pu pousser de jeunes Palestinien·nes désespéré·es à devenir des « martyr·es » dans des attentats-suicides.

Là encore, la religion n'était pas la motivation essentielle. Jérusalem et la mosquée Al-Aqsa sont avant tout des symboles nationaux. [...] Le projet de « Palestine démocratique », porté par l'OLP de 1969 à 1993, évoquait un pays unique, laïque, dont les citoyennes et les citoyens, qu'ils soient athées ou de confessions juive, musulmane ou chrétienne, pourraient vivre dans la liberté et l'égalité. Ce projet se voulait l'antithèse de l'État ethnique discriminatoire incarné par Israël.

Les intérêts économiques que peut avoir le peuple palestinien à son émancipation vont de soi : droits sociaux, droit de cultiver sa terre, droit de prendre la mer, liberté de circulation, récupération ou indemnisation pour les biens spoliés, etc. C'est l'échec de la réalisation de ce projet laïc

et démocratique

qui a ouvert la voie à des courant « nationaux-religieux » comme le Hamas et le Djihad islamique, initialement regardés avec bienveillance par l'État israélien qui y a vu l'opportunité d'éloigner toute perspective de solution en rupture avec l'ethno-nationalisme.

SEUL·ES FACE À L'OCCUPANT

La résistance palestinienne est aujourd'hui seule face à l'expansionnisme sioniste.

Elle n'a rien à attendre des puissances impérialistes occidentales. Le son de cloche est similaire en ce qui concerne les États de la région. S'ils se sont servi de la lutte palestinienne, ils ne l'ont que rarement servie. La Jordanie, l'Arabie Saoudite, le Qatar comme l'Égypte ou la Syrie, ont été excédés par l'indépendance dont la résistance palestinienne a su faire preuve à leur égard.

Ils l'ont parfois combattue par les armes, en perpétrant des massacres comme celui de Septembre noir, en 1970. Aujourd'hui, malgré la pression de leurs opinions publiques, ces États préfèrent normaliser leurs relations avec l'État sioniste. [...]

L'aide internationale la plus sincère dont puisse bénéficier le peuple palestinien viendra de la société civile, dans les pays de la région, aux États-Unis, en Europe, en Israël même. C'est de l'action des anticolonialistes israéliens que les Palestiniennes et Palestiniens peuvent d'ailleurs attendre le plus.

La résistance populaire ne peut malheureusement pas se reposer sur l'Autorité palestinienne, critiquée et considérée comme illégitime par une grande partie de la population palestinienne du fait de sa collaboration avec l'occupant, et en concurrence avec le « gouvernement » du Hamas dans la bande de Gaza.

UN PROJET POUR LA PALESTINE

La paix ne pourra se faire sans justice. [...] Essayer d'obtenir la paix sans répondre aux aspirations profondes d'autonomie et de reconnaissance du peuple palestinien ne pourra conduire qu'à l'échec, la désillusion et, de nouveau, à l'insurrection populaire.

Des hypothèses de solution immédiates au conflit :

– La création d'un État palestinien. Cette concession acceptée par l'OLP à Oslo en 1993 est un triste recul par rapport au projet initial de « Palestine démocratique ». Elle reconnaît l'existence de l'État d'Israël et la nécessité d'une partition ethnique. Un État est aujourd'hui l'objectif de court terme de la résistance palestinienne, qui permettra un minimum de sécurité dans des frontières internationalement reconnues. Mais cette solution semble aujourd'hui impossible du fait le l'ampleur de la colonisation, la viabilité d'un tel État, grand comme un département français et sans continuité territoriale, étant plus que douteuse.

> « L'UCL condamne toute interprétation et revendication raciste ou religieuse liée au conflit en Palestine. »

– La naissance d'une fédération israélo-palestinienne. Dans des frontières uniques, deux entités juridiques, une « israélienne » et une « palestinienne ». Ce projet a l'avantage de garantir l'autonomie culturelle et l'égalité en droits de deux peuples qui se pensent différents, et notamment de répondre à l'aspiration profonde des Israélien·nes à un « foyer national juif ». Mais sur le long terme, il représente un risque de dérive à la libanaise, avec son morcellement communautaire

Ces deux projets ont essentiellement une valeur tactique. Non antagonistes, ils expriment ce qui peut être possible, par étapes, dans une situation donnée, à un moment donné. Ils ne doivent pas focaliser les débats car, en eux-mêmes, ils ne satisferaient pas les attentes palestiniennes – ils ne répondent pas, par exemple, à la question cruciale des réfugié·es et de leurs droits, question qui tant qu'elle ne sera pas réglée sera source de conflit majeur.

– Un pays unique, laïc et démocratique, qui ne pourrait avoir pour nom « Israël » reste la seule solution politique à même d'assurer la paix et l'égalité entre tous et toutes les citoyens, quelle que soit leur appartenance culturelle. Cette solution, si elle peut sembler hors de portée dans la période, reste de mise pour toutes et tous les militants, Israéliens comme palestiniens, hostiles à la ségrégation ethnique et au racisme d'État. [...]

– La perspective d'une « fédération du Moyen-Orient socialiste », si elle n'est pas une condition préalable à une telle solution, peut représenter un point d'appui important à la résistance palestinienne, en balayant les régimes de la région qui ont intérêt à écarter toute solution réelle et anticolonialiste au conflit.

DROIT À L'AUTODÉTERMINATION

Pour la résistance palestinienne, soutenue par la majorité de la population palestinienne, cette autodétermination implique :

– l'évacuation par l'armée israélienne de tous les territoires occupés depuis 1967 et la fin du blocus de Gaza ;

– le démantèlement de toutes les colonies et infrastructures coloniales en Cisjordanie ;

– le droit des réfugié·es au retour dans leurs foyers et/ou à une juste réparation ;

– l'égalité réelle des droits entre citoyen·nes arabes et non arabes en Israël ;

– le droit à la création d'un État viable à côté d'Israël. Garder la perspective, sur le long terme, d'un pays unique, laïque et démocratique, reste cependant une nécessité ;

– l'aide à la reconstruction de toutes les infrastructures détruites et de l'économie palestinienne.

Dans l'immédiat, l'Union communiste libertaire :

– réaffirme son soutien à la résistance palestinienne ;

– réaffirme son soutien aux anticolonialistes et aux réfractaires de l'armée israélienne ;

– condamne toute interprétation et revendication raciste ou religieuse liée au conflit en Palestine. Le racisme anti-arabe comme l'antisémitisme sont instrumentalisés par l'État israélien, par les courants sionistes pour justifier la guerre ethnique que l'État israélien mène, par les nationalistes-religieux, par les dirigeants et classes dominantes des pays de la région. Nous affirmons que la double lutte contre le racisme anti-arabe et contre l'antisémitisme est une clé essentielle de la résolution du conflit israélo-palestinien. Construire une alternative crédible et concrète face à l'antisémitisme est une condition essentielle pour affaiblir l'influence politique des courants sionistes.

– appelle à la démilitarisation de la société israélienne.

– appelle à exercer des sanctions économiques sur l'État israélien colonial, d'une part par l'abrogation de l'« accord d'association » économique, militaire et scientifique entre l'Union européenne et Israël ; d'autre part, sans attendre, par le boycott des produits importés d'Israël via la campagne internationale Boycott Désinvestissement Sanction (BDS) ;

– appelle à l'arrêt de toute coopération militaire avec l'État d'Israël.

Coordination fédérale de l'Union communiste libertaire, juin 2020

Orientation fédérale

Un processus de synthèse

Lors de leur congrès d'unification de juin 2019, Alternative libertaire et la Coordination des groupes anarchistes ont décidé de ne pas faire table rase de leurs orientations et élaborations passées, mais de les synthétiser et actualiser progressivement. Ce texte a été adopté lors de la coordination fédérale de l'UCL de juin 2020.

Agriculture

Embauche saisonnière,

Un drame survenu en octobre a rendu plus visible encore la nécessité de s'organiser pour alerter sur les conditions de travail des saisonnier·es, et défendre leurs droits, dans un contexte de mise en concurrence entre elles et eux, et alors que la récente réforme du chômage vient ajouter à cette précarité

À la Motte du Caire, en pleine campagne de récolte des pommes, dimanche 11 octobre 2020, une saisonnière de 32 ans est retrouvée morte asphyxiée dans son véhicule sur une parcelle non aménagée, sans accès à l'eau ou à l'électricité. Un chauffage de fortune improvisé par la victime est à l'origine de son décès. Les saisonniers et saisonnières encore présent·es dans le paisible village, bouleversé·es par le décès de leur collègue, se sont organisé·es pour informer médias, institutions, consommateurs, population, acteurs locaux et autres collègues de ce sinistre accident qui pour eux n'est pas une fatalité, mais bien une des conséquences d'un accueil dans des conditions indignes. Une adresse email et un blog ont été ouverts par le collectif Demains dans le but de recevoir des témoignages[1].

Les travaux saisonniers agricoles comme les récoltes nécessitent une main d'œuvre importante sur une courte période, la main d'œuvre locale étant souvent insuffisante pour assurer la saison.

TOUS MIS EN CONCURRENCE

Les exploitant·es agricoles en appellent alors aux travailleurs et travailleuses saisonnier·es étrangers et français d'autres région, qui doivent se loger provisoirement, le temps que les travaux agricoles soient accomplis. L'offre privée reste insuffisante, inadaptée, et économiquement peu intéressante pour ces nombreux personnels précaires rarement rémunéré·es plus que les minimas sociaux imposés (lorsqu'ils ont la chance d'être déclarés). La plupart sont en habitat mobile autonome (camping, vans...) et les petits campings de ces régions rurales sont rapidement saturés.

Certain·es exploitant·es se donnent les moyens de recevoir leurs personnels dans des conditions dignes, d'autres ne le font pas (logements collectifs surpeuplés, camping sauvage sur une parcelle, sans mise à disposition de sanitaires ni d'eau potable, sans électricité). Les ouvrières et ouvriers sont contraints d'accepter ces conditions indignes, tant il est devenu aisé d'être remplacé·e. Le cas de cette saisonnière n'est pas isolé.

OMAR BARCENA CC BY-NC 2.0

Les saisonnier·es qui viennent de l'étranger sont peu informé·es de leurs droits, parlent rarement français et se retrouvent isolé·es dans les champs.

Les conditions de vie et de travail de ces saisonnier·es soulèvent de nombreuses questions sur le modèle agricole, les politiques migratoires, le salariat agricole ou l'information des consommateurs et consommatrices. De nombreux bassins agricoles se tournent désormais vers les équipes de travailleur·ses détaché·es, mises à disposition par des entreprises internationales de prestation de service. Ces sortes de société d'intérim étrangères louent ces personnes pour la durée souhaitée – une flexibilité inespérée pour les agriculteurs et agricultrices, et une concurrence très dure pour les saisonnier·es « classiques ». Cer-

Poitou

La guerre des bassines fait rage

Avec le réchauffement climatique et l'assèchement des terres, l'eau devient une ressource stratégique de plus en plus convoitée. Autour du marais poitevin, une bataille oppose depuis plusieurs années un collectif citoyen à des acteurs de l'agriculture productiviste autour d'un projet de stockage d'eau en surface.

Les réserves de substitution, plus communément appelées « bassines », sont de grands bassins artificiels qui sont remplis en pompant l'eau des nappes souterraines en hiver dans le but de l'utiliser en été, quand l'eau manque, pour irriguer les cultures. Les premières d'entre elles ont été construites en Charente-Maritime et en Vendée à la fin des années 2000, à titre expérimental. Suite à des résultats jugés concluants par les promoteurs eux-mêmes, un nouveau projet de 19 bassines a démarré dans le département des Deux-Sèvres en 2017. Une quarantaine devraient également voir le jour dans la Vienne à l'horizon 2022. Mais ces bassines posent de très nombreux problèmes.

Les bénéficiaires des bassines sont des acteurs de l'agro-industrie pratiquant la monoculture du maïs, une céréale nécessitant beaucoup d'eau mais dont les taux de rendement et de profit sont très élevés. Le maïs est ensuite exporté à l'étranger pour nourrir les animaux d'élevages industriels. Il ne s'agit donc pas de sauver une agriculture paysanne nourrissant les populations locales.

Cette agriculture productiviste est néfaste à l'environnement car le pompage massif d'eau en hiver fragilise les nappes et contribue finalement à l'assèchement des sols, des cours d'eau et des zones humides, mettant en péril de nombreux écosystèmes. C'est un cercle vicieux dont il faut sortir en remettant en question tout le modèle agricole.

De plus ces bassines bénéficient d'un important financement public (environ 70 %) alors qu'elles ont pour but de garantir les profits d'une poignée de grands exploitants. Les petits producteurs qui privilégient des cultures adaptées aux régions et une agriculture respectueuse de l'environnement ne peuvent que rêver d'un tel soutien financier...

LA RÉSISTANCE S'ORGANISE

Face à cet accaparement de l'eau et ces projets écocides, un mouvement de résistance a vu le jour en 2017 avec la création du collectif citoyen « Bassines Non Merci ». Soutenu par de nombreuses associations, syndicats et organisations politiques, ce collectif mène la bataille sur le front juridique et médiatique. Le 11 octobre dernier, ce sont plus de 2 500 personnes qui ont manifesté à Épannes en opposition aux bassines.

La mobilisation semble porter ses fruits puisque le conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine, initialement favorable aux bassines, a voté le 4 décembre dernier contre le financement des bassines. Il ne faut cependant pas crier victoire car l'État, allié infaillible des capitalistes, semble déjà prendre le relai pour assurer le financement de ce projet massivement contesté par la population et les élus locaux.

La lutte continue donc pour un autre modèle d'agriculture et une gestion collective de l'eau, un combat crucial pour notre avenir.

Benjamin (UCL Poitiers)

douleur permanente

taines entreprises ont même leur propre compagnie de transport et des liens avec le pays d'origine afin de garantir la fidélité des détaché·es (bourses scolaires, avantages sociaux). Soumises aux charges du pays d'envoi, elles se doivent toutefois de respecter une partie du droit français : Smic horaire, droit syndical, temps de travail, prise en charge des coûts liés au détachement. En réalité, les saisonnier·es sont peu informé·es de ces droits, parlent rarement français et se retrouvent isolé·es dans les champs. Les fraudes sont alors nombreuses : les bulletins de paie ne reflètent pas la rémunération réelle, le nombre d'heures invérifiable viole souvent les conventions et les prestataires multiplient les prélèvements de frais (nourriture, hébergements, etc.).

Après un demi-siècle de politique agricole commune, notre agriculture a subi de nombreuses transformations. Le nombre d'exploitations diminue alors que leur taille moyenne ne cesse de croître, visant à augmenter volumes, rendements et profits pour faire face dans un marché ouvert et dérégulé. L'ouverture des marchés aux niveaux européen et international pèse sur l'emploi. Le détachement dans le bâtiment a fait grand débat, mais pas un mot sur les intérimaires agricoles. Alors que les questions environnementales semblent de plus en plus préoccuper les consommateurs, les enjeux sociaux ne sont jamais évoqués : dans quelles conditions travaillent les ramasseurs et ramasseuses de fruits ? Le travail syndical est particulièrement compliqué dans le monde agricole. Face à ce constat, la Confédération paysanne, en tant que syndicat de défense de l'agriculture familiale et des travailleurs et travailleuses de la terre, s'est saisie du sujet et travaille à la dénonciation des méfaits du modèle agricole et des violations des droits humains.

La Confédération paysanne a décidé de se saisir du sujet

Parce que la libéralisation agricole est lourde de conséquences en France et ailleurs, un travail international est mené. Soutenir l'agriculture paysanne c'est encourager un modèle qui respecte le droit au revenu des paysans mais aussi des saisonnier·es, c'est défendre les droits de toutes les travailleuses et travailleurs de la terre, exploitant·es ou salarié·es, d'ici ou d'ailleurs. C'est rappeler aux consommatrices et consommateurs que les enjeux environnementaux mais également sociaux sont primordiaux et qu'elles et ils ont le droit de savoir.

LE COUP DUR DE LA RÉFORME DU CHÔMAGE

D'autres secteurs comme le tourisme et la restauration sont régulièrement pointés du doigt suite à de nombreux décès liés aux conditions d'hébergement. C'est notamment le cas dans les stations de ski, où les conditions environnementales sont particulièrement dures. En 2015, le département des Hautes-Alpes avait mené une étude sur les logements de saisonnier·es de neuf stations : près de la moitié des personnes employées n'étaient pas satisfaites, quand ils et elles n'étaient pas logé·es dans leurs camions aménagés sur les parkings des stations, celles-ci poussant parfois le vice jusqu'à les en chasser sous couvert de lutter contre la précarité de ces conditions de logements. La situation ne s'est pas vraiment améliorée depuis malgré la mise à disposition de logements supplémentaires, parfois trop chers.

Avec la récente réforme du chômage en France, le statut des saisonnier·es est une fois de plus mis à mal. Il faut désormais avoir travaillé six mois pour toucher l'allocation de retour à l'emploi, une durée souvent difficile à atteindre dans les emplois de saison. Si les saisonnier·es des remontées mécaniques ont obtenu du ministère du travail, suite à leur mobilisation de l'hiver dernier, un plan d'accompagnement, ce n'est pas le cas des autres secteurs concernés. Avec la crise du Covid-19, la menace est encore plus grande pour ce secteur qui concerne plus d'un million de personnes en France. Bon nombre d'entre elles vont probablement venir s'ajouter à la vague de licenciements attendus, sans les indemnisations qui leur permettaient jusqu'ici de survivre dans les périodes creuses.

Edouard (UCL Alpes-Provence)

1. Le collectif peut être contacté à l'adresse solidarite.saisonniers@mailo.com ou via leur site demains.altervista.org.

Projets inutiles

Au Carnet, une Zad en temps de confinement

Installée depuis le 31 août 2020, la Zone à défendre du Carnet a dû naviguer entre répression policière et confinement dans un contexte sanitaire tendu, mais tient bon. Alors que les maires de plusieurs communes ont demandé l'expulsion de la Zad au préfet fin décembre, la lutte pour la défense de l'estuaire de la Loire a plus que jamais besoin de soutien.

Voilà quatre mois qu'une Zone à défendre (Zad) est née sur l'estuaire de la Loire pour lutter contre un projet d'extension du Grand port maritime de Nantes-Saint-Nazaire[1]. Le report d'un an de celui-ci a été annoncé début novembre – un répit en demi-teinte, car depuis cette date la répression des luttes et la surveillance des militant·es se sont intensifiées sur l'estuaire de la Loire, avec des contrôles des véhicules et personnes se rendant sur place, mais aussi un survol régulier par des hélicoptères de la gendarmerie.

Malgré ces difficultés, les habitant·es font preuve de créativité et de combativité pour faire vivre le lieu et tenir sur la durée. Des habitats légers ont été construits à l'approche de l'hiver pour protéger les habitant·es du froid, et de nouveaux chantiers ont commencé en décembre comme celui de la « tour champignon ». Des ateliers ont lieu régulièrement, aussi bien pour apprendre sur le plan théorique que pour acquérir des compétences manuelles auprès d'autres personnes.

Les Zad portent en général des luttes et des aspirations qui dépassent les enjeux locaux, et le Carnet ne fait pas exception : s'y dessine l'ambition d'une écologie radicale[2], et d'espaces de lutte propices à la formation politique, à l'échange et à la consolidation des solidarités locales. De son côté, le collectif Stop Carnet, indépendant de la Zad mais soutenant la lutte, interpelle les associations environnementales qui collaborent avec les autorités locales, soulignant deux conceptions de la lutte écologistes[3].

BÉTONNISATION REPORTÉE

La vie sur place, avec ses difficultés et ses moments forts, et encore plus dans le contexte politique et sanitaire actuel, alimente aussi les réflexions sur le fonctionnement en collectivité, la gestion des conflits, ou encore la préservation de la santé mentale des militant·es[4]. Le confinement a soulevé des difficultés supplémentaires en rendant plus compliquées le ravitaillement et les visites.

Si le projet de bétonisation en lui-même est reporté, il faut aussi compter avec l'hostilité des maires des communes du sud de l'estuaire. Ceux-ci ont récemment demandé l'expulsion de la Zad au préfet. Soutenir la lutte du Carnet sera plus que jamais décisif.

Irène (UCL Haute Savoie)

1. Voir les articles précédents parus dans *Alternative libertaire*, dans les numéros d'août et octobre 2020 : « En bord de Loire, la menace d'une zone industrielle », et « La ZAD du Carnet, pour défendre l'estuaire de la Loire ».
2. Sur le site zadducarnet.org, lire l'article du 15 décembre « Au Carnet nous nous mobilisons aussi contre le mensonge de la transition écologique ».
3. Lire l'article sur Stopcarnet.fr : « Lettre ouverte aux assos environnementales accompagnant le carnage prévu au Carnet ».
4. Lire l'article sur zadducarnet.org : « Connaître ses limites et s'entraider pour éviter le burn-out ».

Censure

Rapport(s) de force avec Facebook

Fin octobre, le média indépendant Rapports de force a été brutalement et sans crier gare effacé de Facebook. Retour sur un épisode qui confirme nombre de nos analyses et doit nous pousser à aller encore plus loin dans la « dégafamisation ».

Liens effacés, nouvelles publications refusées : jeudi 15 octobre, Facebook a violemment frappé le média indépendant Rapports de force. Celui-ci, dont le *motto* est « L'info pour les mouvements sociaux », n'a reçu aucune mise en garde, aucune explication, et a simplement découvert soudainement la situation, complètement injustifiée – il semble qu'elle découle d'un signalement largement abusif d'un article tout à fait banal.

DAVID CONTRE GOLIATH ?

Situation dramatique s'il en est : plus de la moitié du trafic quotidien sur le site web de Rapports de force provient de Facebook et ce trafic est vital. Financièrement, Rapports de force vit uniquement des dons de son lectorat, et avoir un lectorat aussi large que possible est donc réellement indispensable ; se priver de plus de la moitié de son audience en abandonnant Facebook n'est semble-t-il pas une option[1].

Dès lors, comment instaurer un rapport de force avec l'une des cinq plus grosses entreprises de la Big Tech ? Après des menaces publiques de poursuites en justice, Facebook a fait un (demi)pas en arrière en autorisant de nouveau les publications de Rapports de force.

Mais les liens effacés n'ont pas été rétablis, et tout le travail de communication des deux dernières années reste donc bel et bien réduit à néant. Le média victime de censure devait-il aller plus loin et porter effectivement plainte, sachant que financièrement l'entrée en justice nécessitait de sacrifier la moitié du budget 2020 et que l'armée d'avocats sur-payés de Facebook l'aurait probablement emporté ? La rédaction de Rapports de force, bien que prête à se battre, a finalement estimé que non[2]. Cette difficile décision lui appartient.

En tant que libristes libertaires, nous affirmons que ce fait divers (qui n'en est pas un, et on ne peut que déplorer l'absence de soutien plus ferme de la part du milieu journalistique face à ce qui est sans l'ombre d'un doute une atteinte à la liberté de la presse) ne devrait surprendre personne. Ces abus de pouvoir de Facebook ne sont pas nouveaux et sont logiques : c'est une entreprise privée capitalistique, que l'inconscient collectif et Hollywood ont peut-être transformé en service public philanthrope, mais dont le seul et unique objectif reste l'accumulation de profits.

Et pour ce faire, rester en bons termes avec les dirigeants des États et les grands patrons est indispensable : d'où la censure de pages Facebook anticapitalistes, d'où la censure de médias comme Rapports de force, et d'où aussi, il faut bien le reconnaitre, la dissolution de vastes groupes trumpistes coupables de « fausses nouvelles » pendant la campagne électorale étasunienne[3].

VIVE LE WEB ALTERNATIF !

Les militantes et militants anti-Gafam sonnent l'alarme depuis des années : confier nos moyens d'expression, d'accès au savoir, nos outils de travail à ces multinationales qui ont fait du monopole un art de vivre et qui se moquent parfaitement des droits humains et des libertés publiques, est une erreur monumentale et historique.

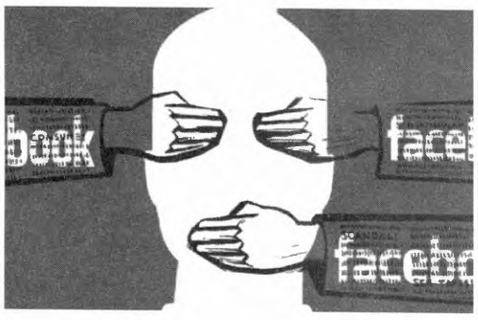

SAM PRZYSWA

Facebook a réautorisé Rapports de force, mais les liens effacés n'ont pas été rétablis, anéantissant tout le travail de communication des deux dernières années.

Il n'est peut-être pas trop tard pour faire marche arrière. Comme nous l'avons déjà expliqué plusieurs fois dans cette rubrique, les alternatives existent. Des réseaux sociaux libres, décentralisés, fédérés les uns avec les autres à travers le fédiverse[4], respectueux de votre vie privée existent. L'Union communiste libertaire vous attend sur Mastodon, où Rapports de force est désormais également[5], mais aussi Diaspora, Peertube, Mobilizon !

Léo (UCL Lyon)

1. « Notre éviction de Facebook pourrait signer la fin prochaine de Rapports de force », Rapports de force, 22 octobre 2020.
2. « Une demi-victoire dans notre litige avec Facebook », Rapports de force, 30 novembre 2020.
3. « Les capitalistes de la Big Tech n'ont pas à censurer arbitrairement des discours qui les dérangent », communiqué de l'Union communiste libertaire, 27 novembre 2020.
4. « Comprendre le fédiverse », *Alternative libertaire*, décembre 2019.
5. « Facebook : six façons de nous aider à réduire notre dépendance », Rapports de force, 7 décembre 2020.

Stéphane Ortega (Rapports de force)

« Limiter notre dépendance »

Afin de mieux comprendre les relations entre Facebook et les médias indépendants comme Rapports de force, nous avons interrogé fin novembre Stéphane Ortega, de la rédaction.

RAPPORTS DE FORCE
L'info pour les mouvements sociaux

Pourquoi est-il indispensable pour vous d'être sur Facebook ?

Facebook a façonné les usages de la population, notamment en matière de « consommation » de l'information. Il s'est rendu indispensable. Pour eux, comme pour les médias qui veulent être lus. Pour faire vivre un média comme le nôtre, c'est à dire indépendant, en accès libre, et qui tente de rémunérer ses journalistes grâce aux dons, il est indispensable de développer une large audience. Or ce lectorat, nous devons aller le chercher là où les gens ont pris l'habitude de trouver l'information. Sinon, cela revient à se condamner à être confiné dans une niche marginale, composée de petits réseaux nous connaissant préalablement. Et finalement disparaître rapidement, parce qu'étant dans l'impossibilité de vivoter de notre travail. De plus, aujourd'hui, avoir un impact en sortant une info particulière, sans bénéficier d'une possible viralité sur réseaux sociaux s'avère quasi mission impossible.

Quel a été l'impact de votre interdiction ?

Immédiat. Entre le 15 octobre et le 3 novembre, la période d'interdiction de Rapports de force sur Facebook, la fréquentation du site a été divisée par deux. Aucun de nos articles n'a atteint les 1 000 lecteurs pendant cette période à l'exception de celui expliquant le risque de la mort à moyen terme de notre média. Mais même celui-là n'a pas eu l'écho qu'il aurait dû avoir.

Quelles leçons tirez-vous de cet épisode ?

Nous allons engager une réflexion pour essayer de limiter notre dépendance à Facebook. Bien sûr, il y aurait la possibilité d'investir les réseaux libres ou d'inciter régulièrement notre lectorat à diffuser nos articles par d'autres moyens. Par mails ou chaînes de textos par exemple. Et nous le ferons probablement. Cependant, nous ne nous faisons guère d'illusions : ce n'est pas Rapports de force à lui tout seul qui modifiera la façon dont la population « consomment » de l'information. Et nous devrons encore toucher les gens là où ils sont. Surtout celles et ceux qui ne nous connaissent pas encore.

Propos recueillis par Léo (UCL Lyon)

Cinéma

La Commune, Paris, 1871

S'il est bien un cinéma autant militant qu'expérimental, emblématique de la génération 68, c'est celui de Peter Watkins (avec bien sûr Chris Marker) : loin de tout réalisme, y compris « social », travaillant la forme cinématographique elle-même, ses films déploient des structures narratives complexes, où se brouillent repères d'époques et se mêlent formes et genres, notamment le documentaire et la fiction.

• Peter Watkins, *La Commune, Paris, 1871*, DVD et disponible en ligne gratuitement et en VOD, 345 minutes, 2000.

Après quinze films dont *La Bombe* (1966), *Les Gladiateurs* (1969), *Punishment Park* (1971), *Edvard Munch, La Danse de la vie* (1973), *Le Libre penseur* (1994), le réalisateur remet le couvert au cours de l'été 1999 à Montreuil dans les anciens studios de Georges Méliès, devenus les locaux de la compagnie d'Armand Gatti, La Parole errante. Près de 200 comédiens et comédiennes, non-pros pour la majorité, vont se lancer dans ce projet fou qui donnera lieu à un film hors norme : d'une durée initiale d'un peu moins de six heures (réduite de moitié pour la version salle), il n'est pas une reconstitution historique. Son propos reprend, au pied de la lettre, la célèbre chanson : *la Commune n'est pas morte*.

Et l'anachronisme apparent, ici mis en scène par la présence des médias d'aujourd'hui, télé et radio, pendant les journées de l'insurrection, autant que la façon dont la distribution fut organisée (communard·es et versaillais·es y jouent leur propre camp, Watkins ayant recruté tant chez les gauchistes que parmi le lectorat du *Figaro* – ce qui donnait des ambiances parfois très tendues pendant les pauses-repas...) ne cessent de travailler, dans le bruit et la fureur de l'instant révolutionnaire, mais aussi par de magnifiques moments de paroles singulières, cette tension d'un ici et maintenant où se jouent l'assaut du ciel, pas moins, et la perspective d'une vie intense et libre – pas moins. Un chef d'œuvre.

Pim Paoum

Mémoire

Les usages politiques de la Commune

Voici déjà les cent cinquante ans de cette vieille dame, si jeune dans nos cœurs, la Commune de Paris. Il faut lire à cette occasion le livre d'Éric Fournier !

• Éric Fournier, *La Commune n'est pas morte : les usages politiques du passé de 1871 à nos jours*, éditions Libertalia, 2013, 196 pages, 13 euros.

C'est un ouvrage de référence, non parce qu'il fait des révélations sur le déroulé des événements, mais parce qu'il décrypte les lectures qui en furent faites, et les motivations sous-jacentes qui animaient ces interprétations. Parle-t-on de mars ou de mai, du « mur des fédérés » ou de celui dédié aux « victimes des révolutions »... Il raconte aussi les altercations entre la SFIO et le PCF pour la prééminence dans les cortèges, et les diverses tentatives de récupération, y compris par l'extrême droite ! La Commune est de tous les affrontements idéologiques, comme un temps mémoriel permanent. Aujourd'hui encore, les lieux mémoriels sont à la croisée de nombreux enjeux, que certains tentent de gommer au nom de la concorde républicaine. J'emprunterais à Éric Fournier sa conclusion : « *Voilà en quoi l'histoire des mémoires de la Commune est aujourd'hui vivante dans le champ politique...* » La Commune n'est pas morte. Et nous entendons bien ne point l'enterrer dans une fausse Commune, écrite par les thuriféraires du pouvoir.

Dominique Sureau (UCL Angers)

Poème

Commun·e

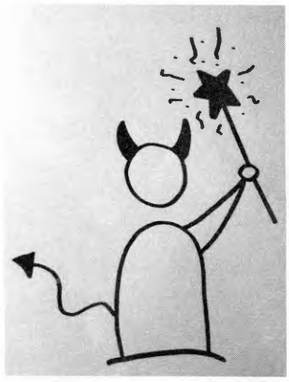

La chute est raide quand on tombe
dans nos trous de mémoire
28 mai 1871
La révolte m'a attiré à elle
Se sentir considéré
désirable
Ça n'a pas de prix
après une existence de chien errant
à baisser les yeux et crever pour un rien

Elle est ROUGE ma belle Communarde
Pas Cardinale
Douce et piquante sur les lèvres
Le champ de la peau
Chant de l'appeau
Lape-eau
J'ai le goût de son sexe sur les lèvres quand
elle court vers la barricade
Sa silhouette se dissout
dans le déluge de feu qui tombe du ciel
juste après
Marre de sang
Tout ce qui reste de mon Amour
ma Peau
mon Âme
ma République
J'agonise
le nez dans le ruisseau
Varlin s'est envolé
Blanqui sous les verrous
Courbet s'est pris une colonne
On pourra cracher sur nous
pendant 30 000 otages
On essaiera de nous effacer
Et comme l'histoire se répète
d'autres viendront après nous semer
ce qu'on a récolté
et mettre leur pied au derche
de ces Républicains
qui défendent le bien privé
sabrant la République universelle
Amen la Sociale
Louise Michel y a planté un drapeau
Écran de fumée
Rideau
NOIR

Il y a peu d'incompétents à la tête
de l'État
mais des bons
siphonneurs de patrimoine
beaux parleurs savamment conseillés
qui serviraient amis ou ennemis
tant que les écus tintent rond
De monarchie en république
l'empire des couvre-feux tente d'étouffer
le feu qui couve
La nature se débat contre 1 %
de pyromanes
Ne reprochez pas aux vautours
leur manque d'altruisme
Ils pensent charité
souriant poliment
Ils mouilleraient leur chemise
pour que vous puissiez vous exprimer
Tant que ça leur rapporte
Mais ils vous écorcheront
si vous parlez d'égales contributions
Ils passent la solidarité à la mitrailleuse ou
à la bourse
vous racleront les os
s'ils vous voient blessé
D 'obscurs experts trouveront des moyens
pour que vous rapportiez
plus au travail
plus au chômage
même après votre mort
J'ai mal

Sur le charnier brillant de luttes aux pies
je saigne
merles moqueurs
vous construirez une entreprise de rêve
On a chahuté l'Église
Fous de dieu qui voulaient monopoliser
l'éducation
fabriquer des hommes chair à usine
à canon
des femmes-génisses accouchant d'une
armée de petits soldats de travailleurs
ignares craintifs braillards et bigots
Elles ont voulu s'élever plus haut que
le clocher des églises
défié la religion du bâton et de la honte
du renoncement à la vie
N'oubliez pas

Pour étouffer nos chants
on a tracé une ligne de myrrhe
jusqu'au cœur de Paris
On les a taxés de péché de vie coupable
Le confessionnal au bout du chemin
Ils ont dressé un Sacré-cœur magnifique
pour écraser à jamais sous des tonnes
d'orgueil
la volonté de justice
le désir d'une vie digne
Je n'en veux pas à mort aux forces
de l'ordre
d'avoir tiré sur nous
elles sont là pour obéir
pas pour réfléchir à qui menace vraiment
le bien COMMUN

ArgioLas M.

Contre la Loi de sécurité globale

Contre leur « sécurité », on défend nos libertés

Le 28 novembre, à l'appel des syndicats – dont, notamment, ceux des journalistes –, des associations de défense des droits humains et des organisations politiques (dont l'UCL), des centaines de milliers de personnes ont manifesté dans tout le pays contre la Loi de sécurité globale (LSG). Ce fut parfois une véritable marée humaine. Il faut dire que le tabassage raciste de Michel Zecler, le 21 novembre, avait électrisé le climat. Parce que le forfait des barbares en uniforme a été filmé, l'État a été obligé de reconnaître les faits. Pas de vidéo, pas d'affaire Zecler. C'est cela que cherche à entraver la LSG.

Le 5 décembre, les protestations contre la LSG se sont greffées sur les manifestations contre le chômage et les licenciements, et ont été violemment réprimées.

Le 12 décembre, elles ont très insuffisamment convergé avec les manifs contre la loi sur le séparatisme, alors qu'il s'agit évidemment d'un sujet convergent. La nature profonde du macronisme, c'est : libéralisme pour les mœurs et le business ; LBD et grenades lacrymogènes contre les revendications sociales et les minorités jugées étrangères au « corps national ».

Paris, le 28 novembre.

Lyon.

Metz.

Dans tout le pays, les groupes de l'Union communiste libertaire ont participé à la riposte contre la Loi de sécurité globale. Le 12 décembre, ils ont appuyé la convergence avec la protestation contre la loi sur le séparatisme. En Île-de-France, ils ont dénoncé l'agression commise le 5 décembre contre le cortège syndical par un groupe de manifestant·es se croyant très radical.

Mont-de-Marsan.

Lyon.

PHOTOS : UCL PARIS NORD-EST, LYON, METZ, LANDES

Pour contacter l'UCL

AU NIVEAU FÉDÉRAL
Alternative libertaire, BP 295, 75921 Paris cedex 19
contact@communisteslibertaires.org
Unioncommunistelibertaire.org

AU NIVEAU LOCAL
De Cayenne à Bruxelles, de Brest à Marseille... retrouvez les blogs et les adresses des groupes UCL sur **Unioncommunistelibertaire.org**

PERMANENCES FÉDÉRALES
Au **92, rue d'Aubervilliers, Paris 19e** (métro Stalingrad, Marx-Dormoy ou Riquet). Horaires variables, téléphonez avant : **09 5023 1936**.

L'équipe d'*Alternative libertaire* : secrétariat de rédaction Julien, Marco (Politique), Lucie (Antipatriarcat), Guillaume D. (Syndicalisme), Cuervo (Histoire), Cécile, Mélanie (Culture), Irène (Écologie), Clément (International), Léo (Numérique), Hugues, David (Antifascisme) **illustrations** Colloghan, Manolo Prolo, Bunk, Charmag **maquette et icono** Manu, François et Ben B. **archivage web** Marouane, Edouard, Louise, Isabelle, Val.

Féminisation des articles : Nos textes et notre iconographie s'efforcent de mettre en avant le rôle des femmes et des minorités sexuelles. La méthode de féminisation privilégiée est celle de la périphrase et répétition.

Directeur de publication J.Y. Lesage. Edité par AL. ISSN 1157-8661
Commission paritaire n° 0420 D 11516
Imprimerie Corlet, Condé-en-Normandie (14).

Pour écrire au mensuel : journal@communisteslibertaires.org
Problème d'abonnement ? permanence@communisteslibertaires.org

Ami.es d'*AL*, vous pouvez déduire des impôts 66 % de vos dons. Pour en savoir plus, rendez-vous sur **www.unioncommunistelibertaire.org**

Où acheter *Alternative libertaire* près de chez vous ? Réponse sur **Unioncommunistelibertaire.org**

abonnez-vous

- ❒ Je m'abonne à *Alternative libertaire* (22 euros pour un an, 16 euros pour chômeurs et précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).
- ❒ Je souhaite recevoir de la documentation sur les « Ami·es d'*AL* ».
- ❒ Je souhaite peut-être adhérer à l'UCL, merci de me contacter

NOM .....
PRÉNOM .....
TÉL. (pour adhérer) .....
E-MAIL .....
ADRESSE.....
.....
.....

à renvoyer à Alternative libertaire, BP 295, 75921 Paris cedex 19

SOUSCRIVEZ aux Ami·es d'AL
pour soutenir le développement du mensuel *Alternative libertaire* sans pour autant adhérer à l'UCL.

ADHÉREZ à l'UCL
pour construire une force militante, contribuer aux luttes sociales et développer le projet communiste libertaire.

Qui sommes-nous ?

Alternative libertaire est le mensuel de l'**Union communiste libertaire**. Se situant dans la continuité du mouvement libertaire ouvrier international, l'UCL en reprend les idées-forces sans rejeter les acquis positifs des autres courants.

Fondée en 2019, l'Union communiste libertaire milite pour une rupture avec le capitalisme, la socialisation des moyens de production et une société sans classes et sans État fondée sur l'autogestion socialiste, l'égalité réelle des hommes et des femmes, la liberté et la démocratie directe.

Pour faire grandir ce projet révolutionnaire, nous construisons une organisation implantée parmi les travailleurs et les travailleuses, dans la jeunesse, active dans les mouvements sociaux, les syndicats de lutte, et dans tous les grands combats émancipateurs (féministes, écologistes, égalitaires...).

Notre stratégie révolutionnaire repose sur une dialectique entre deux niveaux d'intervention complémentaires :

★ le développement d'un courant communiste libertaire dont les propositions rencontrent un écho dans la société ;

★ le développement d'un vaste mouvement social incluant les syndicats combatifs et associations de lutte, indépendant des partis politiques et de l'État, véritable contre-pouvoir populaire à même de réorganiser la société à l'issue d'une crise révolutionnaire qui aura balayé le capitalisme.